L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1239 - VENDREDI 11 OCTOBRE 2013 — 2 €
www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommet de l'Élevage

PAC : l'annonce faite à Cournon





...dans le sens du poil

Cette 22ème édition du Sommet de l'élevage s'est clôturée à la satisfaction des organisateurs qui ont une fois de plus réussi un salon professionnel, d'envergure internationale et très convivial néanmoins. Si les concours d'animaux ont assuré le spectacle, le salon s'affirme un peu plus chaque année aussi comme un carrefour d'affaires et un lieu privilégié d'échange et d'information. p.03 - 16.

Encarté avec cette édition: Mailing Clef Énergies

Côte d'Or

› Écotaxe poids lourds

Une charge supplémentaire pour les agriculteurs



Photo: Réussir

Nièvre

› Journées "bâtiments d'élevage"

Ne pas négliger les énergies renouvelables



Yonne

› Affinage de la viande

Un boucher devenu orfèvre



fendt.fr
FENDT Séries 300 - 500 - 700 - 800 - 900 de 70 à 390 cv
DEMO sur demande
AGCO
PLUS D'INFOS



FENDT
G. BUCHEZ
Secteurs : Autun - Corbigny - Luzy
Moulins-Engilbert
Bientôt à Nevers
03 86 20 17 38

TALON CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE
> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux
Christian TALON
03 80 95 38 37
06 50 70 12 12
NOUVEAUTÉ MASH 18/40 et 45
TOUS DÉSHYDRATÉS

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Sommet de l'élevage: Hollande fait de l'élevage un investissement d'avenir
• Installation: PRI Info

Côte d'Or
04 • Viticulture: Ils achètent du raisin, ils en font du bon vin
05 • Ecotaxe poids lourds: Une charge supplémentaire pour les agriculteurs
06 • Mission réussie pour Afdi 21
07 • FDSEA: la zone intermédiaire à nouveau oubliée

Nièvre
08 • Moisson d'automne: Des moyens exceptionnels
09 • Bâtiments d'élevage: Ne pas négliger les énergies renouvelables
10 • Viande bovine: La mobilisation s'accentue
11 • La complémentation des veaux mâles au pâturage

Yonne
12 • Assises de l'énergie: Yonne, Terre d'Éole
13 • Charolais: Un boucher devenu orfèvre
14 • Vendanges: Quand le sécateur prime sur la machine
15 • Anciens exploitants FDSEA: Rencontre avec les parlementaires

Bourgogne
16 • Un Président de la République, 82 000 visiteurs... Les bonheurs du Sommet de l'élevage
18 • Symposium: Le développement durable en action et démonstration
22 • Dossier spécial tracteurs

Services
30 • Cours et marchés
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •
Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Distinction

La Légion d'Honneur à Jean-Pierre Fleury



Lors du dernier Sommet de l'Élevage, Jean-Pierre Pierre Fleury s'est vu remettre l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur. Une distinction qui marque ses vingt années d'engagement professionnel, tant sur le plan local que national.

En marge et dans l'enceinte du Sommet de l'Élevage, le Secrétaire général de la Fédération nationale bovine (FNB), le Côte d'Orien Jean-Pierre Fleury, a été fait chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. La médaille au célèbre ruban rouge lui a été remise officiellement par Joseph Daul, député européen et président du Groupe Parti populaire européen, qui avait fait le déplacement de Bruxelles par la route spécialement pour l'occasion, à l'invitation de Pierre Chevalier, président de la Confédération nationale de l'élevage et de la FNB. Autour du récipiendaire et de sa famille (sa femme Brigitte, ses deux fils et ses deux belle-filles), avaient pris place une assistance de près de trois cents personnes, parmi lesquelles figurait Xavier Beulin, le président de la FNSEA. C'est à son engagement professionnel et syndical que le nouveau légionnaire doit sa décoration. Actuellement président des services de l'élevage des Chambres d'agriculture de Côte d'Or et de Bourgogne, Jean-Pierre Fleury a commencé son parcours de responsable agricole en 1990 en tant que secrétaire général adjoint de la FDSEA21.

Son exploitation familiale a démarré en 1975 avec 50 vaches allaitantes et s'est développée durant toutes ces années pour atteindre la taille de 200 vaches sur 300 ha aujourd'hui, avec l'aide de 3 actifs et demi. *«Cette distinction est dûe à ton action au service de l'élevage sur tous les fronts, de la FRSEA à la FNB en passant par la FNSEA. C'est ta marque de fabrique. Elle est aussi dûe à ton implication pour porter la parole des éleveurs dans le cadre d'une stratégie de lobbying»* a témoigné le député européen, ancien éleveur en Alsace, qui l'avait précédé jusqu'en 2000 au poste de secrétaire général de la FNB. Jean-Pierre Fleury, après avoir été épinglé et avoir reçu l'accolade rituelle, a tenu à saluer la richesse des rencontres qu'il avait eu à faire depuis 20 ans, en rendant un hommage appuyé à Dominique Chambrette, ancien président de la Chambre régionale de Bourgogne, aux présidents de la FNSEA, Luc Guyau, Jean-Michel Lemétayer et Xavier Beulin ainsi qu'aux présidents successifs de la FDSEA21.

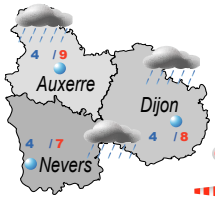
Rappelant son engagement au service de l'élevage, en insistant sur les valeurs d'ouverture, de bonheur et de travail, Jean-Pierre Fleury a conclu cette *«émouvante cérémonie»* en affirmant que *«ensemble tout est possible, il suffit d'oser»*.

EC

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 11 au 20 octobre 2013*

AGATE FRANCE — 0892 46 38 36 (0,34 € ttc/min.) — www.agate-france.com

Vendredi 11 Octobre

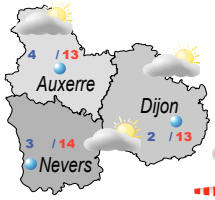


Pluvieux
Un ciel couvert et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Firmin
Soleil : 08:15 - 19:27
Lune : 14:53 - N.C.

Samedi 12 Octobre

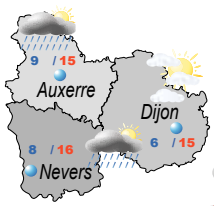


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents resteront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

St Wilfrid
Soleil : 08:16 - 19:26
Lune : 15:38 - 00:49

Dimanche 13 Octobre



Instable
De nombreuses averses et de rares éclaircies en perspective. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 15 à 17 °C
Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Géraud
Soleil : 08:17 - 19:24
Lune : 16:17 - 01:58

Prévisions à 7 jours

Lundi 14 au Mercredi 16 Octobre :
De nombreuses précipitations sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 8 à 11 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 17 au Dimanche 20 Octobre :
Les précipitations persisteront durant cette période.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clind'œil



Sommet de l'élevage

Hollande fait de l'élevage un investissement d'avenir

Au Sommet de l'élevage, le Président de la République a annoncé, le 2 octobre, les choix de la France dans le cadre de la mise en œuvre de la PAC. Des choix *«pro élevage»*.



Sophie Chatenet

François Hollande aura passé pas moins de 2h30 à déambuler dans les allées d'un Sommet, plein à craquer, ici aux côtés des éleveurs de salers.

Dans une grande Halle surchauffée par la chaleur extérieure et la foule venue en masse en ce premier jour de Sommet, le président de la République, accompagné des ministres de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et du Commerce, s'est livré à un véritable marathon, mercredi dernier. Un peu chahuté dans le Hall bovins lait, par une poignée d'éleveurs et de visiteurs, François Hollande aura finalement clôturé sa visite par une série d'annonces favorables à l'économie de l'élevage, dans le cadre de la mise en œuvre de la PAC. Retour sur une après-midi pas comme les autres.
Attendu par une nuée de journalistes, pas moins de 90 avaient été accrédités pour suivre l'évènement, et par un nombre impressionnant d'élus politiques et professionnels, François Hollande est arrivé vers 14 h 30 au Sommet de l'élevage. Il a quitté les lieux aux alentours de 18 heures. Autant dire que le Chef de l'Etat n'a pas été avare d'échanges, de pauses sur un parcours de visites qui l'a mené du Hall 1, aux Hall bovins lait, en passant par le plateau d'expositions machinisme sans oublier le Hall bovins viande. Première escale sur le stand JA, où il a soufflé les bougies des quarante ans de la DJA, puis direction la FNSEA, où le président de la FRSEA Massif central, Jacques Chazalet, lui a remis les appels de Tulle.
Comme un clin d'œil au rendez-vous corrézien, qui s'est tenu le 20 septembre dernier et qui a rassemblé 350 personnes.
«Vous ne m'aviez pas invité à Tulle, alors je viens à Cournon», a lancé en guise d'introduction le Chef de l'Etat avec un brin d'humour. Il n'était certes pas à Tulle, mais force est de constater qu'il semble avoir reçu le message distillé par les professionnels.

De Tulle à Cournon

Après avoir exprimé à plusieurs reprises *«son attachement à l'élevage»*, qu'il considère avant tout comme une *«opportunité pour l'économie française»*, *«un investissement d'avenir»*, François Hollande a expliqué en détail les choix de la France dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la PAC. D'abord, la part des aides couplées concernant l'élevage sera utilisée complètement, « les modalités de répartition seront modifiées au profit des volumes produits. Sur les ICHN, elles feront l'objet, dans leur globalité, d'une première revalorisation de l'ordre de 15% à compter de 2014. Leur plafond sera rehaussé à 75 hectares. C'est 85 000 agriculteurs qui seront concernés. *«En quarante ans, c'est la plus forte revalorisation jamais opérée, qui nous permettra d'atteindre en fin de période 1,1 milliard d'euros»*. Les éleveurs à l'herbe, situés hors zone ICHN, devraient également bénéficier d'un soutien.

Surdotation

Le chef de l'Etat a annoncé un coup de pouce supplémentaire en faveur des jeunes agriculteurs: *«1% des aides directes sera allouée aux jeunes agriculteurs»*. En jeu, ce sont 100 millions d'euros supplémentaires. En matière de compétitivité, le président de la République a insisté sur la nécessité de moderniser les bâtiments d'élevage. Un fonds État, Europe, alimenté à hauteur de 200 millions d'euros par an permettra d'abonder des investissements liés aux bâtiments. Les Régions seront également invitées à mettre la main à la poche.
À Cournon, François Hollande a acté le choix français en faveur de ma sur dotation des 52 premiers hectares, de manière *«à favoriser le maintien d'un plus grand nombre de chefs d'exploitation sur le territoire»*. Le Gaec restera la forme juridique permettant de bénéficier de la sur dotation. Sur la convergence, le président de la République a dit vouloir l'engager progressivement à partir de 2015, pour atteindre 75% en 2020. Quant au verdissement, il sera appliqué individuellement et sera proportionnel à l'aide de base.

SOPHIE CHATENET

Zoom

Pour Xavier Beulin, patron de la FNSEA, François Hollande a montré *«la volonté d'avoir une agriculture compétitive et qui respecte la diversité des territoires»*, tandis que les JA ont salué un *«compromis acceptable»*. Dans le détail, Christiane Lambert et Karen Serres regrettent que *«le mécanisme consistant à surdoter les 52 premiers hectares n'est accessible qu'aux associés de Gaec détenteurs d'une part PAC, c'est-à-dire pouvant faire prévaloir la transparence. Tous les autres associé(e)s, en EARL, en SCEA, en Gaec mais sans part Pac en sont exclu(e)s !»*

En Bref

Passion céréales:
dans les assiettes des écoliers bourguignons

Du 14 octobre au 20 décembre, les enfants de Bourgogne grâce à l'animation « Graines d'aventuriers » vont découvrir la diversité et les bienfaits des céréales dans leur alimentation. Dans plusieurs restaurants scolaires de la région, à Chenove (21) Cosne-cours-sur-Loire (58), Macon, Varenne St Germain/Digoin (71) et Auxerre (89), les écoliers des classes primaires vont être invités à découvrir l'univers des céréales et des produits céréaliers. Au travers de jeux et de supports pédagogiques interactifs, 6720 petits bourguignons vont déguster chaque jour un plat élaboré avec des produits céréaliers et partir à la découverte des secrets des céréales, leur histoire et celle des civilisations qui ont accompagné leur développement.
Le kit qui sert de support à l'animation « Graines d'aventuriers » a été élaboré par Passions Céréales avec le soutien de FranAgriMer, d'Intercéréales et du ministère de l'Agriculture. Il est mis à la disposition des restaurants scolaires pour réaliser une semaine d'animation sur les céréales. Le kit comprend des livrets de recettes, des affiches, des livrets de jeu, des tabliers de cuisine et des places de cinéma à gagner. Sur demande, les responsables de restauration peuvent également recevoir des outils pédagogiques et des outils d'information.

Énergie:
coup de pouce au développement de la méthanisation agricole

Le ministère de l'Agriculture et GDF Suez s'engagent à développer la méthanisation en milieu agricole par la signature d'un protocole pour la valorisation des déchets agricoles et agro-alimentaires en biofertilisants et en énergie. La signature de ce protocole est un des leviers pour concilier performance économique et performance environnementale dans les exploitations agricoles. Trois domaines sont visés en priorité par ce protocole : la méthanisation, la biomasse bois et l'industrie agroalimentaire. Le protocole s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan « Energie méthanisation autonomie azote » annoncé le 19 mars dernier. L'objectif est de valoriser des déchets agricoles tout en assurant un revenu complémentaire et stable aux exploitants agricoles.

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99

Yonne Bien vivre sa future société

Créer une société ou remplacer un associé amène à prendre du temps pour caler le capital, organiser les comptes associés, choisir la forme juridique adéquate, conduire les activités de l'entreprise et trouver l'optimisation fiscale, sociale et juridique pour son fonctionnement. On oublie souvent, qu'une société c'est aussi une association d'Hommes avec leur caractère, leur stratégie et une conception du métier où les attentes entre travail, vie personnelle et vie sociale sont parfois différentes. Eluder ces questions au moment de l'intégration d'un nouvel associé ou lors d'une association, c'est prendre le risque de découvrir que l'on ne partage pas toujours des objectifs communs pour tenir le cap de l'entreprise. Sachez que vous pouvez bénéficier d'un accompagnement pour préparer les relations avant l'association définitive avec un tiers. S'associer en famille peut aussi nécessiter de s'y préparer ou dans parler. N'hésitez pas (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Pour plus d'information, contactez la Chambre d'agriculture (03 86 94 22 22).

▸ Agenda

26/10 Concours charolais de l'Auxois-Sud

La Fédération charolaise de Côte d'Or, le comice agricole de Pouilly-en-Auxois et le comice d'Arnay le Duc organisent pour la 6ème année, le concours de l'Auxois sud le samedi 26 octobre et rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly-en-Auxois. Une nouveauté cette année puisque la dégustation d'une cuisse de bœuf à la broche sera proposée au public. Programme :8h00-11h30 : opération des jurys, classement des animaux, 13h : repas avec cuisse de bœuf à la broche, après-midi : exposition-vente, 15h30 : remise des prix. Diverses activités avec promenades en caleche et maquillage pour enfants. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements à la Fédération charolaise de Côte d'Or au 03 80 90 68 80. Réservation pour le repas auprès de Bernard Van Vlaenderen (10 rue du Gale Leclerc, 21320 Pouilly-en-Auxois) ou Jean-Pierre Laprée (Velard, 21320 Pouilly-en-Auxois ou 03 80 90 72 43).



Viticulture

Ils achètent du raisin, ils en font du bon vin

Deux frères ont monté leur cuverie à Pommard en 2009. Leur spécialité : la vinification.

Plusieurs raisons peuvent pousser les viticulteurs à vendre leurs raisins directement sur pieds. Certains préfèrent l'aspect cultural et n'aiment pas vinifier. D'autres louent leurs vignes et ont rapidement besoin de trésorerie pour payer leurs fermages. Le métier de Jean-Guillaume et Romain Chapuis, négociants-vinificateurs, intervient dans ce contexte, eux qui ne possèdent pas encore leurs propre domaine. La vigne est minutieusement étudiée avant d'être choisie. Son état sanitaire, son sol, son exposition, son âge et la variété de la plante sont passés au crible. *«Le choix est crucial puisqu'il n'y aura pas de bon vin sans bons raisins»* fait remarquer Jean-Guillaume Chapuis, 33 ans. Après avoir rencontré un maximum de viticulteurs prédisposés à vendre leur production, les deux frères originaires d'Aloxe-Corton se mettent d'accord avec l'exploitant sur l'aspect quantitatif d'une parcelle. *«Nous partons du principe qu'une pièce fait 330 kg de raisins sains. On récolte puis on rentre à la cuverie»* explique le Côte d'orien.



«On récolte, on vinifie, on élève puis on commercialise» résument Jean-Guillaume et Romain Chapuis, deux frères originaires d'Aloxe-Corton dans le canton de Beaune nord.

Jeunes mais expérimentés

La Maison Chapuis Frères se concentre principalement sur le travail de vinification. *«La cuverie, c'est le lieu où le raisin entame sa métamorphose en vin au début de l'automne. Un bon raisin doit être bien vinifié pour faire un grand vin»* annonce Romain Chapuis, 32 ans. Avec des vendanges exclusivement manuelles, un tri draconien des raisins, une hygiène irréprochable de la cuverie et des choix des modes de vinification adaptés, un soin tout particulier est apporté à l'élaboration des vins. *«Notre objectif est d'apporter une vraie valeur ajoutée. A ce titre, nous nous basons essentiellement sur la grande expérience de Romain»* mentionne Jean-Guillaume Chapuis. Son frère a été flying wine maker, autrement dit *«vigneron du monde»*, pendant une dizaine d'années. Romain Chapuis a vinifié dans le monde entier, tantôt dans l'hémisphère nord, tantôt dans l'hémisphère sud. L'œnologue de formation a également travaillé dans de très grands domaines français, australiens, néo-zélandais et libanais.

Sortir de l'ordinaire

La Maison Chapuis frères, fondée en 2009, se permet certaines originalités : *«nous travaillons sur des Hautes-Côtes de Beaune en faisant de la macération pelliculaire. Cette technique est très utilisée en Nouvelle-Zélande mais pas du tout en Bourgogne. Son but est de favoriser l'extraction des arômes et précurseurs d'arôme du raisin»* explique Jean-Guillaume Chapuis. Lors de l'élaboration du vin, le contact entre la pellicule du raisin et le moût est réduit dans le temps. Or, c'est dans la pellicule que se trouvent l'essentiel des précurseurs d'arôme du vin. La macération pelliculaire permet un prolongement du contact entre la pellicule et le moût. Le potentiel aromatique du futur vin est alors revu à la hausse. La Maison Chapuis travaille également sur les vins *«nature»* c'est-à-dire sans souffre. *«Certes, on perd un peu en garde mais on a des produits plus sains, plus digestes et agréables»* enchaîne Jean-Guillaume Chapuis.

Récoltes terminées avant-hier

Les vendanges de Jean-Guillaume et Romain Chapuis se sont normalement achevées mercredi. Vendredi dernier, les deux négociants-vinificateurs faisaient part de leurs toutes premières impressions : *«les faits marquants de l'année sont bien entendu la tardiveté des vendanges. Nous avons commencé le 2 octobre... Il y a également la grêle : nous récoltons sur Pommard, Chorey-lès-Beaune, Aloxe-Corton et les parcelles sont touchées de 20 à 90%. C'est la deuxième année consécutive avec de tels dégâts. Les cours ont déjà flambé l'an passé avec le peu de récolte. Nous avons bien peur que cela recommence. Espérons que la météo redevienne clémente dans les années à venir»*.

Info : La Maison Chapuis Frères proposera des portes ouvertes le premier week-end de décembre, renseignements : http://chapuis-freres.fr/

AURÉLIEN GENEST



Marché fermier de Dijon

Nouveau rendez-vous autour des Halles

Le cœur de Dijon reprendra ses allures de campagne à l'occasion de la 5ème édition de Bienvenue à la Ferme. Devant le succès des quatre dernières éditions le réseau des producteurs fermiers Bienvenue à la Ferme avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or reconduit cette opération autour des Halles dijonnaises, le dimanche 13 octobre de 10 heures à 18 heures.

Les agriculteurs vendront leurs produits en direct. Les passants pourront déguster des produits de la ferme. Déjeuner sur place sera également possible puisque des espaces pique-niques seront installés pour l'occasion. Les consommateurs à la recherche de produits locaux, authentiques et savoureux trouveront leur bonheur. Ils rencontreront des agriculteurs qui ont envie de faire partager leur passion pour ce métier. Retrouvez le goût de produit 100% terroir à rapporter à la maison et passez une agréable journée! Petits et grands découvriront les animaux de la ferme. Différentes animations seront proposées par les Jeunes agriculteurs.



Ecotaxe poids lourds

Une charge supplémentaire pour les agriculteurs

Une nouvelle imposition entrera en vigueur le 1er janvier. Des Côte d'oriens réagissent.

La grince dans les chaumières. L'écotaxe poids lourds va bientôt être officialisée sans que l'agriculture ne soit exemptée. Les transports de marchandises dépassant le poids de 3,5 tonnes, vides ou chargés, sont concernés. Cette imposition s'appliquera sur certains axes routiers en fonction du poids du véhicule et du nombre de kilomètres parcourus. Une *«modification des comportements des conducteurs, en faveur de modes de transport plus durables»* est recherchée. Oui mais voilà : les agriculteurs ne peuvent *«être approvisionnés que par la route». «Ils ne peuvent pas faire autrement». «Il n'existe pas d'autre d'alternative»* constate la FDSEA de Côte d'Or. Pour Bruno Gabory, éleveur à Jeux-lès-Bard dans le canton de Semur-en-Auxois, *«c'est encore prendre de l'argent à ceux qui travaillent»* : *«J'ai un camion de 9,5 tonnes donc je suis concerné. Je vais être touché pour mes déplacements en concours et quand je vais aller vendre des taureaux, en Bourgogne ou dans les départements voisins. Ça sera pour notre poche. Impossible qu'il y ait une répercussion sur le prix des animaux : c'est déjà assez tendu comme ça».* S'il ne sait pas exactement combien cette écotaxe lui coûtera, Bruno Gabori réfléchit d'ores et déjà à changer de camion. En prendre un plus petit serait une option.

Le résultat inverse ?

Denis Masson est marchand de paille à Normier, dans le canton de Précy-sous-Thil : *«Pour ma part, je serai principalement concerné par l'A38. Des capteurs ont été installés entre Velars et Sombernon pour enregistrer le passage des camions».* Cette nouvelle taxe, Denis Masson en parle depuis près d'un an : *«c'est encore le consommateur qui va payer indirectement, et ce sera vrai dans tous les domaines. Pour nous, ce sera forcément répercuté sur les prix de ventes, nos marges sont déjà assez restreintes. Encore, je ne suis pas trop concerné. Je pense à ceux qui ont un trafic routier important : c'est sûr, ils changeront d'itinéraires. En conséquence, ils ferons beaucoup plus de kilomètres qu'avant. Ce arrivera à l'effet inverse de la logique écologique de cette taxe. C'est n'importe quoi».* De l'autre côté du département, à Pagny-le-Château dans le canton de Seurre, Nicolas Michaud évoque une baisse de compétitivité au nom de sa Cuma, qui livre des pommes de terre aux grandes surfaces : *«c'est une charge supplémentaire dans le coût de fonctionnement de notre activité. Nous travaillons dans l'axe Dijon-Beaune-Chalon-Dole et sommes concernés par deux nationales. Il faudra faire un choix : soit répercuter cette taxe sur le prix au consommateur -et alors on entrera en concurrence avec d'autres personnes-, soit assumer cette charge avec une baisse de nos marges... Dans tous les cas, on perdra de l'argent».*

Un geste du gouvernement ?

La Cuma de la Robe des champs utilise un porteur de 19 tonnes et ne pourra pas éviter l'écotaxe en changeant d'itinéraires: *«envisager des détours ? Ce sera impossible avec les produits que nous livrons. Nous avons des horaires à respecter, les créneaux sont limités. Et en plus, un poids lourd n'a pas accès à toutes les routes»* explique Nicolas Michaud. *«Nous assurons des livraisons de 10 tonnes par semaine, on ne pourra pas acheter 10 utilitaires !»* enchaîne l'agriculteur, insistant une nouvelle fois sur la baisse de compétitivité engendrée par rapport à d'importants grossistes qui, eux, pourront diluer plus facilement leurs charges avec leurs gros volumes. Le Côte d'orien attend désormais un *«geste»* du gouvernement en faveur des *«gens qui s'investissent localement pour faire du développement durable et qui apportent de la production de qualité au consommateur». «Ce serait un comble qu'il n'y ait rien, alors que le gouvernement prône la traçabilité et la sécurité alimentaire»* ajoute Nicolas Michaud.



Photos Réussir

Entre 0,025€ et 0,20€ par kilomètre

La mise en œuvre de l'écotaxe, initialement prévue le 1er octobre, a été décalée au 1er janvier pour des raisons techniques (source: www.service-public.fr). Prévue dans le cadre du Grenelle de l'environnement, cette taxe nationale s'applique aux poids-lourds à partir de 3,5 tonnes, qui utilisent le réseau routier national non concédé (ce qui exclut les autoroutes à péage), qu'ils soient immatriculés en France ou non. Son taux est compris entre 0,025 € et 0,20 € par kilomètre, en fonction du nombre d'essieux, du poids total autorisé en charge (PTAC) et de la classe d'émission Euro du véhicule, avec un abattement de 30 % pour les régions excentrées, comme la Bretagne. Afin de favoriser une meilleure répartition du trafic sur le réseau, certains itinéraires départementaux ou communaux seront également concernés par la redevance, alors que d'autres itinéraires du réseau national, dont le niveau de trafic est bas, n'y seront pas soumis. Outre sa logique écologique, l'écotaxe poids lourds, inscrite en 2009 dans la loi Grenelle 1, veut *«faire payer l'usage des routes par l'utilisateur réel, tout en dégageant des recettes permettant de financer les infrastructures de transport, notamment le rail et le transport fluvial. Comme elle concerne aussi les camions vides, elle se veut dissuasive et incitera les transporteurs à rationaliser leurs tournées».*

La filière touchée dans son ensemble

La SAS Bresson, négociant en céréales à Saulon-la-Chapelle, sera également impactée. *«L'entreprise est concernée sur plusieurs axes routiers, nous assurons des transports en régional et inter-régional»* signale Christian Racle. Le responsable de sites donne son avis sur cette nouvelle imposition : *«nous serons facturés tous les quinze jours, il va falloir faire des avances de trésorerie pour payer cette écotaxe. Ensuite, il faudra répercuter cet impôt supplémentaire. Comment ? On ne sait pas encore. Autant en compte publique, il y a la majoration forfaitaire obligatoire qui couvre les frais. Autant en compte propre, ça se complique sérieusement car ce nouvel impôt risque de se transformer directement en charge supplémentaire pour l'entreprise».*

Aurélien Genest

Zoom sur...

Une pétition pour l'élevage

Des fabricants d'aliments (Coop de France et le Snia) ont même lancé une pétition qu'il est possible de signer sur www.ecotaxe-elevage.org ou par courrier (pétition écotaxe/élevage, 41 bis boulevard Latour-Maubourg 75 007 Paris). Ces fabricants communiquent : «A l'heure où les filières animales françaises font face à des difficultés économiques majeures, il n'est pas acceptable de leur faire supporter une nouvelle charge. Les productions animales ont besoin de retrouver de la compétitivité par rapport aux produits importés. Un nouvel impôt est en totale contradiction avec ces objectifs. L'écotaxe ne doit pas s'appliquer aux livraisons et aux enlèvements en élevage, secteur qui participe au dynamisme économique de nos régions. L'élevage est essentiel au tissu économique local et une augmentation de ses charges ne fera que l'affaiblir davantage, menaçant un peu plus les entreprises et les emplois qui en dépendent. Le gouvernement doit être cohérent avec les plans de relance qu'il entend mener pour soutenir et relancer l'élevage en France. Il doit l'exempter temporairement de cette charge».

Point de vue

La FDSEA demande l'exonération

La FDSEA de Côte d'Or a saisi les parlementaires concernant l'application de cette écotaxe qui va pénaliser les agriculteurs. L'exonération des tous les agriculteurs et de toutes les filières amont aval agroalimentaires est demandée. Dans un courrier daté du 4 septembre et envoyé à Laurent Grandguillaume, le président de la FDSEA 21 Fabrice Faivre interpelle le député sur la *«certaine incohérence dont fait preuve le gouvernement» : «Alors qu'il affiche une volonté de développer les circuits courts, il va taxer les agriculteurs qui utilisent des véhicules de plus de 3,5 tonnes pour leurs livraisons, alors qu'il veut soutenir l'élevage, il va taxer les éleveurs qui utilisent des camions bétaillères pour amener leurs animaux au pré ! Et quelles sont les alternatives à ces transports ? Dans le même temps, les transports internationaux qui traversent la France par les autoroutes concédées, alors qu'ils pourraient utiliser des moyens de transports alternatifs (rails notamment), ne seront pas taxés. Cette nouvelle taxe va renchérir les coûts de transport des matières premières dont les agriculteurs ont besoin pour produire (les transporteurs ayant obtenu par la loi, l'application d'une majoration forfaitaire du transport). Vous connaissez toutes les difficultés, voire l'impossibilité, pour le secteur agricole de répercuter la hausse des coûts de production vers l'aval. Notre secteur supportera donc intégralement le coût de cette taxe qui va affecter la compétitivité de nos exploitations. Conscient de ces impacts négatifs, nous vous sollicitons pour que le secteur agricole soit intégralement exonéré de la taxe poids lourds».*

CFPPA de Quetigny-Plombières Lès Dijon (21)



REJOIGNEZ NOS FORMATIONS AGRICOLES et HORTICOLES

Dès maintenant sur les formations suivantes :

- **BP REA** Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (niveau IV)
- **BPA** Brevet Professionnel Agricole spécialisé en Travaux de Conduite et d'Entretien des Engins Agricoles (niveau V)
- **BPA** Brevet Professionnel Agricole D'Horticulture Ornementale et Légumière

Pour tous renseignements, contactez le CFPPA au 03.80.71.80.40

21, boulevard Olivier de Serres – BP 42- 21801 Quetigny cedex
Mail : cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr

▸ Formation

Certiphyto: Obtenir son certificat Décideur en Exploitation Agricole

2 jours
Sessions polyculture-élevage
Is/Beze: 28 et 29 octobre
Darcey: 4 et 7 novembre
Sessions viticulture
Beaune: 15 et 18 octobre
Nuits St Georges: 5 et 8 novembre
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03.80.90.89.09
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 74

Cesser son activité: Comment faire les bons choix

Acquérir des outils et méthodes nécessaires au bon déroulement de la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour
Date et lieu : 15/10/2013 à Créancey
Public concerné : Public cédant à partir de 55 ans
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 67 89
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Utiliser les bilans de Boviclic pour prendre des décisions

Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 16/10/2013 ou 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Recruter et encadrer un salarié

Acquérir les bases pour réussir un recrutement, accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 24/10/2013 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs et viticulteurs de Côte d'Or employeurs ou futurs employeurs de main d'œuvre
Public concerné : Etre ou ayant le projet de devenir employeur de main d'œuvre salariée
Contact : Maud Courberand (FDSEA21) - 03 80 68 67 68
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Agriculteur français et développement international

Mission réussie pour Afdi 21

Dans le cadre du partenariat entre Afdi Bourgogne Franche Comté section Cote d'Or et les organisations paysannes malgaches de Fianarantsoa, des missions de suivi des partenariats sont organisées. Elles permettent de faire le bilan avec les partenaires et de réfléchir ensemble aux perspectives et aux orientations futures. C'est ainsi que Christian Olivier est parti en mission au mois de mai 2013.



Maria et Abel.

Paysans du Nord et du Sud main dans la main, c'est la mission d'Afdi (Agriculteurs français et développement international). Afdi, c'est 33 ans d'histoire à travers le monde, une solidarité paysanne basée sur le métier commun d'agriculteur, la défense d'un modèle : l'agriculture familiale. Depuis 18 ans, Afdi 21 accompagne à Madagascar les paysans Betsileo de la région de Haute Matsiatra (à Fianarantsoa à 1300 m d'altitude). Retour sur cet accompagnement et les grandes avancées du partenariat.En 1995, plusieurs agriculteurs de Côte d'Or répondent à une demande nationale pour soutenir la naissance d'une organisation agricole régionale, le Cram (Cercle régional des agriculteurs malgaches). Ils s'engagent à leurs coté et des échanges paysans à travers des missions nord/sud et sud/nord se succèdent, en fonction des demandes et des besoins. Aujourd'hui , le Cram a pris son autonomie, il a grandi, avec l'embauche de deux techniciens malgaches pour informer, encadrer et vulgariser les techniques agricoles aux paysans dans les villages. Le Cram est devenu le principal producteur de semences de la région. Avec la vente des semences, le Cram se constitue des fonds propres et gagne progressivement une indépendance financière.

L'ouverture à d'autres partenaires

En 2006, Afdi 21 décide de soutenir trois autres organisations paysannes régionales avec notamment le soutien financier de l'opération *«un quintal pour l'Afrique»*, en collaboration avec les JA. Un bureau décentralisé Afdi BFC à Fianarantsoa est mis en place avec l'embauche d'un technicien supérieur Malgache Abel qui sera chargé de représenter Afdi BFC en région de Haute Matsiatra et d'assurer un appui de proximité. A la même période, plusieurs projets européens sont orientés sur la région de Haute Matsiatra via les organisations étatiques (ministère de l'agriculture, délégation régionale). De 2009 à 2012, le FRDA (Fond régional de développement agricole) est mis en place. Au niveau des communes, les CSA (Centres de services agricoles) voient le jour. Pour orienter et décider de la pertinence des actions, des assemblées paysannes sont élues à tous les niveaux. Une Chambre d'agriculture régionale nait à Fianarantsoa. En 2011, Afdi BFC décide d'appuyer une plateforme d'organisations paysannes. Cette organisation régionale fédère 17 organisations paysannes (OP) regroupées par filières. L'objectif d'Afdi est de soutenir cette OP dans sa mission fédératrice (embauche d'une responsable administrative et financière, Maria, pour former et mettre en place les comptabilités des différentes OP, la formation des élus et des techniciens, etc…) dans le but de définir et de défendre une politique régionale agricole en collaboration avec une organisation syndicale nationale SOA (Syndicat des organisations agricoles).



Madagascar.

Au final, 18 ans après l'arrivée d'Afdi 21 dans la région de Fianarantsoa, une organisation agricole paysanne régionale s'est mise en place. Ils habitent une maison commune : c'est la naissance d'une maison de l'agriculture malgache. Le syndicalisme régional prend forme pour définir avec les paysans une reconnaissance du métier et une politique régionale de développement agricole. Mission réussie ! Bravo et merci à tous les acteurs, membres d'Afdi et partenaires, qui ont participé à cette réussite : le développement durable d'une agriculture paysanne régionale. *«Paysans du monde, le ciment qui nous unis, c'est la terre…»*

CHRISTIAN OLIVIER



La maison de l'agriculture.



Les paysans du Cram

▸ Rendez-vous

Soirée festive le 07 novembre

**Afdi Côte-d'Or et la MFR de Quetigny organisent une soirée, jeudi 7 novembre à partir de 19h30,
dans les locaux de la MFR de Quetigny. Les partenaires malgaches, présents pour l'occasion, présenteront l'agriculture de leur pays et les actions menées par leur organisation paysanne. La soirée sera ponctuée d'animations à découvrir. Repas : 18€/adulte, 8€/enfant. Inscriptions auprès d'Afdi BFC (03 80 48 43 27 ou afdibfc@afdibfc.org) avant le 24 octobre.**

Suite aux annonces de François Hollande

La FDSEA réagit : la zone intermédiaire à nouveau oubliée par cette réforme !

Fabrice Faivre (président) : *«C'est un coup rude porté à notre agriculture, notamment aux grandes cultures. Ce sont elles qui sont le plus impactées dans cette affaire. Ces annonces ne sont bonnes ni pour notre département, ni pour la région dans son ensemble. Les zones intermédiaires ont été totalement oubliées par Hollande et Le Foll. Nous avions pourtant alerté l'ensemble des élus et des parlementaires depuis un certain nombre de mois, notamment sur la notion de soutien plancher. Au final, la Côte d'Or devrait encore perdre entre 7 et 10 millions d'euros... La coupe est vraiment pleine. La surprime des 52 premiers hectares aura des conséquences importantes dans notre département. Si les grandes cultures sont les grandes perdantes de cette nouvelle Pac, ce n'est guère mieux pour les éleveurs. Ils n'ont été que partiellement entendus. Au-delà des soutiens, nous demandions de pouvoir retourner 10% des prairies pour avoir plus d'autonomie fourragère et alimentaire. Il n'y a visiblement rien là-dessus.*



Fabrice Faivre : «La Côte d'Or devrait encore perdre entre 7 et 10 millions d'euros»

Il y a bien des transferts prévus au bénéfice de l'élevage, mais j'ai bien peur que ce transfert ne soit totalement dilué dans une baisse des prix à la production. Les prix des vaches de reforme et des jeunes bovins sont déjà en baisse aujourd'hui... Je crains que nous ne descendions rapidement en dessous des 4 €/kg pour les vaches de réforme. En parlant de réforme, celle-ci ne va pas résoudre les problématiques de l'élevage dans nos zones. Une éventuelle aide aux exploitations laitières est annoncée, mais sous quelle forme ? Rien n'est calé aujourd'hui et j'attends de voir. La bonne nouvelle serait que les éleveurs laitiers en zones défavorisées puissent rentrer dans le dispositif de l'ICHN».

Mauricette Besançon (vice-présidente): *«Cette moyenne nationale de 52 hectares retenue par la France n'a pas de sens. La surdotation des 52 premiers hectares pénalisent lourdement les exploitations de Zone intermédiaire qui se caractérisent par un faible potentiel, de faibles soutiens et donc une surface moyenne plus importante. L'impact d'une telle mesure peut s'avérer dramatique. Et de surcroît, seuls les actifs au sein des Gaec seront reconnus, quelle distorsion de traitement.... Bravo pour la reconnaissance de l'emploi et de tous les actifs... La solution remède proposée par le Président de la République, c'est le passage en Gaec pour tous les associés de sociétés. Curieuse proposition qui me laisse dubitative ! A voir si dans les faits la transparence sera vraiment reconnue à ces nouveaux Gaec tout au long de la période. Et puis, tous les exploitants ne veulent pas ou ne peuvent pas passer en Gaec, certains ont besoin d'associés non exploitants ! Que tous les chefs d'exploitation ne soient pas reconnus, c'est inacceptable !».*



Mauricette Besançon : «Que tous les chefs d'exploitation ne soient pas reconnus, c'est inacceptable !».

Formations

Le catalogue bientôt chez vous

La Chambre d'agriculture vient d'éditer son programme de formations valable jusqu'en février. Le document arrivera le 25 octobre avec Terres de Bourgogne.

En système conventionnel ou en agrobiologie, aucun chef d'exploitation n'a été oublié dans le nouveau catalogue de formations de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Il y en aura pour tous les goûts, tous les besoins, toutes les productions. Les responsables du pôle formation espèrent que la tendance haussière de 2012 (165 formations proposées pour plus de 1700 stagiaires présents) sera confirmée lors de cette nouvelle campagne. Le président Aurélien Viellard tient d'ailleurs à rappeler l'intérêt de se former : *«On le sait, les exploitations qui seront le plus pérennes seront celles qui auront acquis une vision d'ensemble du métier. Je pense à l'aspect économique, mais également aux nombreuses orientations qu'il faudra prendre demain. Les formations sont faites pour ça».*

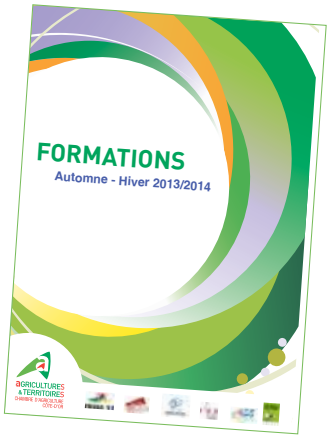
Savoir *«lever la tête»*

Selon le président du pôle, *«de nombreux exploitants attendent encore trop souvent qu'une formation devienne obligatoire pour y participer». «C'est notamment le cas pour Certiphyto...»* lance Aurélien Viellard, bien conscient des difficultés des agriculteurs à pouvoir se libérer : *«le travail est de plus en plus prenant sur nos exploitations, c'est certain. La difficulté est de pouvoir se libérer une journée pour aller se former, lever la tête et voir ce qui se passe autour de nos fermes. Dans tous les cas de figure, la démarche est payante pour l'agriculteur qui en tire de nombreux bénéfices».* Pour Aurélien Viellard, plus on attend pour se former et plus des écarts se créent, dans tous les domaines: *«je pense notamment à tout ce qui tourne autour de la réglementation, mais aussi sur les aspects techniques et agronomiques».*

Le frein n'est pas financier

Les formations proposées dès la fin du mois seront regroupées en une dizaine de thématiques. *«Il y en aura des formations plutôt généralistes, d'autres un peu plus pointues à destination des initiés. Les jeunes agriculteurs en cours d'installation ou récemment installés sont également concernés avec un programme qui leur sera dédié»* informe Aurélien Viellard, pour qui l'aspect financier ne doit pas être un frein à la formation : *«les stagiaires ont accès à la formation à un coût très modique grâce au fonds de formation Vivéa. Les chefs d'exploitation peuvent aussi bénéficier de réductions liés au service de remplacement et disposent, en plus, d'un crédit d'impôt. Tout le monde n'a peut être pas connaissance de ces dispositions».*

Aurélien Genest



Formations

Analyser ses résultats technico-économique Galacsy

Quantifier le poids des différentes composantes du coût de production, dégager les moyens de les contenir et analyser la conduite des exploitations les plus performantes pour envisager ses propres pistes d'évolution.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 29/10/2013 (Session en Plaine) et 31/10
Public concernée : Eleveurs soucieux d'analyser la conduite de leur exploitation sous l'angle technico économique
Contact : Franck Lavedrine (Contrôle laitier) - 03 80 68 67 10
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Etre capable d'optimiser l'élaboration de ses rations en fonction de ses ressources pour améliorer l'efficacité technique et économique de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : courant octobre 2013 à Créancey
Public concerné : Eleveurs de bovins allaitants
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Alimentation des ovins : faire les bons choix pour produire des carcasses de qualité

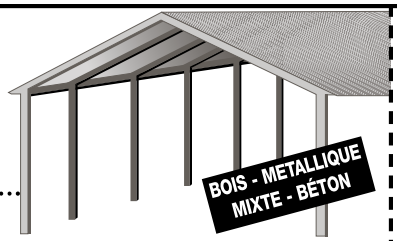
Définir une alimentation adaptée pour produire des agneaux de qualité et ce, de manière constante sur l'année (conformation, état d'engraissement, couleur et tenue du gras)
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions courant octobre 2013 (Créancey, Autun)
Public concerné : Eleveurs d'ovins de Bourgogne
Contact : Anne Marie Bolot (Terre d'ovin) - 06 88 16 23 95
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Programmes, tarifs et conditions sur demande

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▸ Agenda

13/10 Brocante du Parc à Nevers
La brocante du Parc, mensuelle à Nevers, aura lieu dimanche 13 octobre de 7h à 18h, dans le Parc Roger Salengro, à côté de la Place Carnot. Entrée gratuite.

17/10 Foire-concours aux veaux de Corbigny
Jeudi 17 octobre, le Comité des foires de Corbigny organise la foire-concours aux veaux au marché au cadran (Sicagemac). L'arrivée des animaux est prévue à 6h, le concours à 8h30, et la vente durant toute la matinée jusqu'à la proclamation du palmarès en début d'après-midi. Contact: Pascal Loisy au 06 66 97 52 42.

20/10 Vide-greniers à Moulins-Engilbert
Le vide-greniers de Moulins-Engilbert aura lieu le dimanche 20 octobre de 8h à 18h, à la salle polyvalente. Entrée gratuite.

2/11 Anciens de Magny-Cours/Challuy
L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son assemblée générale le samedi 2 novembre à partir de 18h à la ferme du Marault. L'AG sera suivie du repas annuel de l'association, à partir de 20h, sur place. Le prix du menu est fixé à 20 euros pour les adhérents, 22 euros pour les autres (boissons non comprises). Renseignements et réservations au 06 11 34 57 34 ou par mail: magnycours.challuy@laposte.net.

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse
Aidez-nous à mieux vous connaître
3 diners pour 2 personnes à gagner
Accès sur le site ou à partir de ce code

Axéréales

A moisson d'automne exceptionnelle, moyens exceptionnels

Compte tenu des surfaces semées en cultures de printemps, la moisson d'automne va connaître des volumes récoltés exceptionnels. Le groupe Axéréal s'est organisé en conséquence pour préparer ses silos à recevoir les productions de ses adhérents.


Les 300 silos du groupe sont prêts à recevoir la récolte.

Grâce à une politique volontariste d'investissements à long terme, Axéréal s'est doté, au fil des générations, d'un réseau d'outils de collecte et de stockage unique dans la région. Il continue de le moderniser chaque année. 40 M€ d'investissements et d'entretien sont prévus en 2014 dans les outils Métiers du grain, de proximité (collecte / travail du grain) et d'expédition.
Sur le territoire du Groupe, les adhérents d'Axéréal disposent de 350 silos de proximité, avec 104 séchoirs d'une capacité totale de séchage de 385 000 points. Ils peuvent ainsi planifier et réaliser leurs travaux de moisson à leur rythme et en toute sécurité.

Par ailleurs, sur les trois premiers mois de la campagne, grâce à une organisation logistique trains et camions performante, Axéréal a commercialisé suffisamment de marchandises à ses clients et filiales, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, pour assurer la réception des maïs, tournesol et millet dans ses installations cet automne.

Les ouvertures des silos seront gérées par chaque région Axéréal en fonction des besoins des producteurs et des aléas climatiques. Pour garantir cette souplesse, les séchoirs fonctionneront 7j/7 pour assurer le séchage des volumes importants attendus. Il est également rappelé que les livraisons dans les silos sécheurs embranchés bénéficieront d'une majoration de prix, et que le barème de séchage est établi pour la durée de la moisson d'automne, gage de visibilité pour les adhérents.
En maïs notamment, tout est fait pour faciliter les travaux de récolte des adhérents, et pour garantir la qualité du service, - la disponibilité et le professionnalisme des équipes des silos Axéréal sont unanimement reconnus -, ainsi que la qualité du produit, dont la grande part trouve son débouché en amidonnerie, compte tenu de la bonne qualité (promatest) des grains séchés.
De façon à anticiper les flux vers les séchoirs et les besoins en camions, et dans un esprit de collaboration efficace, le groupe Axéréal invite toutefois les adhérents à prévenir leurs interlocuteurs de proximité des silos de leurs intentions et du déroulement de leurs chantiers 24 heures à l'avance.

Carnet de voyage

S'ouvrir à d'autres traditions agricoles

Elevons-nous les animaux de la même façon ? Réalisons-nous les mêmes cultures ? Avons-nous le même matériel ? Autant de questions que se posent tout agriculteur et encore plus les jeunes en formation. C'est pourquoi 10 étudiants du lycée de Nevers Cosne Challuy sont partis découvrir l'agriculture au Québec.


10 étudiants en BTS ACSE ont suivi un stage au Québec durant six semaines.

La formation du BTS ACSE (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation) s'adresse à tout jeune souhaitant travailler dans le milieu agricole, qu'il en soit issu ou non. Ils seront ensuite, chefs d'exploitation, salariés ou encore techniciens dans des organismes agricoles. Acquérir des connaissances mais aussi de l'expérience est donc indispensable pour la réussite dans leur vie professionnelle.

C'est ainsi que 10 étudiants ont décidé, en plus de leur stage en exploitation française, de découvrir *«une autre agriculture»* en partant durant 6 semaines outre Atlantique : au Québec. Ce départ est facilité par le partenariat d'échange réciproque de stagiaires signé en 2009 avec un établissement québécois, le CEGEP de Lévis Lauzon.

Après des démarches administratives lourdes mais obligatoires pour obtenir le *«sésame»* du permis de travail et grâce au soutien de l'OFQJ (Office Franco Québécois pour la Jeunesse), ils se sont envolés mi juin pour Montréal. 2 jours plus tard, ils ont rejoint leur maître de stage dans un rayon de 100 km autour de la ville de Québec.
Les motivations de chacun étaient variées : nouvelles techniques, découverte d'un pays, d'une culture mais ils avaient tous en commun une envie de découverte. Chacun a ainsi pu appréhender la production qui l'attirait : fruits rouges, pommes de terre, apiculture, centre équestre ou encore élevage laitier.
Le travail dans les exploitations fut varié : *«machinerie»* (entretien du matériel), pansage, curage et traite des animaux, fenaison… A cela se sont ajoutés les repas et la vie en famille pour une immersion totale autant professionnelle que personnelle.
Les échanges d'expériences sont encore nombreux au retour et ont été formalisés en public le mardi 24 septembre devant les autres étudiants du lycée. Il en ressort des remarques positives sur la vie de famille, leur organisation mais une déception pour certains concernant le matériel, moins moderne que dans les exploitations connues.
Dans tous les cas, l'ouverture pédagogique sur des techniques, des méthodes de travail différentes (horaires parfois décalées) et l'ouverture personnelle par de nombreuses rencontres a permis une expérience enrichissante qui leur servira sans nul doute pour leur future vie professionnelle.

STÉPHANIE MOULIN

Journées portes ouvertes "bâtiments d'élevage"

Ne pas négliger les énergies renouvelables

Après le thème de l'ambiance des bâtiments en 2012, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a choisi celui des énergies renouvelables pour ses portes ouvertes dans deux fermes de la Nièvre et de l'Yonne, les 4 et 6 novembre prochains.

La Chambre d'Agriculture de la Nièvre organisera deux après-midi de portes ouvertes *«bâtiments d'élevage bovins allaitants»*, autour de la thématique des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'énergie photovoltaïque. Les points communs des deux sites choisis concernent la production d'électricité en toîtures de bâtiments d'élevage. La volonté des techniciens de la Chambre, lors de ces rencontres, sera d'aider les éleveurs présents à mieux appréhender les points à considérer pour mettre en place (ou rénover) des bâtiments avec installation de panneaux photovoltaïques adaptés à l'élevage. Quels sont les repères techniques liés au photovoltaïque (orientation, pentes), adaptés à l'élevage (comment conserver l'ambiance du bâtiment ?), économiques (quelle rentabilité aujourd'hui?) et les démarches ?. Un rapide état de la filière bourguignonne et nivernaise sera également présenté. Pour chaque site, les bâtiments présentés et leurs installations photovoltaïques seront explicités. Deux bâtiments seront ainsi ouverts, chacun sur une seule demi-journée :

- Lundi 4 novembre à 14 h00 à l'EARL Pacquet, Bonnay, 58240 Langeron: 95 vêlages, producteur de bovins maigres et reproducteurs en système herbager avec cultures principalement auto-consommées. Le bâtiment, de structure métallique sur lequel est installé le photovoltaïque est dédié aux reproductrices et femelles de renouvellement, avec les particularités d'être bardé en filets brise-vent et aménagé intérieurement avec des pan-neaux amovibles, modulables à volonté, qui facilitent l'adaptation des cases aux nécessités de gestion des lots hivernés. Ce bâtiment atypique en Nièvre, permet également, après le lâcher, de composter sous bâtiment, de stocker du matériel …

- Mercredi 6 novembre à 14 h 00 à la Ferme de Come, chez Christophe et Henri Rousseau, Come, 89450 Domecy-sur-Cure, (près de Bazoches): 90 vêlages charolais et limousins, producteurs de bovins gras, veaux et volailles en plein-air en système polycultures-élevage. Le bâtiment, 4 faces bardées de bois, sur lequel est installé le photovoltaïque est dédié à 63 vaches limousines en aire paillée intégrale. Nous aurons également l'opportunité de visiter l'unité de méthanisation nouvellement installée.

Pour plus de détails, contactez la Chambre d'agriculture de la Nièvre : Jean-Louis Bridier, conseiller élevage et bâtiment au 03 86 93 40 54 ou Etienne Bourgy, chargé de projets énergie au 03 86 93 40 18.



Les deux portes ouvertes auront lieu le 4 et 6 novembre à Langeron et à Domecy-sur-cure (89).



Les panneaux photovoltaïques constituent une opportunité pour valoriser les bâtiments d'élevage.

Le mot de la Chambre d'agriculture

La modernisation de nos fermes d'élevage passe souvent par l'investissement dans un bâtiment. Avoir une solution pour le financer tout ou partie est rare. Pourtant la solution du *«toît photovoltaïque»* doit être étudiée de près: même si les conditions d'accès ont changé, la rentabilité existe toujours. Une autre production d'énergie à découvrir, la méthanisation, est aussi une solution d'avenir que nous souhaitons voir se développer. Afin de vous rendre compte des atouts et des démarches nécessaires à effectuer, suivez les visites que nous vous proposons dans deux exploitations qui ont fait ces choix.
Didier Ramet, président de la commission élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

Formations

10,11 et12/10

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 16 octobre à Nevers, les 22 et 24 octobre à Decize, les 5 et 7 novembre à Clamecy, les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Clamecy.

Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation.

Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Rendez-vous

Assemblée générale et soirée de l'amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy

L'Amicale des Lycées Agricoles de Magny-Cours/Challuy, réveillée en 2012 après 20 ans d'inactivité compte déjà plus de 120 adhérents. Ce qui prouve qu'il y a une véritable attente collective. Parmi les buts de l'amicale, le plus important est de permettre aux élèves, étudiants, apprentis, apprenants, professeurs et personnels anciens et actuels de se retrouver, garder contact. Pour ce faire, chaque année, plusieurs rendez-vous sont mis en place pour permettre ces retrouvailles. On compte parmi ceux-ci les portes ouvertes du LEGTA de Challuy, des sorties techniques (visite de l'Inra de Bourges) et dans des moments plus conviviaux, le pique-nique de départ de Christian Dudouet, et le repas des 20 ans du déménagement du lycée de Magny-Cours à Challuy.

Dans ce même cadre, la prochaine soirée se déroulera le 2 novembre prochain, à 20h, à la ferme du Marault, à Magny-Cours. L'amicale tiendra son assemblée générale à partir de 18h, à la ferme du Marault.
Pour mieux connaître l'amicale et avoir des renseignements sur ses prochaines manifestations, écrivez-nous à L'Amicale des Lycées Agricoles de Magny-Cours/Challuy - Legta de Challuy - 243 route de Lyon
58 000 Challuy
et/ou par mail :
magnycours.challuy@laposte.net

LA PRÉSIDENTE DE L'AMICALE



▸ Édito

Le jeu du poker menteur !

Tout le monde se souvient du scandale de la viande de cheval achetée en Roumanie par des traders peu scrupuleux et des industriels en recherche de minerai à bas prix. Le grand public ainsi que les journalistes ont alors découvert des mots utilisés dans bien d'autres domaines bancaires, industriels, où l'argent n'a pas d'odeur. Alors pourquoi n'en serait-il pas de même en matière d'alimentation? La main sur le cœur comme d'habitude, nos grands distributeurs sont venus voir les éleveurs au salon de l'agriculture et ont promis de favoriser la viande bovine française dans leurs rayons et leurs restaurants : Micros et caméras obligent … Après un printemps compliqué pour les éleveurs du fait des conditions climatiques et des coûts de production qui n'ont cessé d'augmenter, l'été fut plus favorable au niveau des cours des bovins. C'était sans compter sur la stratégie rodée de ces vautours dont l'objet n'est autre que la réalisation de marge abusive, sans scrupule sur l'origine de celle-ci. Résultat: 50 centimes de moins en deux mois sur les vaches finies et 150 à 200 € de moins sur les vaches maigres depuis début août.
La cause en est simple. Mc Do qui est le premier distributeur de steak haché (50000 T/an) a choisi de se servir chez tous nos voisins européens, Irlande, Italie, Pays-Bas et Allemagne. La facilité avec laquelle les distributeurs français nous expliquent qu'ils n'auraient pu se servir chez les abatteurs français alors que les frigos sont pleins est déconcertante! La palme revient au groupe Carrefour qui, au prétexte de faire de la promotion de la viande achète des carcasses bradées au Royaume-Uni. Celles-ci proviennent des abattages importants du fait de la tuberculose dans ce pays. Cette viande est certes consommable mais elle est bradée et nos GMS ont flairé le coup commercial. La semaine dernière, lors de notre visite chez Carrefour Market nous avons découvert cette viande sous une pancarte VBF. Il s'agit d'une véritable fraude et non d'une erreur puisque tous les magasins de l'enseigne ont fait la même chose. Dans quelques jours Carrefour va fêter ses cinquante ans et se faire de la pub sur des produits bon marché et français pour une virginité retrouvée …

EMMANUEL BERNARD

Viande bovine

La mobilisation syndicale s'accentue

Après le blocage de l'enseigne McDonald's, la FDSEA et les JA de la Nièvre se sont à nouveau mobilisés, vendredi dernier, pour contrôler les origines des viandes bovines commercialisées chez Picard Surgelés et Carrefour Market. Blocage temporaire des lieux et visite des frigos étaient au programme de cette journée d'action.



Une discussion s'est engagée avec le responsable du rayon boucherie du magasin lors de la visite des frigos de l'enseigne.

Répondant à l'appel à mobilisation de la FNB, et une semaine après le blocage du McDonald's de la place du champ de foire à Nevers, les éleveurs de la FDSEA et des JA de la Nièvre étaient, vendredi dernier, à nouveau de sortie pour contrôler les frigos et origines des viandes commercialisées par quelques enseignes renommées de la transformation et de la distribution. Réagissant à la chute des cours de la viande bovine, qui fait peser de lourdes incertitudes sur le devenir des exploitations d'élevage et sur la campagne de commercialisation des broutards à venir, les éleveurs promettent néanmoins de nouvelles actions de blocage - d'une envergure plus importante - chez de gros faiseurs en matière de viande bovine dans les prochains jours.



Viande bovine française, origine Grande-Bretagne : Cherchez l'erreur …

Les visites du jour auront néanmoins permis de constater que malgré une communication offensive sur la valorisation de la Viande Bovine française (VBF), les pièges tendus au consommateur et impactant directement les producteurs étaient bel et bien réels dans les linéaires des GMS. Outre des boulettes de viande de bœuf aux origines suédoises, néo-zélandaises et autres pays de l'Union Européenne - le tout dans le même aliment ! -, la petite quinzaine d'éleveurs ayant fait le déplacement sur Nevers auront découvert une véritable *«pépite»* dans les linéaires de Carrefour Market : De la viande bovine française, née, élevée et abattue en Angleterre ! Après un échange relativement peu courtois avec le responsable du rayon viande de l'enseigne, et après un contrôle des frigos ayant néanmoins révélé un approvisionnement 100 % français pour la boucherie traditionnelle, les éleveurs ont pris la liberté d'inscrire sur l'affiche promotionnelle du produit la mention *«Attention, viande étrangère»*, tout en rappelant qu'ils restaient mobilisés pour plusieurs semaines et qu'ils n'hésiteraient pas à faire valoir les tromperies orchestrées du consommateur à l'occasion du cinquantième anniversaire de la maison mère des Carrefour Market dont les médias se font maintenant le relais depuis plusieurs jours.
Ainsi, les syndicats locaux et cantonaux de la FDSEA et des JA ont été appelés dès cette semaine à la mobilisation sur tout le département, pour vérifier la mise en avant de VBF dans les linéaires des GMS Nivernaises. Dans l'attente d'une mobilisation plus accrue des éleveurs dès la semaine prochaine.

S.L - FDSEA 58

Bovins Croissance récompense les élevages bourguignons

Un Nivernais remporte le Sabot d'argent 2013

Le 2 octobre dernier, à Trucy l'Orgueilleux, l'éleveur Christophe Divorne a reçu le Sabot d'argent de la part des quatre conseils d'administration Bovins Croissance de Bourgogne. Une récompense méritée qui met en avant son exemplarité régionale.



Christophe Divorne (chemise grise au centre) a reçu son Sabot d'argent le 2 octobre, en présence des administrateurs Bovins Croissance des quatre départements bourguignons. Sur les dix lauréats bourguignons, quatre autres Nivernais ont été récompensés: Patrick Mome, 3e du classement; le Gaec de Fontaine Blanche, 4e; Eric Lauseur, 8e; et Florent Besson, 9e.

Après un Sabot d'or au niveau national remis en 2011 au GAEC nivernais de Fontaine Blanche, Bovins Croissance honore cette année un autre éleveur issu du département 58: Christophe Divorne, de Trucy l'Orgueilleux, remporte cette distinction au grade argent, c'est-à-dire au niveau régional. Les membres des conseils d'administration de Bovins Croissance de Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne, se sont en effet retrouvés au cours d'une sympathique cérémonie pour récompenser le Nivernais en race charolaise. S'il finit au premier plan régional, Christophe Divorne a eu une saine concurrence à affronter puisque sur 769 éleveurs charolais ayant reçu un bilan génétique en 2013, 395 ont été sélectionnés pour le challenge Bourgogne.

50 vêlages par an

Les Sabots de bronze, d'argent et d'or récompensent les meilleurs élevages allaitants, par races, respectivement aux niveaux départemental, régional et national. Ces prix sont décernés par les structures Bovins Croissance sur un certain nombre de critères spécifiques: être adhérent depuis plus de cinq ans, avoir un troupeau connecté, réaliser plus de 20 vêlages par an, avoir de bons résultats techniques et génétiques. 3 postes sont retenus chacun pour un tiers: la croissance, le niveau génétique et la conduite technique avec un seuil éliminatoire sur la productivité. Sont également pris en compte la taille de l'élevage et la progression sur cinq ans. A ce compte-là, Christophe Divorne a été retenu comme le meilleur éleveur de Bourgogne en 2013. Il réalise une cinquantaine de vêlages par an, sur la base de 85% d'inséminations artificielle, et 20 à 30% de renouvellement, le tout sur une surface de 223 ha de SAU dont 63 ha de SFP.

Meilleurs critères que la moyenne raciale

Parmi les caractéristiques qui ont retenu l'attention du jury, Christophe Divorne réalise 89% de ses vêlages en décembre (entre le 10 et le 20). Ces vêlages groupés ont un avantage: ils facilitent la gestion sanitaire du troupeau et garantissent l'homogénéité des animaux lors de la vente pour une meilleure valorisation commerciale. Par ailleurs, le taux de mortalité est largement inférieur à la moyenne raciale: 5% sur les trois dernières campagnes contre 10,1% pour la race charolaise. Autre atout, l'IVV moyen de l'élevage est compris entre 360 et 375 jours, soit mieux que celui de la race (entre 380 et 390 jours). En terme de performances de croissance des veaux, celles du Nivernais sont largement supérieures aux moyennes nationales: +68 kg pour les mâles et +50 kg pour les femelles, grâce à des GMQ de 1500g/j sur les mâles et de 1280 g/j sur les femelles. Par ailleurs, en terme d'évolution génétique, Christophe Divorne oriente sa sélection principalement sur les qualités maternelles et plus particulièrement l'aptitude au vêlage et l'aptitude laitière, ce qui lui amène un niveau génétique nettement plus élevé que la race (+2,5 points sur l'AVel et l'ALait en 2012). Ces qualités maternelles accompagnées d'un potentiel de croissance et d'une conformation dans la moyenne permettent à l'élevage d'afficher un IVMAT maternel moyen de 101,5, soit 3,2 points au-dessus de la moyenne raciale.

E.C. D'APRÈS BOVINS CROISSANCE



Les dispositifs « élevage » de la Chambre d'agriculture (3/9)

La complémentation des veaux mâles au pâturage

Troisième épisode des actions menées par le service Élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre afin d'accompagner les éleveurs bovins-viande. Cette fois-ci, Terres de Bourgogne présente le suivi de la consommation de concentrés des veaux mâles au pâturage.

L'objectif de cette action est d'apporter aux éleveurs du département les repères de proximité concernant l'intérêt de la complémentation des veaux mâles de la naissance jusqu'au sevrage. En effet, actuellement, peu d'informations locales réactualisées existent sur ce volet technique. Cette démarche s'intègre dans notre orientation plus globale qui est de renforcer l'axe ruminant-pâturage-fourrage. Ce suivi est parti d'un constat : dans les élevages allaitants, 55 à 60 % des concentrés utilisés par le troupeau sont consommés par les mâles selon leur itinéraire. De plus, nous assistons depuis cinq ans à une hausse des cours des aliments et depuis une petite dizaine d'années à une augmentation des consommations. Ces deux facteurs combinés conduisent à une augmentation des coûts (augmentation des quantités consommées et du prix à la tonne) qui gonflent les charges opérationnelles et diminuent les marges économiques de l'atelier. Pour maîtriser au mieux la complémentation des veaux au pâturage, c'est-à-dire, impacter la croissance des veaux mâles tout en limitant la quantité de concentré distribué, il faut maîtriser la conduite des lots de vaches suitées au pâturage. Toute la difficulté de la complémentation est d'offrir au couple mère-veau, du lâcher jusqu'au début d'été, une herbe de bonne qualité (bonne valeur alimentaire) et en quantité suffisante (ni trop, ni trop peu) pour qu'il n'y ait pas de concurrence entre la mère et le veau. Chaque compétition mère-veau se fera au détriment du veau qui se réfugiera au nourrisseur.

275 veaux mâles sur 13 exploitations

Pour cette réactualisation départementale, nous avons choisi des veaux nés précocement (en décembre-janvier) et complémentés dès l'âge d'un mois. Nous avons donc retenu 13 exploitations du département dont voici les caractéristiques :

• Les veaux nés en décembre-janvier ont été complémentés dès l'âge d'un mois et sans interruption jusqu'au sevrage dans 11 lots. Dans les 2 autres lots, la complémentation des veaux a été suspendue du lâcher jusqu'à la mi-juin en fonction de la disponibilité de l'herbe, puis reprise jusqu'au sevrage.

• Selon les lots, la complémentation est conduite en libre-service (10 lots) ou en rationné avec une distribution quotidienne de concentrés (3 lots).

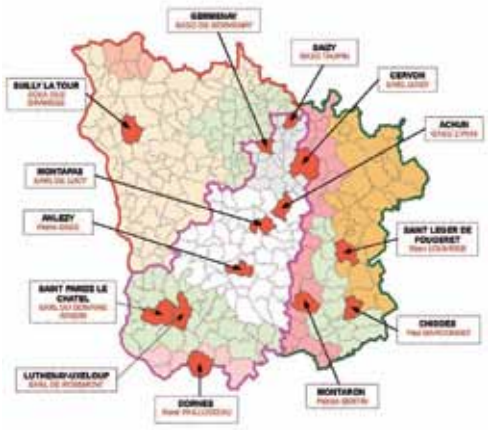
• Concernant le concentré distribué aux veaux, dans 7 lots, c'est un mélange fermier (réalisé à base de céréales produites sur l'exploitation et de correcteur azoté du commerce). Pour les autres lots, il s'agit d'un aliment ou MASH du commerce.

Ce dispositif permet de couvrir la majorité des pratiques rencontrées sur le département en terme de complémentation des veaux.

Le protocole :

- Complémentation continue : 2 pesées : A la mise à l'herbe - Au sevrage
- Complémentation discontinue : 3 pesées :

A la mise à l'herbe, en été : avant reprise de la complémentation, au sevrage



Le dispositif complémentation des veax mâles compte 275 veaux parmi 13 exploitations réarties sur l'ensemble du département.

La réussite d'un tel dispositif départemental, très exigeant, repose sur une forte implication des éleveurs et des techniciens pour centraliser les données. Nous remercions tous les éleveurs engagés dans ce suivi pour leur participation et leur implication. Dès cet automne, nous synthétiserons et présenterons les résultats obtenus à l'issue de cette première année de suivi. Nous reconduirons pendant au moins 2 ans ce suivi, afin de valider les résultats obtenus cette année et de pallier les effets « année », à l'image de ce printemps particulièrement humide qui n'a pas facilité la conduite des lots au pâturage.

▶ Formations

Certiphyto au 2ème semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 16 octobre à Nevers, les 22 et 24 octobre à Decize, les 5 et 7 novembre à Clamecy, les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert, les 19 et 21 novembre à Cosne-sur-Loire, les 26 et 28 novembre à Nevers, les 3 et 5 décembre à Corbigny, les 10 et 12 décembre à Cosne-sur-Loire et les 17 et 19 décembre à Clamecy. Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage. Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

A l'initiative de ses délégués cantonaux, et plus particulièrement des présidents et vice-présidents de l'échelon cantonal de Châtillon-en-Bazois, Moulins-Engilbert, Château-Chinon, Fours et Luzy, la MSA Bourgogne organise une formation sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), le jeudi 24 octobre, de 14h à 17h, à la salle des fêtes de Moulins-Engilbert. Tous les éléments sur l'aspect réglementaire de ce document unique seront communiqués lors de cette formation gratuite. Inscriptions auprès de Marie Petit au 03 86 84 21 82, ou de Alain Milliet au 06 18 71 31 00 ou de Serge Sauvaget au 06 87 17 92 16, afin d'établir la liste des participants

Matthieu Moreau: «*J'envisage de passer à l'engraissement*»

Associé avec sa compagne dans l'EARL du Domaine Ragon, à St Parize le Chatel, Matthieu Moreau, 29 ans, a une idée derrière la tête. Installé depuis novembre 2007 hors cadre familial, il réalise 75 vêlages sur 147 ha de SAU et élève aussi 380 brebis. De ses études au lycée Fontaines il a gardé le goût pour la technique et c'est naturellement qu'il s'est inscrit dans l'action de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, l'hiver dernier. «*Le but est d'avoir des références sur la croissance des veaux et savoir précisément ce qu'ils consomment de concentré, de la naissance jusqu'à la vente en broutards*» explique-t-il. «*Là, on mesure le volume au kilo près et cela permet d'être plus rigoureux. Et puis, cela permet aussi de vérifier que je suis dans les clous par rapport à mes collègues en matière de complémentation, et ce même si un système de conduite n'est pas transposable vers un autre*». Matthieu Moreau produit son propre triticale sur la ferme et achète des tourteaux non OGM du commerce. Son but est de vendre ses broutards à 400 kg le plus tôt possible avant l'hivernage suivant. «*Le suivi de la Chambre me permet de savoir quelle conduite faire des broutards si demain je voulais engraisser en taurillons*» dit l'éleveur. Car là est bien son objectif à moyen terme: «*On voit bien que le marché du broutard ne sent pas bon. Si un jour je finissais mes animaux, peut-être que je les valoriserais mieux. Ce ne sera pas facile car cela nécessite des investissements, de jongler avec la Pac et les cours de la viande mais si les marchés -notamment italien- se retournent, cela sera peut-être une solution*». Pour l'instant, Matthieu Moreau apporte ses broutards et la moitié de ses vaches grasses à la CIALYN et pense que l'engraissement peut intéresser son groupement. Dans le cadre du suivi de la Chambre, ses 29 mâles ont été pesés, une première fois le 2 avril, une seconde fois le 18 juin après le déparasitage et ce qui reste du lot (22 veaux ont déjà été vendus en septembre sous leurs mères et 7 sont rentrés pour être poussés en bâtiment) sera pesé avant l'expédition. «*J'attends de savoir combien les veaux ont consommé dans le but d'améliorer dans les années suivantes, grâce à la génétique et au pâturage tournant*». Cette année, le printemps a été froid et pluvieux, ce qui a entraîné une surconsommation de concentré en stabulation et au pré mais Matthieu va poursuivre le suivi les deux prochaines années afin de lisser ses références en années «*moyennes*». «*Nous devrions facilement améliorer ça*» pense-t-il, lui qui avoue que «*heureusement que nous avons des céréales sur l'exploitation, c'est ce qui nous sauve*». S'il réserve sa première qualité d'herbe à ses moutons, puis aux veaux femelles, il n'en néglige pas pour autant ses veaux mâles: «*Des bovins derrière des ovins, cela améliore la flore et nettoie bien la prairie. J'ai la chance d'avoir un parcellaire groupé et je peux donc facilement faire tourner les lots*». Engraissement ou pas, le but du jeune éleveur de St Parize le Chatel est bien «*d'améliorer le revenu et de remplacer les concentrés par de l'herbe de qualité*». La Chambre va l'y aider.



PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Repères

Dans le cas d'un pâturage maîtrisé, un niveau «*normal*» de consommation de concentré se situe à environ 1 kg pour 100 kg de poids vif (+/- 3 kg d'aliment pour un veau de 300 kg). Au-delà de 1,5 kg/100 kg de poids vif, sur la période de pâturage de mai-juin, cela traduit par un manque d'herbe. L'offre en herbe n'est pas suffisante pour le couple mère-veau (il conviendra de revoir le chargement) et le veau compense le manque d'herbe par le concentré.

▸ Agenda

12/10 22e Fête de la science

La fête de la science aura lieu les 11 et 12 octobre, dans les locaux de l'IUFM, 24 rue des Moreaux à Auxerre.
Journée réservée aux scolaires le vendredi et ouverte à tous les publics le samedi. L'édition 2013 aura pour thème *«De l'infiniment grand à l'infiniment petit»*. Le village des Sciences, installé à l'IUFM accueillera 28 ateliers, qui permettront d'expérimenter, observer, comprendre…
Renseignements : 03 86 52 57 14 et sur www.bourgogne-fetedelascience.fr

13/10 Traversée du vignoble de Chablis

Randonnée Auxerre - Chablis - Tonnerre à pied ou e VTT.
Trois parcours : 43 km (départ du parking de la gare SNCF d'Auxerre), 27 km (départ de la salle des fêtes de Beauroy) et 19 km (départ de la place de la mairie de Chablis), avec retour en bus aux points de départ pour les marcheurs
Renseignements sur : http://cafauxerre.ffcam.fr ou au 06 47 07 60 30

17/10 Rencontres Notariales à Auxerre

Les Rencontres Notariales 2013 auront lieu jeudi 17 octobre, de 17 h à 19 h, dans les locaux de la Chambre des Notaires de l'Yonne, 3 rue du Halage à Auxerre. Avec pour thème cette année : *«Se (re) lancer dans la vie»*
L'occasion pour le public de venir consulter gratuitement un notaire sur tous les sujets : différentes façons de créer son entreprise, acheter sa maison en toute sécurité, aider les familles recomposées, etc…

19/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 18 et samedi 19 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Vendredi 18 octobre : de 13 h 30 à 18 h, jugement des animaux
Samedi 19 octobre : de 9 h à 16 h 30, exposition des animaux. De 11 h à 12 h, défilé des animaux primés. A 15 h, visite officielle et remise des prix, suivies d'un vin d'honneur
Possibilité de restauration le midi avec dégustation de steak charolais

Assises de l'énergie

Yonne, Terre d'Éole

Les 3ème Assises Icaunaises de l'énergie ont réuni à Appoigny élus et professionnels du secteur, autour du thème de l'éolien



Les travaux de fondation de parc du Soleil levant à Venoy sont en voie d'achèvement et l'installation des mats devrait débuter d'ici la fin de l'année

Après les énergies renouvelables en 2011, le bois-énergie en 2012, la Fédération départementale d'électricité de l'Yonne (FDEY), a choisi pour thème de ses Assises cette année le thème de l'éolien. Apporter une autonomie énergétique à sa commune ou son territoire fait partie aujourd'hui des préoccupations des élus et ils étaient nombreux à assister à ces rencontres, où plusieurs tables rondes ont permis aux professionnels du secteur d'apporter leur témoignage.
«Une énergie propre, renouvelable, de proximité, qui créé des emplois non délocalisables et apporte des ressources aux collectivités…» Pour le président de la FDEY, Jean-Noël Loury, il est grand temps que l'Yonne rattrape son retard en la matière : *«le département, avec quatre éoliennes en production est en queue de peloton de la région, alors même que son potentiel éolien est le plus important de Bourgogne…»* Prêt pour cela à allier capitaux privés et publics dans le cadre d'une Société d'Économie Mixte (SEM), *«qui permettrait de rendre un service d'intérêt général à moindre coût…»*



Jean-Noël Loury, président de la Fédération départementale d'Electricité de l'Yonne



Catherine Quignon, maire de Montdidier, dans la Somme et Jacques Baloup, maire de Sementron et Conseiller général de l'Yonne

600 mats nouveaux en Bourgogne

Alors que la France s'est fixée pour objectif de mettre en service 25 000 mégawatts éoliens (dont 19 000 terrestres) à l'horizon 2020 (contre 7000 MW installés fin 2012), la Bourgogne ne compte à ce jour que cinq parcs pour 70 mâts, soit 140 MW installés. Mais seulement 8 MW dans l'Yonne, avec un seul parc en activité depuis 2011 dans le nord du département, aux Clérimois. Dans le cadre du Schéma régional Climat Air Énergie, la Bourgogne a fixé ses priorités : faire passer la part d'énergie renouvelable à 23 % de la consommation finale dans la décennie à venir. Un programme ambitieux, alors que la région n'en produit aujourd'hui que 8 %, dont près de 90 % pour la seule filière bois énergie. Appelé à devenir la seconde source d'énergie renouvelable après le bois, l'éolien devrait à terme représenter une puissance de 1500 MW. Soit l'installation de près de 600 mats nouveaux sur l'ensemble du territoire.
Présent à Appoigny, le président François Patriat a rappelé son objectif pour la région Bourgogne : un mix énergétique réparti entre le bois, le solaire, le vent et la biomasse : *«et dans ce mix, l'éolien a toute sa place. Ce n'est pas un choix idéologique, mais tout simplement le choix de la raison. En Bourgogne, nous avons du vent ! L'éolien est par essence une énergie décentralisée appartenant aux territoires. Inépuisable, sûre, propre, efficace, elle est de plus en plus acceptée, 67 % des Français la plébiscitent jusqu'à 1 km de chez eux…»*. Autre argument en faveur de la filière éolienne, l'emploi : *«si demain on va au bout de notre démarche, il y aura 5000 emplois en Bourgogne. Croyez-vous qu'une région venant de perdre 25 000 emplois dont 12 000 industriels en trois ans à cause de la crise peut se permettre de passer à côté de telles industries génératrices de richesse et d'emploi…!»*

L'exemple positif d'une commune de Picardie

Dans le département, plusieurs projets éoliens ont déclenché de véritables tempêtes contestatrices. A ce jour, comme l'a rappelé le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, six dossiers sont devant la juridiction administrative, en attente de jugement. Tout nouveau projet s'apparente à un véritable parcours du combattant. A l'image du témoignage apporté par le maire de Sementron et Conseiller général, Jacques Baloup, dont le projet de parc éolien sur le canton a nécessité pas moins de 13 années de procédure avant d'être accepté. A contrario le témoignage de Catherine Quignon Le Tyrant, maire de Montdidier, dans la Somme, a fait souffler comme une brise d'optimisme sur l'assemblée. Engagée depuis 2003 dans une politique de maîtrise de l'énergie à travers un programme pilote, la commune de 6000 habitants a recours aujourd'hui à tout un panel d'énergies renouvelables: chaufferie au bois, capteurs solaires, parc éolien. Pour des retombées économiques directes: cantine scolaire à 2 €, diminution de la taxe communale, aide à l'achat de vélos électriques… Avec comme impératif d'associer à chaque fois la population aux projets afin de déboucher sur une appropriation collective.

De nouveaux parcs vont voir le jour

Dans l'Auxerrois, le parc du Soleil levant (voir encadré), devrait être mis en service dans les mois à venir. Composé de 12 éoliennes, il aura une puissance totale de 24,6 MW, pour une production annuelle estimée à 57,1 millions de kWh. Pas très loin de là, le site de Chitry-Quenne et ses 16 éoliennes, devrait être opérationnel à l'horizon 2015. Quand à celui de Migé-Escamps, l'arrivée des fûts des 7 éoliennes est programmée dans les semaines à venir pour une livraison prévue en 2014. A cela, devrait s'ajouter la création dans l'Auxerrois, d'un centre de maintenance éolien.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Zoom sur…

Le parc éolien du Soleil levant

Entamés le 15 octobre 2012, les travaux pour la construction de 12 éoliennes et 2 postes de livraison sur les communes de Beine, Courgis et Venoy sont en voie d'achèvement, après avoir été retardés suite aux évolutions législatives en cours sur le prix de rachat de l'électricité produite. Les fondations seront bientôt opérationnelles et ont pris leur forme définitive après qu'ait été coulée sur chacune des 12 futures éoliennes la partie supérieure (la virole), sur laquelle sera boulonnée la base des mats. Au total, 300 m³ ont ainsi été versés, soit l'équivalent de 800 tonnes de béton. Réparties sur la ligne de crête reliant les communes de Venoy, Beine et Courgis, loin de toute habitation, les 12 éoliennes auront chacune une envergure de 126 m et une puissance de 2,05 MW, pour une puissance totale de 24,6 MW et une production estimée à 57,1 millions kWh/an, soit la consommation domestique de 26 000 foyers (hors chauffage électrique). Evitant ainsi l'émission de 16 500 tonnes de gaz à effet de serre par an, par rapport à une production équivalente issue des énergies fossiles.

Charolais

Un boucher devenu orfèvre

Héritier d'une tradition familiale dévolue à la boucherie et à l'élevage, Jean Denaux est passé Maître dans l'affinage de la viande. L'entreprise vient d'inaugurer ses nouveaux ateliers à Sens.



Jean Denaux, dans son atelier de découpe.



Viandes en vitrine dans le magasin de vente, tels des bijoux dans leur écrin.



Pour Jean Denaux : *«il n'y a pas de bonne viande qui soit maigre, ça n'existe pas…»* La preuve par l'image !

Entreprise familiale à taille humaine, Denaux Viandes de sélection est devenue au fil des années la référence en matière d'affinage, grâce notamment au travail entrepris pour mettre en valeur toute la typicité de la viande AOC Bœuf de Charolles. Aujourd'hui plébiscité par le monde de l'élevage et présent sur les plus grandes tables étoilées, Jean Denaux vient d'inaugurer son nouveau centre de transformation aux Vauguillettes, en banlieue de Sens, fidèle à une région qui a vu naître les débuts de l'aventure, il y a plus de 30 ans Chez les Denaux, la passion de la viande se transmet au fil des générations et a débuté il y a près d'un siècle avec un arrière-grand-père boucher. De père en fils, la tradition s'est perpétuée, avec toujours un pied dans l'élevage, déjà en quête d'excellence. Plus jeune, Jean Denaux, faute d'avoir pu travailler sur la ferme familiale à Saligny, a débuté sa carrière à Rungis. L'occasion de se découvrir une passion pour le monde du commerce, insoupçonnée jusqu'alors. Première charcuterie à Sens au milieu des années 80, suivie un an plus tard par la création d'un atelier de découpe. Très vite devenue référence auprès des restaurateurs locaux, l'entreprise a connu son développement suite à un article paru dans une revue professionnelle de l'hôtellerie : *«un papier de 11 pages ! Et le téléphone qui se met à sonner, de toute la France ! C'est parti comme ça et le bouche à oreilles a ensuite fait le reste…»*

Maîtriser les effets du temps

Passé Maître dans la découpe de la viande, Jean Denaux a très vite souhaité amener le produit à son meilleur dans sa qualité organoleptique, en apprenant à maitriser les effets du temps. Premier en France à avoir financé une étude sur la maturation, en partenariat avec l'Institut technique agro industriel des filières viande. Aujourd'hui, la conduite de l'affinage est parfaitement maîtrisée, sous contrôle précis de l'hygrométrie, de la température et de la ventilation, mais le process reste secret. Devenues *«viandes de garde»*, les pièces s'épanouissent ainsi plusieurs semaines afin d'en développer le goût et la tendreté. A boucher d'exception, viande d'exception ! Avant même d'obtenir l'AOC, les producteurs de Bœuf de Charolles se sont intéressés au travail mené par l'entrepreneur sénonais, avec de part et d'autre, la même passion: *«j'ai rapidement découvert que ces éleveurs, en quête de qualité étaient fortement impliqués dans ce qu'ils faisaient et produisaient une viande bien maîtrisée et avec une excellente tenue dans les frigos…»* Devenu aujourd'hui produit phare dans l'entreprise, le Bœuf de Charolles y a retrouvé ses lettres de noblesse et s'est forgé une signature. Présent à l'inauguration des locaux de l'entreprise, le 27 septembre dernier, Jean-François Ravault, président du Syndicat de défense de la viande bœuf de Charolles connaît depuis longtemps Jean Denaux : *«son travail est la preuve qu'il n'y a pas de la viande, mais des viandes, avec chacune leur qualité et leur spécificité. Il nous offre la possibilité de porter au maximum le travail fait par l'éleveur et d'aller au bout de ce que peut offrir un produit. Je le compare à un Maître fromager ou à un professionnel du vin. C'est le savoir faire des anciens bouchers qu'il remet ainsi en valeur…»*



Présente à l'inauguration des nouveaux locaux : Monique Mathieu, marraine de l'évènement et membre fondateur de l'AOC Bœuf de charolles

Présent sur le marché japonais

Le bâtiment flambant neuf, érigé aux portes de Sens couvre une surface de plus de 1000 m². Une construction high tech, conçue *«pour que le produit s'y sente bien…»*. Un système frigorifique avec variateur pour ne consommer que ce dont l'on a besoin, une cellule de surgélation, un dégivrage par boucle d'eau chaude à l'effet plus doux et moins mécanique, une répartition des viandes en cellules séparées… Avec partout des mesures sanitaires et une traçabilité d'exception. Sésame indispensable pour s'ouvrir au marché asiatique notamment, comme a réussi à le faire l'entreprise depuis quelques mois. Un marché très fermé rappelle Jean Denaux : *«nous sommes une vingtaine d'entreprises seulement à être agrées Japon, six seulement pour Singapour. On ne peut exporter dans ces pays que si la viande provient elle-même d'abattoirs agréés…»* Aujourd'hui, l'export représente près de 20 % du chiffre d'affaires. Un succès du seulement au bouche à oreilles, sans démarche aucune. Une manière de faire toujours restée la même dans l'esprit de la maison : l'humilité s'accommode bien à l'excellence !

Depuis juin dernier, l'entreprise s'est dotée d'un magasin de vente au détail. Bœuf de Charolles AOC, Herford d'Irlande, porc cul noir du Limousin, agneau du Quercy, y sont présentés en vitrine tels des bijoux dans leur écrin, certains morceaux atteignant 60 jours de maturation. Des bijoux..? Le terme sied bien à Jean Denaux, ancien boucher devenu aujourd'hui orfèvre !

Dominque Bernerd

Agenda

18/10 Soirée Théâtre/ Forum à Migennes

Soirée théâtre forum avec la troupe Loulou sur le thème « Familles recomposées : la place de la médiation familiale «, vendredi 18 octobre, de 19 h à 21 h, au cabaret l'Escale, Place Eugène Laporte, à Migennes. Entrée libre Pour tout renseignement : 03 86 72 82 23

19-21/10 Salon du champignon à Auxerre

38e édition du salon du champignon organisé par la Société mycologique auxerroise, du samedi 19 au lundi 21 octobre, de 10 h à 12h et de 14 h à 17 h, à l'Abbaye saint-Germain, à Auxerre. De nombreux champignons exposés. Possibilité d'apporter sa propre récolte aux mycologues, pour identification

20/10 Bal folk à Vaux

Les Peulons d'Auxerre organisent leur bal folk 2013, avec le groupe « Le temps du Trad' «, dimanche 20 octobre, à partir de 15 h, à la salle des fêtes de Vaux. Entrée : 6 €

22/10 Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, au auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

26/10 Fête des vins de Chablis

La 65e édition de la fête des vins de Chablis se déroulera samedi 26 et dimanche 27 octobre à Chablis. Au programme samedi 26 octobre, de 12 h 30 à 18 h : Dégustation, restauration avec le Comité de la Saint Vincent Tournante Chichée 2014, exposition matériel viticole, animations
Dimanche 27 octobre de 11 à 18 h :
11 h : Ouverture des stands de dégustation
11 h 30 : Podium place Lafayette, allocution des personnalités et intronisation par les Piliers chablisiens
Restauration : Comité Saint Vincent Tournante Chichée 2014
Exposition matériel viticole, animations
Entrée gratuite. Verre de dégustation 5 €

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

▸Agenda

10/11 Un potager de plâtre

Parmi ses trésors, le Muséum d'Histoire Naturelle, boulevard Vauban à Auxerre, possède une collection d'une centaine de légumes en plâtre. Ils font partie des milliers de modèles fabriqués au 19e siècle par l'entreprise Vilmorin-Andrieux pour présenter ses variétés potagères. Le muséum conserve 98 moulages issus de cette fabrication et les expose jusqu'au 10 novembre prochain. Dans chaque salle, un légume est mis en vedette: aubergine, tomate, haricot, carotte…
Du 14 septembre au 10 novembre. Horaires : lundi à vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et dimanche, de 14 h à 17 h30 Fermé les samedis et jours fériés. Visite libre de l'exposition

10/11 Exposition photo à Vézelay

Le photographe belge Jean-Pol Stercq, portraitiste d'Hergé et de Max Pol Fouchet, présente jusqu'au 15 novembre une exposition de photographies du vignoble de Vézelay, prises dans le cadre d'un reportage effectué en 2012 au cours de deux résidences d'artiste.
Exposition ouverte du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h, le lundi de 14 h à 17 h, fermée le mardi.
Maison Jules-Roy, Le Clos du Couvent, rue des écoles à Vézelay

10/11 Céramique à Treigny

Jusqu'au 11 novembre, les Potiers Créateurs de Puisaye organisent leur exposition d'automne au Couvent sur le thème "Jeune céramique". Elle réunit les œuvres de S. Bucci, M. Castelly, E. Chanu, C. Crozon, L. Girard, S. Guiffrey, E. Poil, I. Pons, C. Sagona, M. Slançon et V. Uzel.
Les vendredi, samedi, dimanche, lundi et jours fériés, de 14 h à 18 h. Tous les jours pendant les vacances scolaires

Pôle expertise et prospective juridique - Aménagement - Foncier rural

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Vendanges

Quand le sécateur prime sur la machine

Le Domaine William Fèvre à Chablis, continue de privilégier les récoltes manuelles aux machines à vendanger et emploie chaque année près de 200 saisonniers.



William Fèvre est le seul grand domaine du chablisien à associer une collecte manuelle en caissettes de 13 kg à une opération de tri sur table;

S'il n'est pas le plus grand de tous en terme de surfaces, le Domaine William Fèvre n'en est pas moins l'un des plus importants propriétaires du chablisien, avec 51 ha implantés, dont 15 ha pour la seule appellation Grand Cru. Le reste se partageant entre un peu plus de 15 ha en 1er cru et 20 ha en chablis. Une spécificité qui ne donne pas droit à l'erreur et conduit l'exploitation à accueillir chaque année jusqu'à 200 vendangeurs pour récolter manuellement les précieuses grappes. Une main d'œuvre en majorité étrangère, à laquelle, crise oblige, se rajoutent de plus en plus de retraités, trouvant là matière à compléter leurs revenus.

Une embauche qui exige une logistique *«quasi militaire»*, comme le précise Didier Seguier, directeur du Domaine : *«chaque jour, 3 bus sont affrétés, dont deux au départ d'Auxerre et un de Tonnerre, pour acheminer les vendangeurs jusqu'ici, un chapiteau étant dressé au pied des parcelles de Grand Cru pour les accueillir le midi, le temps du déjeuner»*. Une particularité qui les distingue des autres grands propriétaires de la région, depuis longtemps passés aux vendanges mécaniques. Pas d'effet tradition dans la démarche, mais la recherche avant tout d'une efficacité qualitative : *«notre attachement à une expression précise des terroirs est important, surtout en Premier et Grand Cru et les vendanges manuelles sont primordiales afin d'éviter tout problème de macération que l'on peut avoir durant le transport, en cas de vendanges mécaniques. Le fait de récolter en caissettes de 13 kg permettant en parallèle d'éviter l'écrasement du raisin, pour une qualité de jus parfaite…»* Aucun ostracisme pour autant, chez Didier Seguier, vis-à-vis de la machine : *«économiquement, aujourd'hui, il est clair que l'on pourrait difficilement tout faire à la main ou alors, à quel prix faudrait-il vendre la bouteille de Chablis… ?»* Dans le même esprit, un travail important est mené sur table de tri par une équipe dédiée, avec là aussi, le souci de ne conserver que le meilleur.

Plus de 80 personnes en file d'attente

Les vendanges auront été particulièrement courtes cette année, avec 6,5 jours de travail contre une dizaine de jours d'ordinaire. L'explication est double : un volume moindre et surtout, l'effeuillage de toutes les parcelles cet été afin d'éviter les problèmes de botrytis : *«on vient d'acheter la machine et on peut dire que l'on a eu beaucoup de chance, l'effeuillage de l'intégralité du domaine nous ayant permis de gagner un temps phénoménal à la récolte !»*
Autre spécificité du Domaine: près de 400 prélèvements de maturité effectués dans le mois précédant la vendange. Un contrôle permettant de déterminer précisément le début de la récolte et organiser un programme de travail spécifique à chacune des 90 parcelles.
Sur les 180 vendangeurs embauchés en 2013, près des trois quarts ont déjà prévu de revenir l'an prochain. Et aucune inquiétude pour compléter les effectifs, plus de 80 personnes étaient inscrites cette année en file d'attente !

DOMINIQUE BERNERD

Groupama

Une élève de La Brosse en finale

Arrivée première aux sélections départementales, Morgane Bourgeois, élève du lycée La Brosse a participé à la finale 2013 du Championnat de France *«10 de Conduite Rurale»*, gérée et financée entre autres, par Groupama.

Créée en 1972, l'opération *«10 de Conduite Rurale»* fait concourir chaque année plus de 5000 élèves dans toute la France. Le fait qu'un jeune conducteur, âgé de 16 ans, puisse utiliser un tracteur agricole dans le cadre de l'exploitation familiale, confère à l'opération toute sa légitimité et nombreux sont les établissements scolaires à s'inscrire dans la démarche en accueillant la piste pédagogique prévue pour les sélections départementales.
En janvier dernier, l'opération s'était déroulée dans l'enceinte du lycée d'Auxerre La Brosse et avait réuni 109 élèves de l'établissement et du CFA de Champignelles. C'est Morgane Bourgeois, élève en 2e Productions végétales à La Brosse, qui avait remporté l'épreuve, se qualifiant ainsi pour la finale nationale. Celle-ci s'est déroulée le 21 septembre dernier, à Ars sur Formans, dans l'Ain, dans le cadre du concours national de labour initié par les Jeunes Agriculteurs du département. Classée à l'issue de la finale, 13e sur 16 participants, Morgane Bourgeois a brillé à l'épreuve théorique, remportant la meilleure note avec 40 bonnes réponses sur 60 questions posées.
Cela fait plus de quatre décennies qu'avec ses trois autres partenaires (Total, Claas, et les Compagnies Républicaines de sécurité), Groupama s'est ainsi engagé dans un objectif de sensibilisation du public d'établissements scolaires agricoles à la conduite des tracteurs et engins agricoles dans les meilleures conditions de sécurité, tout en leur apportant une véritable culture de la prévention. L'enjeu est de taille, lorsque l'on sait qu'en 2011, plus de 630 accidents graves en secteur agricole ont provoqué une incapacité permanente partielle de la victime.

DB



Morgane Bourgeois, élève du lycée d'Auxerre La Brosse, arrivée 13e à la finale nationale du concours *«10 de conduite rurale»*

Anciens exploitants FDSEA

Rencontre avec les parlementaires

La section départementale des Anciens Exploitants de l'Yonne a rencontré l'ensemble des parlementaires du département pour dresser un bilan de leurs revendications concernant les retraites agricoles



La délégation des anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne, reçue par le député maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet

Il est inadmissible qu'une grande partie des retraités agricoles vivent encore en dessous du seuil de pauvreté. C'est ce que sont venus rappeler les représentants des anciens exploitants de l'Yonne à l'ensemble des parlementaires du département. Reçus successivement par les sénateurs Henri de Raincourt et Pierre Bordier, les députés Marie-Louise Fort, Guillaume Larrivé et Jean-Yves Caullet, ils ont également rencontré le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun.

Les revendications sont connues : retraite portée à 85 % du SMIC, suppression des minorations en cas de carrière incomplète pour les personnes n'atteignant pas le niveau du Minimum vieillesse, forfaitisation de la bonification pour enfants, retraite calculée sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de la carrière… A ce jour, sur les six promesses avancées par le candidat Hollande, une seule a été tenue : l'attribution de points gratuits de retraite proportionnelle aux non salariés agricoles ayant interrompu leur activité pour cause de maladie ou d'invalidité. Les anciens exploitants de l'Yonne sont venus expliquer aux parlementaires que le compte n'y était pas ! De l'avis du président de la section, Marcel Huré, *«tous, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition ont bien compris la situation et le caractère modeste de nos retraites…»*. Si certaines mesures seront vraisemblablement prises, dans le cadre des négociations qui débutent cette semaine, le président Huré reste prudent : *«il faudra bien veiller, une fois les dispositions prises par le Parlement, que les décrets d'application sortent bien ! Voter une loi ne suffit pas si elle n'est jamais appliquée !»*

Combien de médecins demain dans les territoires ruraux ?

Dernier de la liste des parlementaires à rencontrer les représentants des anciens exploitants, le député maire d'Avallon, Jean-Yves Caullet, tout en partageant le souhait de voir revaloriser le montant des retraites a mis en garde la délégation : *«veillez bien à ce que les choses soient écrites de sorte qu'en cas de revalorisation du SMIC, on ne recrée pas de décrochage d'année en année… Il faut verrouiller le pourcentage obtenu !»*

Evoqué également : le recours prévu à de nouvelles recettes par l'augmentation des cotisations patronales et salariales RCO afin de financer le système et atteindre les 75 % du SMIC promis. Pour Marcel Huré, *«si les actifs doivent payer plus de retraite complémentaire, ce doit être à leur avantage, pour leur statut de retraité de demain ! Il ne faut pas transiger. Ce n'est pas à eux de payer la facture pour les retraités, alors que l'État avait prévu un partenariat pour le faire… Il ne faut pas transiger là-dessus !»* Le vieillissement des populations face au maintien des services de santé dans les territoires ruraux faisait partie également du cahier des revendications. Un thème que connaît bien le maire d'Avallon : *«le système est fragile. Avallon perdra d'ici cinq ans la moitié de ses médecins, du fait de leur départ en retraite…»*. Jean-Yves se veut pragmatique : *«quelles sont les difficultés potentielles ? Quelles sont les attentes professionnelles et personnelles des jeunes médecins aujourd'hui…?»* Bien souvent de jeunes urbains dont le conjoint ou la conjointe a également fait des études supérieures et souhaite trouver un emploi adapté : *«Comment à Avallon ou à Quarré Les Tombes, trouver un emploi de cadre pour un universitaire ayant fait des études à Lyon ou Paris…?»* Une démarche est en cours, afin de mieux *«vendre»* les atouts de la ville et de la région. Après tout, Dijon n'est qu'à 100 km !

DOMINIQUE BH

Rendez-vous

Concours de bovins reproducteurs à Avallon

Le concours interdépartemental de bovins reproducteurs de race charolaise organisé par le Syndicat Charolais de l'Yonne se tiendra les 18 et 19 octobre à Avallon



Ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A, provenant d'élevages qualifiés vis-à-vis de l'IBR, le concours interdépartemental de bovins reproducteurs organisé par le Syndicat d'Élevage de la race bovine charolaise de l'Yonne, verra 110 animaux amenés à concourir, dont 70 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.

Le concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, face au cimetière, à l'entrée nord d'Avallon. Déroulement de la manifestation :

Vendredi 18 octobre :
De 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux

Samedi 19 octobre :
De 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux

De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés

A partir de 15 h : visite officielle et remise des prix, suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon

De 11 h 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région.

Pour encourager le commerce au cours de cette manifestation, les organisateurs accordent une prime de 150 €, par tranche de cinq ventes conclues pendant le concours.

Renseignements complémentaires auprès de Catherine Bonin :

9 avenue du 11 novembre, 89200 Avallon
03 86 34 23 41 entre 8 h et 9 h - Portable : 06 07 89 05 97
Télécopie : 03 86 31 63 56

Édito



Le Président de la République a choisi le Sommet de l'élevage à Cournon pour annoncer les grandes lignes de la déclinaison française de la PAC 2014-2020. Le choix de prioriser l'élevage est fortement affirmé au travers des dispositions sur le couplage, la modernisation et la compensation des handicaps. Je comprends ce choix et j'en suis satisfait. Nous avons à cœur de soutenir l'élevage qui participe à la diversité des productions dans un département principalement céréalier. Cependant, la mesure de surdotation des 52 premiers hectares est pénalisante et j'ai le sentiment que nos zones dites *«intermédiaires»* ont été oubliées et abandonnées.

Selon une certaine idéologie, il serait de bon ton de favoriser les petites exploitations. Avec des surfaces moyennes d'exploitation de 120ha, nous ne sommes manifestement pas dans le *«ton»*. L'idéologie se heurte souvent à la réalité des choses. De faibles potentiels en grandes cultures et des exploitations de polyculture élevage conditionnent nos exploitations. Nous sommes des chefs d'entreprise et notre profession doit nous permettre de dégager un revenu convenable. Nous adaptons donc en conséquence notre outil de production. Le Président nous rappelle que la transparence Gaec est retenue. Merci de la précision, mais cette forme sociétaire ne représente que 9% des sociétés de notre département. Et tous les Gaec ne bénéficient pas de cette mesure de transparence puisqu'elle ne s'applique qu'à ceux qui sont issus du regroupement d'exploitations. Cette ligne va entraîner des distorsions de concurrence insupportables entre formes sociétaires, totalement injustifiées et incompréhensibles. Je réclamerai à la FNSEA que des moyens juridiques soient mis en œuvre pour examiner la légalité d'une telle mesure.

Pour les autres dispositions, nous ne pouvons pour le moment avoir une approche très précise des conséquences. Les grandes orientations sont une chose. Mais les mesures d'application et les conditions de mise en œuvre seront au moins aussi déterminantes. Le diable se cache souvent dans les détails. Il nous reste donc encore un énorme travail à mener. Je vous invite à venir nombreux aux réunions cantonales au cours desquelles nous pourrons vous donner plus d'éléments.

Dans tous les cas, vous pouvez compter sur moi pour rappeler à la FNSEA et à nos responsables politiques que nos territoires participent à la diversité de l'agriculture française et qu'ils doivent être accompagnés et soutenus.

FRANCIS LETELLIER,
PRÉSIDENT DE LA FDSEA 89

Un président de la République, 82 000 visiteurs...

Les bonheurs du Sommet de l'élevage



Le Pavillon d'honneur accueillait les visiteurs dès l'entrée de la Grande Halle d'Auvergne. Réservé aux stands du Ministère, des organismes publics, du Conseil général du Puy-de-Dôme et des délégations étrangères, il était le passage incontournable pour rentrer dans le salon. Le 2 octobre après-midi, le Président de la République s'y est longuement engouffré, en serrant les mains, avant de rejoindre le pavillon des OPA et les hall d'élevage.

Cette 22ème édition du Sommet de l'élevage s'est clôturée à la satisfaction des organisateurs qui ont une fois de plus réussi un salon professionnel, d'envergure internationale et très convivial néanmoins. Si les concours d'animaux ont assuré le spectacle, le salon s'affirme un peu plus chaque année aussi comme un carrefour d'affaires et un lieu privilégié d'échange et d'information sur les marchés à l'export. Les nouveaux marchés comme ceux du Maghreb, peuvent devenir porteurs, mais encore faut-il mettre en face des demandes une offre plus diversifiée que celle que l'élevage français sait fournir aujourd'hui.



Si Cournon est avant tout le Sommet de l'élevage, c'est aussi le lieu où s'affichent les matériels destinés au travail quotidien des agriculteurs, de la prairie jusqu'à la stabulation. Tracteurs, outils de semis, de fauche, bâtiments en tôles, en bois ou en plastique, bâches et réservoir en tous genres agrémentaient les allées extérieures du Sommet. L'occasion aussi de juteuses transactions commerciales.



Accompagné de Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, François Hollande a parcouru un véritable marathon dans la chaleur de la Grande Halle d'Auvergne. Il est le second Président de la République à venir inaugurer l'événement après le très populaire Jacques Chirac en 2006.



Avec plus de 80 000 visiteurs, le Sommet de l'élevage est une mécanique bien huilée. Malgré la chaleur et le piétinement, les visiteurs sont nombreux dans les pavillons pour venir s'informer, échanger ou flâner. Le hall central est celui des organisations professionnelles agricoles: Interbev, CNIEL, syndicats, semenciers, banques, assurances: les stands rivalisaient de créativité pour attirer l'oeil des passants.



«Une PAC pour sauver l'élevage»: décliné en affiches et en autocollants sur les vestes et sur les cloisons, le slogan a fait le tour du Sommet.



Ce n'est plus le temps des cerises mais celui des petits fours que ces jeunes filles embauchées par un célèbre groupement mutualiste délivrent, le 2 octobre, durant l'inauguration officielle.



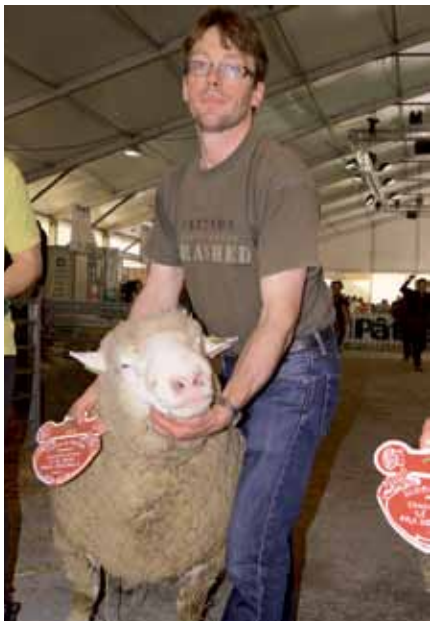
Les plus petits étaient plus intéressés par les ballons, les autocollants et les gadgets qu'ils pouvaient glaner dans les stands que par les animaux.

Ovins

Les Côte d'oriens n'ont pas fait le voyage pour rien



Jean-Louis Fournier, ici avec deux élèves du lycée Brioude-Bonnefont (Auvergne), a enlevé les deux prix de championnat.



Arnaud Deschamps, de Poiseul la Ville, a remporté le prix d'ensemble.

Le concours spécial Ile de France s'est déroulé dans le cadre du Sommet de l'élevage. L'EARL Deschamps (Poiseul-la-Ville) et l'EARL Fournier (Fontaines-en-Duesmois), tous les deux issus du canton de Baigneux-les-Juifs, représentaient la Côte d'Or. Une vingtaine d'animaux avaient fait le déplacement à Cournon. Les résultats obtenus sont particulièrement intéressants: l'EARL Deschamps remporte le prix d'ensemble et l'EARL Fournier repart avec les prix de championnat mâles et femelles. Jean-Marc Bidoire, technicien au syndicat d'élevage ovin, a animé les différents concours et présentations des races herbagères au Sommet de l'élevage et a dignement salué les représentants de son département.

Les jeunes éleveurs nivernais à Cournon

Rencontres au Sommet de l'avenir

Le Sommet de l'élevage est la vitrine de l'excellence professionnelle. C'est aussi le lieu où se croisent les éleveurs, des plus novices aux plus expérimentés. Si la jeunesse n'est pas en soi une vertu, elle vole à l'expérience ce petit supplément de culot et d'envie de décrocher des montagnes. Ce n'est donc pas un hasard si l'on pouvait croiser, la semaine dernière à Cournon, des jeunes nivernais pleins de promesses.

Plus peut-être que le Salon de Paris, le Sommet de l'élevage réunit des professionnels venus échanger sur leurs pratiques, leur métier, leurs angoisses aussi, ou même leurs ambitions et leurs projets. Achat de matériel pour certains, suivi des conférences à thèmes pour d'autres: Cournon est le lieu où il faut être quand on est éleveur et que l'on veut progresser et s'adapter, ou que l'on veut faire reconnaître ses mérites. La dizaine d'éleveurs charolais de Bourgogne venus présenter leurs animaux au concours charolais n'avaient pas d'autres ambitions. Mais ils n'étaient pas les seuls puisque des plus jeunes, en mal de nouveaux contacts et de comparaisons avec leurs pairs, ont aussi fait le déplacement. Des jeunes nivernais notamment, venus porter haut les couleurs de leur département et l'envie de défendre le métier qu'ils ont choisi.


Julie Chevalier élève déjà 300 mères Suffolk à St Benin d'Azy. Elle va augmenter sa troupe de 50 têtes avant sa prochaine installation.

2 bus de Château-Chinon...

«Nous avons pu lui dire que nous étions de Château-Chinon et qu'il fallait penser à défendre l'élevage et à aider les jeunes si l'on veut maintenir la vie de nos territoires. Il a répondu oui et ça n'a duré que 30 secondes mais le message est passé». Cédric Bernier et quelques uns de ses jeunes camarades du canton de Château-Chinon sont ainsi satisfaits d'avoir pu interpeller François Hollande, ce 2 octobre, dans la Grande Halle d'Auvergne. Durant plus de trois heures, le Président de la République a pu, au travers des allées du Sommet, entendre les doléances, les griefs, les récriminations et parfois les huées des éleveurs qu'il croisait. Si la sous-préfecture morvandelle n'est pas inconnue de l'actuel locataire de l'Elysée, lui qui est venu régulièrement commémorer l'élection de son prédécesseur, François Mitterrand, depuis 1981, il a donc eu des nouvelles de ses jeunes agriculteurs. Parmi des milliers de visiteurs qui se pressaient à Cournon, une centaine d'étudiants du lycée du Morvan et de JA du canton sont en effet venus, dans deux bus, passer la journée en Auvergne. L'histoire ne dit pas si le Chef de l'Etat, qui devait prononcer un discours attendu quelques minutes plus tard dans le centre de conférences, aura ne serait-ce que retenu la harangue des jeunes Nivernais. Et sans doute que les mesures annoncées dans le cadre de la Pac, un peu plus tard, découlaient du long travail de négociation entrepris depuis juin entre les Pouvoirs publics et les organisations syndicales plutôt que de la pression amicale des badauds sous les pavillons. Qu'importe! Les jeunes Nivernais, dont on croisait de nombreux congénères de toute la France durant le Sommet, auront fait entendre leurs voix, avec la fougue de leur jeune âge et le culot de leur vitalité.


Benjamin Pommier, associé à l'élevage Lospied de Tronsanges, a 21 ans et est double-actif. Salarié d'une boucherie à temps partiel, il envisage de s'installer par passion avec des Berrichons du Cher.

… et 2 jeunes éleveurs ovins

Car il faut en avoir de l'initiative, la vingtaine à peine passée, pour venir dans le sein des seins du métier, se vendre sans fausse pudeur ni timidité, parmi ses confrères plus chevronnés. C'est notamment le cas de deux jeunes éleveurs ovins qui ont chacun apportés de la Nièvre quatre agneaux de leurs élevages. Ou plutôt de leurs futurs élevages car pas plus Julie Chevalier, de Saint-Benin d'Azy, que Benjamin Pommier, de Tronsanges, ne sont encore installés. Certes, leurs moutons Suffolk et Berrichon du Cher respectifs n'étaient pas en concours mais seulement en présentation, contrairement à la compétition qui attendait les races charollaise et charmoise (cette dernière à laquelle a participé Christophe Rainon, le conseiller ovin de la Chambre de la Nièvre). Mais la jeune Julie a déjà les pieds sur terre: *«cela fait ma 3e participation. Ce salon professionnel est important parce qu'il permet de prendre des contacts avec de futurs clients et d'échanger avec d'autres professionnels ovins, de toutes les races, ce qui me fait progresser».* Et le jeune Benjamin de confirmer: *«c'est la vitrine française de l'élevage; ici viennent parmi les meilleurs de France, c'est un gage de qualité. La case coûte 250 euros sur quatre jours à rentabiliser mais c'est un bon moyen de diffuser la race Berrichon du Cher, ne serait-ce qu'en croisement sur les Rava ou les Blanches du Massif central».* Associés avec son père pour Julie, ou avec un collègue pour Benjamin, ils ont déjà acquis des réflexes professionnels. La valeur n'attend pas le nombre des années...

Emmanuel Coulombeix

Export

Les bovins français à l'assaut des pays du Maghreb

Du port de Sète, des milliers de bovins partent chaque année par cargo en direction des pays du Maghreb. Ces nouveaux marchés n'en restent pas moins à reconquérir en permanence.

«Le contexte du contentieux sur la filière fruits et légumes ne doit pas freiner le développement des synergies entre le nord et le sud de la Méditerranée», a déclaré Xavier Beulin, président de la FNSEA, lors de la 3e édition des rencontres Elevages France Pays méditerranéens, au Sommet de l'élevage à Clermont-Ferrand, le 2 octobre. L'invité d'honneur, la Turquie, a rappelé ses besoins, en termes de génétique notamment. *«Nous avons une grande diversité en races ovines. En races bovines, c'est beaucoup moins le cas»*, explique Irfan Daskiran, responsable du secteur de l'élevage au ministère de l'Agriculture turc. L'amélioration génétique et le renouvellement du cheptel bovin sont une préoccupation majeure pour les éleveurs des pays du Maghreb. En Algérie, les importateurs achètent des génisses laitières pleines aux éleveurs français. *«Ils achètent des petites génisses qui pendant trois ans sont élevées en France. Lorsqu'elles sont pleines, elles transitent au port de Sète en direction de l'Algérie»*, raconte Simon Nozière, responsable du secteur bovins laitiers du CER (Centre d'économie rurale) du Cantal. Le courant est encore *«marginal»*, mais il semble précurseur de marchés en plein développement.

Si l'élevage laitier est plus développé que l'élevage bovin allaitant dans le sud de la Méditerranée, les besoins en viande bovine sont en pleine croissance. Pour faire face à la demande de la population, les pays du Maghreb ont deux stratégies : développer l'engraissement via l'importation d'animaux maigres et améliorer les qualités bouchères de leurs animaux laitiers en important des génisses laitières.

Offre française diversifiée

Historiquement, les animaux dits *«maigres»* destinés à être engraissés sont envoyés vers l'Italie et l'Espagne. Huit broutards sur dix traversent la frontière alpine chaque année. Mais depuis quelques années, un léger décrochage de la demande italienne a mis la puce à l'oreille des exportateurs français, d'autant que les marchés du Maghreb sont demandeurs. Les races françaises les plus demandées sont les charolaises et les limousines. 45% des animaux maigres en partance pour les pays tiers viennent du Massif Central. Jean-Marc Chaumet, responsable de projet au département Economie de l'Institut de l'élevage a rappelé qu'en races à viandes, les charolaises représentent 39% des naissances françaises et les limousines 25%. Au-delà de ces races pures, les animaux croisés représentent 16% des naissances du troupeau allaitant français. Les animaux maigres sont disponibles toute l'année et cela est en partie lié à la diversité des races et à la saisonnalité des vélages. Entre diversité et disponibilité de l'offre, la France est le deuxième exportateur mondial d'animaux maigres.

Ils ne sont pas les seuls à transiter par le port de Sète. En termes de génétique, les envois de génisses vont aussi bon train. Toufik Kouadi, un importateur algérien, achète depuis 1999 des génisses laitières françaises. Ses besoins annuels sont de 2 000 têtes. *«Il en a importé 800 depuis janvier 2013»*, explique Ubi-France, chargé de mettre en relation les parties prenantes de ces échanges commerciaux. L'idée est de renouveler et d'améliorer la génétique du cheptel.

Abandonner la culture du *«lourd»*

Reste que ces nouveaux débouchés doivent être conquis en permanence face à la concurrence. Sur le marché de la génétique, les éleveurs français se retrouvent face à l'Uruguay qui envoie, notamment, des taureaux vers la Turquie. En outre, l'offre française ne répond pas encore totalement aux attentes des pays du Maghreb sur le marché du maigre. *«Nos broutards sont adaptés au marché italien. Mais une adaptation de l'offre est nécessaire pour les opportunités de marché sur le pourtour méditerranéen»*, a appuyé Emma Sanne, chef de projet système d'élevage à l'Institut de l'élevage, le 2 octobre. Pour Simon Nozière, l'heure est au *«changement des mentalités»*. En France, la culture du *«lourd»* ne correspond pas à la demande d'animaux plus légers des pays du Maghreb. Il précise qu'il s'agit surtout *«d'élargir la gamme d'animaux»* élevés dans les exploitations françaises pour répondre aux nouvelles attentes des consommateurs que ce soit, d'ailleurs, à l'export ou sur le marché national.

Symposium AgroSup Dijon Claas

Le développement durable en action et démonstration

AgroSup Dijon vient d'organiser un symposium sur les agroéquipements et le développement durable, deux journées organisées en partenariat avec Claas, qui saisissait là l'occasion de fêter son centenaire et de faire prendre la mesure de l'étroite interaction entre progrès agronomique et évolution des équipements, pour un développement durable vraiment *«soutenable»* et accessible au plus grand nombre.

De prime abord pas évident de faire le lien entre AgroSup Dijon et la célébration des 100 ans d'un *«grand»* de l'Agroéquipement, Claas, dans ce temple de la connaissance agronomique et agroalimentaire, installé à Dijon. Mais depuis quelques années la recherche agronomique et l'évolution des agroéquipements suivent la même voie, celle du développement durable. Développement *«soutenable»* devrait-on-dire, comme le souligne l'un des intervenants, qui n'hésite pas à remettre les points sur les *«i»* en rappelant que le développement durable n'est pas la dernière marotte à la mode, mais un enjeu vital pour l'humanité. *«L'homo industrius»* met une telle énergie à détruire son environnement en usant et abusant des énergies fossiles que, si nous n'inversons pas la tendance en puisant dans le réservoir quasi inépuisable des énergies *«propres et renouvelables»*, il ne restera plus grand chose à sauver pour les générations futures. Le dernier rapport du GIEC dresse un constat accablant et démontre une fois de plus qu'il est urgent de revoir les schémas trop gourmands, d'adapter les matériels et les pratiques à de nouvelles exigences d'efficience économe...

La Bourgogne cultive le durable et le soutenable

AgroSupDijon s'inscrit dans ce schéma depuis plusieurs années déjà, puisque l'université a intégré le développement durable dans son projet d'établissement. En liant agronomie et agroéquipement, l'université forme les ingénieurs qui concevront les équipements de demain. Avec en parallèle, l'ambition de trouver les meilleures combinaisons entre cultures alimentaires, cultures dédiées à l'alimentation animale et cultures énergétiques. Car c'est là encore un enjeu vital pour la survie de notre espèce, dans un environnement de plus en plus fragilisé et perturbé, où l'incertitude climatique grandit.
La réponse s'organise, timidement encore et trop lentement, car les décideurs comme le public *«entendent mais n'écoutent pas»* ou pire, se satisfont trop souvent de fausses bonnes solutions, comme le fait de déplacer le problème environnemental vers d'autres continents, en faisant mine d'oublier que nous partageons la même planète et que botter en touche ne changera pas l'issue d'un match perdu d'avance, si l'on ne se donne pas de nouvelles ambitions. De la production de biomasse vertueuse à «la bio-mascarade», la frontière est poreuse. Les changements d'affectation des sols pour la production énergétique peut avoir des effets pervers (déforestation, monoculture, réduction de la biodiversité). La *«durabilité»* d'une décision peut être ainsi facilement mise à mal par des choix économiques de courte vue. On connaît les effets de la consommation débridée d'huile de palme sur les forêts primaires et les ravages sociaux et écologiques de l'élevage industriel de crevettes, lavées à l'eau de javel et parfumées... à la crevette, pour satisfaire nos goûts civilisés...
En Bourgogne, on cultive la mesure et une approche raisonnée d'un développement que l'on souhaite réellement durable, c'est-à-dire économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. La politique de développement des énergies renouvelables se concrétise dans le soutien à la filière bois-énergie, le bois-énergie s'affichant comme un co-produit du bois d'œuvre, voie royale de la production forestière. Cette orientation qui bénéficie du progrès des équipements individuels et collectifs et des avancées en matière d'isolation des bâtiments, reste une valeur sûre, créatrice d'emplois localement.
Autre facteur de développement durable en lien direct avec l'agronomie et la production agricole : la méthanisation. Les projets se développent en Bourgogne et la présentation du projet bientôt en phase de production du Gaec des frères Fèvre, à Brazey-en-Plaine, en Côte d'Or, montre comment on peut bien équilibrer et raisonner une production énergétique, au cœur d'un système d'exploitation, par l'optimisation de ses ressources, l'adaptation des pratiques et son insertion dans le tissu économique local.

Des systèmes de cultures innovants qui font leurs preuves

Démonstration aussi de l'avantage d'une réflexion agronomique intégrée au système d'exploitation dans le cadre d'une stratégie de production durable, avec Sarah Gonzalvès, conseillère grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. L'exploitation du lycée agricole La Brosse s'est engagée dans la démarche des systèmes de cultures innovants et compare depuis plusieurs années trois grands systèmes, de la production intégrée à la production à haute performance énergétique. Le recul assuré par six années de production sur trois ateliers (grandes cultures, lait et vigne) témoigne *«de bons résultats par rapport aux trois piliers d'un développement qui doit pour être durable s'avérer économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable»*.
Le clou est enfoncé par Bernard Nicolardot et sa présentation des essais PIC de Bretennières qui testent la réduction des doses, le travail du sol et le semis direct sous couvert. L'important là encore *«c'est de retenir ce qui marche»* : la diversification des rotations en alternant cultures de printemps et cultures d'hiver, la combinaisons des techniques *«à effet partiel»*, les choix variétaux en sélectionnant les variétés les plus compétitives par rapport aux adventices, les stratégies différenciées de travail du sol, entre désherbage mécanique et désherbage chimique en privilégiant *«les herbicides à faible impact écotoxique»*...

Tests et essais grandeur nature à l'échelle d'une exploitation ou dans le cadre d'une action de recherche/développement, amènent à la conclusion suivante : *«il n'y a pas de recette miracle ou de stratégie unique, mais une combinaison de techniques à adapter en fonction du système, cela fonctionne, mais pour réussir il faut vraiment le vouloir et s'en donner les moyens (raisonnement économique, niveau de technicité et organisation du travail)... Enfin, cette démarche bouleverse le paysage et l'environnement économique agricole traditionnel, ce qui suppose de s'adapter, voire d'innover dans de nouvelles filières»*.

ANNE-MARIE KLEIN



L'important c'est de retenir ce qui marche…comme sur les systèmes de cultures innovants développés sur l'exploitation agricole du lycée de Brosse, dans l'Yonne.

Repères

Une agriculture *«forcément»* durable, en Bresse jurassienne

Le concept n'était pas encore inventé que M. Chalumeau s'est lancé dans l'agriculture durable sans le savoir, poussé par un environnement agronomique délicat, des contraintes environnementales incontournables et la nécessité de *«relever un vrai défi agronomique et écologique»* pour assurer la pérennité de son activité d'exploitant.
L'environnement, c'est la Bresse jurassienne, une région à forte pluviosité, sur des sols instables, très sensibles au compactage, peu favorables à l'enracinement, soumis à d'importants ruissellements et pour couronner le tout, contraints par 100 ha de périmètres de captage sur les 500 ha que compte aujourd'hui l'exploitation. Tout ne s'est pas fait en un jour et avant d'atteindre ces 500 ha, il a fallu beaucoup bataillé contre une nature parfois ingrate, *«cheminer en continu en testant les techniques, se remettre en cause quand cela ne marchait pas»*...
Au final l'objectif de qualité de l'eau est atteint et l'équilibre trouvé entre agronomie et agroéquipement. La réflexion sur le matériel a conduit à optimiser la surface de portance des machines (largeur des pneus, chenilles, pneus basse pression, limitation des chargements et déchargements au champ..). Et sur le plan agronomique : des stratégies de couverts végétaux ont été progressivement mises en place (avec un maximum de légumineuses en mélanges diversifiés), traitements bas volume, suppression des régulateurs de croissance, réduction des fongicides, modification des pratiques agronomiques en menant des opérations simultanées : fissuration, hersage et semis. Semer plusieurs cultures en place s'est avérée la solution la plus pertinente au regard des contraintes et des objectifs : le colza est semé avec des lentilles et un trèfle blanc entre les rangs, en prévision de l'implantation suivante d'un maïs dans le trèfle qui reste en place après le colza. Les lentilles gèlent, le colza suit sa courbe de croissance, après la moisson, le trèfle reste en place et le maïs est semé en inter-rang. Cet exemple montre que quand les contraintes du sol se conjuguent aux contraintes environnementales, nécessité fait loi et conduit à développer des pratiques innovantes, car c'est souvent en sortant des sentiers battus que l'on arrive à concilier économie, agronomie, rentabilité et environnement.

Zoom sur…

Quand l'intelligence vient aux machines, pour plus d'agronomie et moins d'intrants

A quoi ressemblera le tracteur de demain ? C'est *«l'engin associé qui pilotera le tracteur»* avec un système de pilotage *«du sol au tracteur»* preuve pour les responsables de Claas que *«la performance va dans le sens de l'économie durable»*.
Même démonstration chez Dijon Céréales, avec la présentation par Gérard Million de la plateforme Artémis, résultat de la mise en commun des compétences et de l'ingénierie des coopératives de Bourgogne et de Franche-Comté, oeuvrant de concert pour la préservation des sols et l'amélioration de leur potentiel.
Futuristes et pourtant déjà parfaitement intégrés dans certains systèmes d'exploitation, les équipement GPS et RTK participent également de cette volonté d'optimisation des interventions et des traitements et donc de réduction des coûts financiers et de l'impact écologique. Le RTK, avec une précision de 2cm, s'avérant particulièrement intéressant pour les techniques qui demandent la plus grande précision comme le strip till, la modulation des doses, le binage mécanique...

Récolte 2013 maïs grain

«La parcelle plus que la variété»

Mercredi 25 septembre au Gaec du Château à La Chaux, la coopérative Bourgogne du Sud présentait ses essais maïs grain en situation de limons battant drainé. En raison des excès d'eau qui ont marqué cette année, les variétés d'indices 350 à 500 - semées dans une «*microcuvette*» - n'étaient pas «*représentatives*» de leurs potentiels. Quant aux essais en alluvions, la parcelle fut tout bonnement submergée par la Saône.


Cette campagne a été marquée par un excès d'eau.

La présentation de la gamme "*maïs grains*" fut donc réduite aux variétés précoces et semi-précoces (inférieur à 350). Car, le fait marquant de cette année est sans conteste l'excès d'eau. Semées le 24 avril, ces variétés de maïs ont mis près de trois semaines pour lever. La parcelle a reçu le double des précipitations habituelles (560 mm depuis semis). La floraison s'est étalée entre le 25 juillet et le 2 août toujours accompagnée de 55 mm d'eau. Tant bien que mal, Christine Boully, responsable des essais, positivait : «*cela permet de voir les variétés qui passent le stress hydrique en juillet (sol tassé/resserré) suite à un mauvais enracinement du, justement, aux excès d'eau, avec parallèlement, des températures fraîches en avril/mai*».

Et les indices précoces (300 à 350) ne sont «*pas mauvais*».

Les cultivateurs ont du pourtant lutter contre les adventices et nuisibles. En effet, les conditions furent propices à la ponte et à la survie des pyrales qui, à partir du 20 juillet, faisaient des dégâts, surtout au sud de Pierre-de-Bresse. Côté flore, quelque peu lavés par les pluies, les herbicides en fin de rémanence laissaient les panics lever en décalé des semis, tout comme les dicotylédones.

Sur cet essai, avec 1750°C (base 6), l'humidité théorique atteinte est de 36% à cette date du 25 septembre. Surtout, le potentiel de récolte dépendra principalement de la parcelle et de la date de semis, moins de la variété vraisemblablement cette année. «*Les premiers semis donneront de beaux maïs. Ceux semés la première semaine de juin doivent terminer leur remplissage et termine leur dessiccation. Pour cela, il ne faut pas qu'il gèle pendant un mois et demi. Pour les maïs semés après le 15 juin, ce sera plus compliqué*», prévoit Christine Boully, responsable des essais à Bourgogne du Sud. Sur le secteur de la coopérative, les rendements pourraient aller «*de 30 à 150 t/ha*». La maturité physiologique permettant de récolter devrait intervenir la semaine prochaine pour les semis de fin avril. Ce qui pose déjà la question du séchage (et des frais). «*Nous avons renégocié le prix du gaz. On ne bougera pas le prix du séchage jusqu'à ce que la récolte soit bien avancée - environ 80 % des maïs rentrés - mais nous ne vous prédviendrons pas pour ne pas prendre le risque que ça traine*», *expliquait Michel Duvernois. 2013 sera donc jusqu'au bout une « salle campagne»* côté production et aussi sur les marchés céréaliers. Une situation semblable est également à noter sur le secteur viticulture, ce qui faisait dire au directeur, Michel Duvernois, que la coopérative fait le «*gros dos*», en baissant d'ores-et-déjà ses coûts de fonctionnement.

Les variétés testées

Dodixx (indice 300) présente une excellente vigueur au départ, se comporte mieux dans les alluvions avec une «*belle*» programmation à 104 % du témoin. Bémol, ce maïs n'est pas toujours régulier et «*craint un peu*» le stress "température/excès d'eau".

Grand gabarit, ES Cubus (indice 320) - faisant parti des "*dentés tropicaux*" (grains vitreux et cornés) - a une «*dessiccation intéressante*» avec une programmation à 103% mais son défaut est de pas avoir une excellente vigueur au départ.

ES Flato (indice 350) est lui plus tardif avec un «*bon potentiel*» (102%) même si ses épis sont «*un peu courts*», peut-être dû à la densité du semi.

Variété rustique «*sans atout ni défaut majeurs*», Kaustrias a un rendement meilleur en alluvion qu'en limon.

Parmi la série des plus précoces de l'essai, NK Olympic (indice 300) a l'avantage d'avoir «*une vidange très rapide en fin de cycle*» mais était «*un peu en retrait*» l'an dernier en terme de potentiel.

Palmarès (indice 290) fut précoce également avec une floraison au 25 juillet mais un rendement «*moyen*» (99%).

Ancienne variété, PR38V31 (indice 288) est un maïs denté qui n'a pas aimé les conditions de cette année avec des épis irréguliers et bouchonnés. Pourtant, il est à 105 % et ça dessiccation est rapide.

Sherley (indice 320) a une vigueur au départ «*correcte*», avec un potentiel «*dans la moyenne*» mais «*pas hyper rapide*» côté dessiccation, ce qui le «*pénalise*» en 2013.

Dans la série des indices 320 à 350, KWS9361 (indice 340) est régulier avec une bonne vigueur au départ, moins denté que Kaustrias avec une dessiccation plus lente en fin de cycle. Il est programmé à 95% cette année avec un bel aspect de ses épis.

Variété qui avait tallé l'an dernier, DKC4408 (indice 350) présente un «*petit*» gabarit mais a 105% et encore mieux en limon avec par contre une «*mauvaise*» vigueur au départ.

En seulement un an, ES Gallery (indice 320) a été inscrit en raison de son potentiel «*élevé*» (107%). «*Mieux en limon*», les essais 2012 en Bresse l'avaient donné à 102%.

Forvia est un hybride régulier «*passe partout*» à floraison précoce (102%). Avec une vigueur moyenne au départ.

Kassandras est à réserver aux «*bonnes situations*» (100% en 2012).

Avec de «*gros épis*», NK Octet (indice 330) va «*relativement vite*» en fin de cycle (97% en 2012).

Obixx (indice 370) a une «*bonne*» programmation (104 %) mais n'a pas aimé le stress du printemps froid.

Dans le profil pédologique, Pascal Bucheton mettait en évidence différents horizons. Les 30 premiers centimètres travaillés (pH 6,7) laissaient place à une zone intermédiaire faite de limons et de glaises (pH 6,4) et une zone profonde (pH 6) «*quadrillée ou l'eau passe*». Premier conseil promulgué aux céréaliers : «*il n'est pas nécessaire de chercher la neutralité (pH 7) à tout prix, mieux vaut entretenir ce bon état calcique en chaulant, disons tous les 3 ans*».

D'ailleurs les derniers apports de fumier - réalisés avant semis - n'étaient pas encore totalement dégradés. Aucune semelle n'apparaissait sur ce profil et le système racinaire descendait, sans aller jusqu'au troisième horizon, faisant dire à Pascal que «*cette parcelle craint vite l'humidité ET le sec*».

Sans présence de vers de terre en quantité, les agriculteurs s'interrogeaient sur comment ramener de la vie dans ces sols ? «*Les "dégâts" ici ne datent pas de ces dernières années*», analysait Pascal qui conseillait «*soit de laisser ce sol nu pendant deux ans soit de faire du non-labour, pour ramener des vers de terre dans 10 ans*».

Le soja non-OGM, «seule bonne nouvelle»

Le directeur, Michel Duvernois faisait un point sur les marchés. «*On a connu des années plus agréables*». Se voulant «*rassurant*» tout de même, il rappelait que fondamentalement la consommation mondiale de blé reste supérieure à sa production. Des stocks se recomposent néanmoins mais «*en partant de niveaux bas*». Reste que la concurrence se durcit. La Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan viennent «*impactés*» les marchés français. A peine, l'Egypte revenue aux achats, la Mer noire (Roumanie, Ukraine) s'y intéresse. Heureusement pour la coopérative, la qualité Russe est «*mauvaise*» ce qui permet à Bourgogne du Sud d'avoir préservé des marchés à l'export.

En maïs, la production 2013 «*restera historiquement*» forte. La hausse de la consommation (+63 Mt) n'empêchera pas la constitution de stock. Les marchés commencent à s'en ressentir. A nouveau, l'Ukraine est un concurrent sérieux, y compris en France, «*avec des rumeurs de ventes en Bretagne*» même.

Orientés à la baisse (166 €/t maïs au Matif), «*les acheteurs ne sont pas pressés*» et attendent les baisses des cours. En blé, le Matif est à 190 €/t (en date du 25 septembre).

Les marchés oléagineux sont eux aussi «*compliqués*» avec des colzas impactés (366 €/t au Matif) par l'annonce de la réduction d'incorporation dans le biodiesel. Enfin, les tournesols sont «*très impactés*» sur le secteur de la coopérative «*avec la perte de la moitié des surfaces*».

Seule «*bonne nouvelle*», c'est la première année ou le soja non-OGM est valorisé (plus de 400 €/t) - soit plus cher que le colza - en raison de la demande forte des filières de qualité ayant inscrit ce type d'approvisionnements dans leur cahier des charges.

1 200 ha de semences hybrides en 2015

Avec l'arrêt de la production légumière avec Daucy, Val Union lance la production de semences hybrides à Pierre-de-Bresse. L'activité démarre en semence maïs. Plus tard, l'activité englobera colza et tournesol. La production de semences hybrides d'orge se fera en Bourgogne Franche-Comté mais sur les stations de Bèze et Genlis.

Le responsable de la station de Pierre-de-Bresse, Michel Gonin expliquait les différentes phases. «*La qualité commence aux champs*» comme toujours. Pour faire des semences, la récolte de maïs se fait à partir de 40 % d'humidité. Ainsi récolté, le maïs subit une opération d'effeuillage, avec tout un système de tris et de contrôle. Quatre personnes, en plus des deux permanents, viendront durant les saisons pour trier les panouilles. «*Toute la difficulté ensuite est de ne pas trop érafler ni fêler les grains. Cela nécessite des réglages fins*». Actuellement les essais se font avec du maïs consommation. Avec un programme de 170 ha pour débuter, Val Union vise 700 ha l'an prochain et 1 200 ha dans deux ans. «*On est dimensionné pour ces surfaces*» sur la station de Pierre-de-Bresse. La production devrait tourner à 8-10 tonnes d'épis par heure, soit 3-5 tonnes d'égrenés par heure, soit «*grosso modo*» 1 ha de maïs par heure. La station va donc devoir travailler jour et nuit (3x8 h ; 5/7j). Pour ramener les maïs récoltés à 11-14 % d'humidité, il faudra trois jours de séchages dans des bennes où circulent de l'air chaud. Deux rampes ventilent actuellement 200 000 m^3/seconde. Ces deux séchoirs suffisent pour 250 à 300 ha de maïs semences. Une benne correspond à un hectare en production. L'investissement de départ s'élève au dessus du million d'euro. Des silencieux seront installés pour limiter les nuisances sonores, tout comme une chaudière à biomasse pour utiliser les rafles.

Le conditionnement final s'effectue en cartons de 900 kg, expédiés aux clients, les semenciers Limagrain et la coopérative Autrichienne RWA.

Les producteurs intéressés ont un cahier des charges à suivre avec notamment des distances d'isolement à respecter pour réussir des hybrides (épuration ; castration mécanique et manuelle). Il faut un éloignement entre parcelle de 200 mètres pour les maïs à 700 m pour les tournesols. La récolte se fait par corn picker. Les variétés seront des indices 250 «*pour limiter les risques en octobre*».

C. Michelin

Feder

Un projet d'engraissement innovant

Jeudi dernier, le président du Conseil régional François Patriat s'est rendu au siège du groupe Feder à Charolles. L'occasion pour les responsables de la coopérative de lui présenter leur schéma innovant d'engraissement associant abatteur et coopératives céréalières. Une première qui a semblé beaucoup plaire au président de Région.



Accompagné du vice-président en charge de l'agriculture Jacques Rebillard, le président du conseil régional François Patriat a été accueilli par les responsables de Feder (le président de Global/Feder Yves Largy, le directeur Michel Millot ainsi que le président de Socaviac LCA Bertrand Laboisse). Cette rencontre s'est faite en présence de la députée Edith Gueugneau ainsi que du conseiller général Christian Bonnot. Etaient également présents en tant que partenaires du projet FAC des représentants de Bigard et de Socopa, de Dijon Céréales, d'Axéréal et de Téol (le président Gilles Mazille et le directeur Philippe Saudin).

Le 26 septembre dernier, le groupe coopératif Feder recevait le président du Conseil régional François Patriat. C'était la première fois que le président de la Région se rendait au siège de la coopérative à Charolles. L'occasion de lui faire visiter le centre d'allottement avant de lui présenter l'organisation et le fonctionnement du groupe Feder. Un exposé qui avait surtout pour objectif de soumettre au président de la Région le projet d'engraissement innovant de Feder baptisé FAC (Feder Aval Céréales).

Ce projet est un peu l'aboutissement des choix stratégiques opérés dans la génèse du groupe. Feder représente en effet un schéma nouveau d'organisation de l'amont avec l'association des mondes animal et végétal. Les coopératives animales Global, Socaviac, Terre d'Ovins, Copagno et Eleveurs Bio de Bourgogne sont en effet associées à un acteur céréalier, le groupe coopératif *«Axéréal»* (Epi Centre). C'est dans ce schéma *«pionnier»* que s'inscrit le projet FAC, *«la solution engraissement sécurisée associant Feder, l'aval et les céréales»*, décrivent les responsables du groupe.

Une solution pour sécuriser l'engraissement

Le projet FAC rassemble ainsi Feder, le groupe Bigard Charal Socopa et les coopératives Dijon Céréales, Téol et Axéréal. Dans un contexte de baisse des abattages (- 16% en 5 ans), FAC est là pour sécuriser l'engraissement grâce à un partenariat inédit. Pour encourager l'engraissement, il faut en diminuer le risque financier, le rendre plus attractif que le maigre, donner une lisibilité à moyen terme. Des contrats sécurisés seront mis en place. Ils prendront en compte les facteurs déterminants dans le prix de revient du JB, à savoir le coût de l'animal maigre, le coût de l'alimentation et la période de sortie. La connexion au prix de marché se faisant par le prix du broutard à sa mise en place. Le prix de reprise serait indexé en fonction du prix et du poids des animaux mis en place (prix entrée abattoir). Une caisse de sécurisation doit jouer le rôle d'amortisseur du prix de marché.

5 000 JB dès cet automne

Les premiers engraissements dans le cadre de ces nouveaux contrats FAC débuteront dès cet automne. Feder se fixe un objectif de 5 000 JB pour cette première saison. L'année suivante, le volume devrait passer à 10 000 et un objectif de 15 000 JB est visé pour 2015/2016.

Un concept de bâtiment d'engraissement adapté sera proposé aux adhérents de Feder. Outre les impératifs technico-économiques, la coopérative a intégré à son concept les objectifs environnementaux. Des solutions photovoltaïques, la récupération des eaux pluviales ou encore la méthanisation pourront être intégrées aux projets.

Enjeux de territoire

Pour Feder, ce schéma pionnier d'engraissement répond aussi à des enjeux de territoire. En confortant les exploitations qui finissent leurs animaux, la démarche conserve la valeur ajoutée sur le territoire. Elle permet également de relocaliser de l'emploi sur la filière viande. Enfin, elle permet d'utiliser des céréales produites localement tout en ramenant de la matière organique dans les sols. Autant d'arguments auxquels le président Patriat s'est montré très attentif.

Feder *«Schéma pionnier dans l'organisation de l'amont»*

Feder se décrit comme *«une union de coopératives d'élevage multi productions»* formant *«un acteur majeur de la filière bovine avec 200 000 bovins commercialisés à 40% viande et 60% maigre»*. Ayant opté pour *«un schéma pionnier dans l'organisation de l'amont»*, Feder est aujourd'hui *«capable de fournir de manière régulière tout au long de l'année, toutes les catégories d'animaux, maigres, semi-finis, finis vers les débouchés les mieux adaptés»*. Son évolution lui a permis de *«rationnaliser l'ensemble des coûts de logistique, de massifier les achats et les offres»*. Feder réalise un chiffre d'affaires annuel de 240 millions d'euros.

Autres dispositifs d'accompagnement de la production

Feder dispose déjà d'un certain nombre de dispositifs d'accompagnement de la production. Des contrats de financement à l'engraissement visent le maintien et le développement de l'engraissement à travers l'accompagnement des adhérents (avance de trésorerie, financement des animaux, création de places à l'engraissement). Ces contrats de financement représentent un montant de 7,8 millions d'euros. Feder propose également des contrats d'avance de trésorerie pour accompagner les jeunes agriculteurs (aide à la constitution de cheptel, aide à la trésorerie). Ces contrats représentent plus de 760 000 euros d'aides. Le groupe propose enfin des *«contrats plus values confiance»* qui visent à récompenser les éleveurs qui engagent leurs productions et permettent ainsi à la coopérative de mieux organiser ses débouchés.

MARC LABILLE

▸Zoom

Des salariés récompensés



Vendredi 20 septembre se déroulait à Molinet (03) une réunion de l'ensemble des salariés du groupe à l'occasion de la remise de médailles d'honneur agricole.
Feder est né de l'union de cinq coopératives bovines et ovines : Global, Socaviac, les Eleveurs Bio de Bourgogne, Terre d'ovin et Copagno. Sur les régions Bourgogne, Auvergne et Champagne Ardennes, le groupe rassemble aujourd'hui 4500 adhérents et valorise la production de 200 000 bovins et 170 000 ovins.
Ce grand rassemblement a ainsi récompensé le travail des équipes au service des producteurs et notamment de 29 salariés dont 10 rattachés à la Cote d'Or et à la Nièvre.
Clerget Jean-Paul : 20 ans. Ralley Didier : 20 ans. Loppion Frédéric : 20 ans. Ralley Didier : 20 ans . Billeaud Nadine : 30 ans. Laguigner Sylvie : 30 ans. Lhomme Alain : 30 ans. Bureau André : 35 ans. Sivry Catherine : 35 ans.Philippon Pierre : 35 ans.
Legoy Marie Claude : 20 ans. Peynet Christophe : 20 ans. Soubre Richard : 20 ans. Besson Guy : 30 ans. Debrouver Patrick : 30 ans. Monce Francoise : 30 ans. Lorcerie Michel : 35 ans. Maingard Béatrice : 40 ans.

Vente aux enchères de Charolles

Nouveau succès

La vente de Charolles a connu un nouveau succès cette année avec un chiffre d'affaires et un nombre de ventes records. Proposés aux enchères pour la première fois cette année, tous les taureaux de 18 mois ont trouvé preneurs. Quant aux veaux, ils ont suscité la convoitise tant des producteurs de viande que des sélectionneurs les plus réputés.



Idéal du Gaec de la Condemine a suscité l'un des moments forts de la vente.

Le 25 septembre dernier, l'association des éleveurs charolais d'entre Saône-et-Loire organisait sa traditionnelle vente aux enchères de reproducteurs. 73 animaux étaient proposés à la vente dont quelques taureaux de 18 mois pour la première fois cette année.

Au total, 53 animaux ont trouvé preneur soit plus de 70%. 46 *«lots»* ont été adjugés aux enchères et sept sujets ont été vendus à l'amiable. La moyenne des enchères a atteint 5 115 euros. C'est un peu moins que le record de l'an dernier (5 400), mais cela reste très satisfaisant. *«En chiffre d'affaires et en nombre d'animaux vendus, Charolles aura été la meilleure vente charolaise de la saison»*, confiait le président Bernard Dargaud.

Comme des petits pains !

Proposés à la vente à titre expérimental, tous les taureaux de 18 mois ont trouvé preneur entre 3.000 et 4.100 euros. Une première très encourageante qui devrait être reconduite en plus grand l'an prochain, confiait Bernard Dargaud. Des taureaux qui sont partis comme des petits pains et cela en dépit d'être les tous derniers animaux de la vente.

Sur place, la clientèle semblait satisfaite comme en témoignait ce jeune éleveur venu de Haute-Saône et qui est reparti avec un veau plus un taureau.

Des acheteurs qui n'étaient pas que des sélectionneurs, loin s'en faut. Les éleveurs ont semble-t-il apprécié le côté raisonnable de la mise à prix (2 600 euros). Une spécificité de Charolles qui explique sans doute le succès croissant de la vente.

De 2 600 à 25 000 euros

Une mise à prix modeste qui n'a pas empêché quelques flambées tarifaires. Car comme de coutume, tous les grands noms de la race étaient réunis autour du ring sous la grande halle. Mention spéciale au Gaec Cadoux (89) qui n'a pas hésité à débourser 22 500 euros pour un magnifique veau dénommé Idéal, un descendant de Port Royal, appartenant au Gaec de la Condemine.

Les enchères sont même montées plus haut encore pour Iowa PB, né chez Philippe Baudot, adjugé 25.000 euros à un groupe de quatre élevages (Touillon-Moiron - 89, Gaec Saint-Roch - 21, Jacques Devillard - 71 et Bernard Gros – 39). Très bonne cote aussi pour Iroquois, un fils de Baccarat né au Gaec Lacour qui a été remporté par les frères Marié (18) et M. Froidurot (21).

Charolais évaluation et Feder

Cette vente de Charolles aura également été marquée par les acquisitions de l'association Charolais évaluation 71 et du groupement Feder. Charolais évaluation qui a acheté Impérial, un veau né chez Daniel Dufraigne. Impérial est un fils d'Ecrivain (Cadum/Te Voilà) et de Flanelle (Vicomte/Michigan). Quant au groupement Feder, c'est par l'intermédiaire de sa toute nouvelle *«section reproducteurs»* animée par Yves Jehanno, qu'il s'est porté acquéreur d'Idéal, un veau né chez Fabien Gaudet. Idéal est un fils de Farouk (né au Gaec de Gueurce, petit fils d'Orateur), premier prix d'honneur à Charolles en 2010.

Ce reproducteur sera utilisé par les 90 adhérents de la section reproducteurs du groupement Feder.

Concours d'Issy-l'Evêque (71)

Le casse-croûte en prime !

Le concours d'Issy-l'Evêque aura lieu samedi 26 octobre. Cette année, de nouveaux super prix d'honneur seront décernés en catégories laitonnes et taureaux et la convivialité sera de mise avec un casse-croûte offert à tous les exposants !



Chaque année, le concours d'Issy-l'Evêque rassemble de très nombreux éleveurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le prochain concours de reproducteurs charolais d'Issy-l'Evêque aura lieu le samedi 26 octobre prochain. Il rassemblera des veaux de l'année, mâles et femelles, inscrits et non inscrits ainsi que des taureaux de 18 mois. Comme de coutume, le concours d'Issy-l'Evêque sera le cadre de la désignation des super prix d'honneur de la saison. Issy-l'Evêque venant clore la saison des concours non reconnus. Outre les super prix d'honneur veaux mâles inscrits et non inscrits, de nouveaux trophées seront décernés cette année : un super prix d'honneur laitonnes ainsi qu'un super prix d'honneur taureaux. Chaque titulaire de super prix d'honneur recevra un challenge remis en jeu chaque année.

Pas besoin de glacières !

Déjà très attaché à la convivialité de l'évènement, le comité de foire d'Issy-l'Evêque a tenu à améliorer encore l'accueil des participants en offrant, outre un repas, un casse-croûte gratuit à tous les exposant le matin du concours. *«Les éleveurs n'auront pas besoin d'apporter leurs glacières»*, précise le président du comité organisateur François Baudin.
Ce moment convivial se fera sous chapiteau fermé ; charcuterie, fromage, vin et café au menu, sans devoir craindre les éventuelles intempéries. *«Un bon moyen de resserrer les liens»*, commente François Baudin.

Cette année encore, le concours d'Issy-l'Evêque ne manquera pas d'attirer les foules, comme il le fait tous les ans dans ce terroir de la race charolaise. En juillet dernier, la foire ovine avait connu un joli succès avec près de 160 moutons et une quinzaine d'animaux vendus. Nul doute qu'il en sera de même avec le concours bovins.

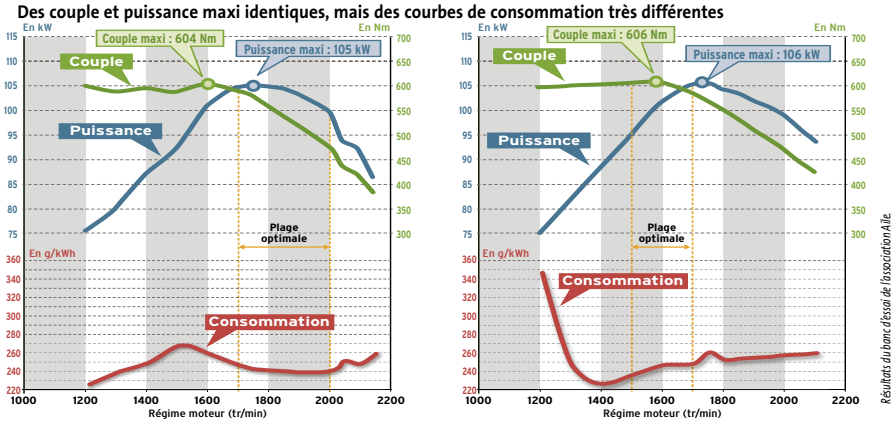
Motorisation

Optimiser les performances par la lecture des courbes

L'analyse des caractéristiques du moteur apporte de précieux indicateurs pour valoriser les performances d'un tracteur.

DEUX TRACTEURS DE 140 CHEVAUX (MÊME MARQUE ET MÊME MODÈLE) AVEC 800 HEURES AU COMPTEUR

Des couple et puissance maxi identiques, mais des courbes de consommation très différentes



Résultats du banc d'essai de l'association Aile

Les informations fournies sur les brochures commerciales des tractoristes sont rarement suffisantes pour connaître en détail le comportement du moteur de votre tracteur. Rares sont les marques qui diffusent les courbes moteur issues d'un test OCDE à la prise de force. Seule façon des les obtenir : le passage au banc moteur. Ce dernier a également l'avantage de vérifier que les performances du moteur sont conformes à celles annoncées par le constructeur et de détecter la présence d'anomalie de fonctionnement, souvent synonyme de surconsommation et de puissance dégradée.

À l'issue du passage au banc, on obtient trois courbes : la puissance à la prise de force en kilowatt (1 kW est égale à 1,36 ch), le couple exprimé en Newton mètre (N.m) et la consommation spécifique en grammes par kilowattheure (g/kW.h).

Couple et puissance constants

Depuis une dizaine d'années, la gestion électronique des moteurs permet d'obtenir la puissance maxi à un régime moteur inférieur au régime nominal, généralement autour de 1 800-1 900 tr/min. La puissance maxi est ainsi atteinte dans une zone de plus faible consommation. La plage de puissance constante a également tendance à s'allonger, la valeur de la puissance au régime nominale pouvant être obtenue dès 1 600 tr/min sur certains tracteurs. Toutefois, la forme de la courbe de puissance peut être modifiée par la puissance additionnelle ou boost, disponible sur certains tracteurs (voir encadré).

Concernant le couple, les moteurs de dernière génération et notamment ceux répondant aux normes Tier 4i, ont des courbes qui s'aplatissent à bas régime, offrant un couple élevé dès 1 200 tr/min, jusqu'à 1 600 tr/min. Certains parlent, comme pour la puissance, d'une plage de couple constant. On retrouve logiquement le couple maxi dans cette plage.

La réserve de couple ou remontée de couple caractérise la résistance à l'effort du moteur, ou plus simplement la capacité du moteur à résister à la charge sans changer de vitesse. Elle correspond au rapport entre le couple au régime nominal et le couple maxi. Suivant le type de travaux effectués, il est aussi possible de la calculer à partir du couple au régime de puissance maxi ou du couple au régime de prise de force normalisé.

Définir la plage d'utilisation

Dernier paramètre, la consommation spécifique (CS) est une indication du rendement du moteur, plus elle est faible, meilleur est le rendement. Si elle n'est pas fournie avec les résultats du banc, la consommation horaire se calcule en multipliant la CS par la puissance au régime correspondant, résultat que l'on multiplie par la densité du GNR (0,850) et que l'on divise par 1 000 pour obtenir une valeur en litres par heure. Comme la courbe de couple, sur les moteurs de dernière génération, la courbe de CS a tendance à s'aplatir entre le régime de couple maxi et celui de puissance constante. La CS est généralement donnée à la puissance maxi. Mais comme pour les valeurs de couple, il est intéressant de l'obtenir au régime nominal, au régime de pdf ou encore au régime de couple maxi.

L'analyse de ces différentes courbes permet de définir la meilleure plage d'utilisation du moteur. Elle se situe généralement entre le régime de couple maxi et le régime de puissance maxi ou le régime maxi de prise de force, lorsque ce dernier est supérieur au régime de puissance maxi. Sur ce dernier point, un régime normalisé de prise de force proche du régime de puissance maxi permet de réduire la consommation.

Ne pas négliger le rodage

Plus globalement, sauf dans le cas de très fortes sollicitations ou de travaux à la prise de force, il est préférable de réduire le régime moteur. Dans notre premier exemple, en passant de 2 100 à 1 500 tr/min, on conserve la même puissance, le couple augmente et la consommation diminue de 9 %.





Crédit : L. Vimond

Le passage au banc d'essai est utile aussi bien sur des tracteurs neufs fraîchement rodés que sur des tracteurs anciens aux performances aléatoires.

Avant de passer son tracteur au banc, il faut toutefois s'assurer que le rodage du moteur est bien réalisé.

Avec les gestions électroniques, les tracteurs sortent d'usine avec une puissance conforme à celle annoncée. Mais contrairement aux idées reçues, les moteurs de dernière génération voient leur puissance évoluer pendant la période de rodage qui peut atteindre 500 à 600 heures. *«Nous conseillons d'utiliser le tracteur pour des travaux lourds en sollicitant le couple sur toute la plage d'utilisation du moteur, pendant les 300 premières heures»*, indique Jacques Bernard, chargé d'étude sur les économies de carburant pour l'association Aile.

MICHEL PORTIER

Terres de Bourgogne

Votre avis nous intéresse

Aidez-nous à mieux vous connaître

3 diners pour 2 personnes à gagner

Accès sur le site ou à partir de ce code

Normes moteur

Quatre stratégies pour passer Tier 4f

Les premiers tracteurs répondant à la nouvelle norme Tier 4 final viennent d'être dévoilés. Petit tour des solutions employées.

En 2014, les tracteurs de plus de 175 ch devront répondre à la nouvelle norme antipollution Tier 4 final (Tier 4f), la 5ème et pour le moment dernière. La majorité des tractoristes ont dévoilé leurs choix technologiques, en commençant par les fortes puissances.

Par rapport à Tier 4 interim, la nouvelle norme impose une réduction supplémentaire des oxydes d'azote (NOx) de 80 %. *«La grande difficulté des tractoristes et surtout des motoristes va être de ne pas augmenter la consommation de carburant et d'AdBlue, explique Nicolas Morel, responsable produit tracteur New Holland. Alors que le passage à Tier 4i s'était soldé par une réduction de la consommation.»*

Les tracteurs Case IH, New Holland, ainsi que tous les tracteurs motorisés par FPT (Fiat Powertrain : moteurs Nef et Cursor) adoptent une solution sans filtre à particules (Fap) et sans EGR, bénéficiant de l'expérience moteur en poids lourd de leur motoriste. *«Par rapport au Tier 4i, nous avons augmenté la pression d'injection et ajouté un catalyseur d'oxydation (Doc), précise Nicolas Morel. Le Doc a pour fonction d'oxyder les monoxydes de carbone et d'azote : le dioxyde d'azote est en effet plus facile à traiter à l'AdBlue au sein du SCR que le monoxyde d'azote.»* Il en ressort une augmentation de la consommation d'AdBlue, passant d'une plage de 3 à 8 % pour un litre de GNR à une plage de 5 à 10 %.

S'ils ont également augmenté la pression d'injection afin de réduire le taux de particules, les autres motoristes ont pris le parti de dégrader sensiblement la combustion du moteur, en utilisant un recyclage des gaz d'échappement refroidis (EGR externe). Cela a pour conséquence de réduire la production de NOx à la source, mais un système SCR reste cependant indispensable pour passer les normes.

Sur les tracteurs Fendt, le moteur Deutz, outre la valve EGR et le système SCR, s'est vu également doté d'un double turbo avec refroidissement intermédiaire et d'un filtre à particules passif. Ce dernier élimine les particules, sans besoin d'augmenter régulièrement la température d'échappement : c'est la régénération passive. *«Si l'EGR et le Fap ont tendance à augmenter la consommation de carburant, le double turbo et l'injection à plus haute pression tendent à la réduire, explique Antoine Brissart de Fendt. Nos ingénieurs annoncent une consommation de carburant équivalente par rapport à Tier 4i et une réduction de celle d'AdBlue, qui passe de 7-8 % à 4 %. De plus, si demain il se met en place un contrôle technique, et notamment de pollution, des tracteurs, la présence d'un Fap passif garantit un faible taux de particules, alors que la solution tout SCR tend à augmenter la production de particules avec le temps.»*



Agcopower (ex-Sisu) évite le filtre à particules en combinant EGR, double turbo, Doc et SCR. Quant à John Deere, il poursuit sa stratégie adoptée pour Tier 4i (EGR et filtre à particules avec régénération active) et ajoute un dispositif SCR pour éliminer les NOx en trop : l'Américain annonce une consommation d'AdBlue minime, variant entre 1 et 3 % de celle du GNR.

LUDOVIC VIMOND



FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Besoin de changer de matériel? Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.

POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

Votre chargé de développement agricole :
Cédric Prost - 06 40 25 19 91

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS

CASE IH

Les Quadtrac et Steiger jusqu'à 682 ch



Crédit : M. Portier

La gamme de tracteurs articulés renouvelle ses trois plus gros modèles en versions à roues Steiger (non homologués en France) et à chenilles Quadtrac. Principale évolution, ces modèles adoptent un moteur FPT (Cursor 13) 6 cylindres de 12,9 l, conforme aux normes Tier 4 final. Ce bloc est équipé de deux turbos en série, dont l'air d'admission est refroidi par deux intercoolers air/eau. En adoptant la technologie Hi-eSCR, FPT réussit à respecter les normes d'émissions sans utiliser de recirculation des gaz d'échappement (EGR), ni filtre à particules. Le moteur intègre ainsi un dispositif de post-traitement de dernière génération combinant un catalyseur d'oxydation et un catalyseur SCR fonctionnant à l'Adblue. Particularité du motoriste, son catalyseur SCR affiche une efficacité de 95 % dans le traitement des NOx, grâce à une gestion très fine de l'injection d'urée et des paramètres de fonctionnement. Sur les modèles de 620 ch, le couple moteur frôle les 3 000 Nm. Petits changements sur les Quadtrac, la capacité du réservoir de gazole atteint 1 880 l et celui d'AdBlue 320 l. L'entretien des trains de chenilles est facilité par un contrôle visuel des niveaux d'huile.

En cabine, les Quadtrac et Steiger adoptent la dernière version de poignée Multicontroller, dont les boutons sont désormais rétroéclairés et un siège aux réglages plus complets.
Le reste des composants et performances sont inchangés, tout comme les autres modèles jusqu'à 500 ch qui conservent pour l'instant leur moteur Tier 4i.

Modèle : Quadtrac et Steiger 540, 580 et 620
Puissance nominale : 535, 580 et 620 ch
Puissance maxi : 605, 638 et 682 ch
Transmission : Full powershift 16/2
Hydraulique : 216 ou 428 l/min

CASE IH

Les Maxxum en version CVX

Les Maxxum accèdent à la transmission à variation continue dont la conception est directement héritée de celle des Puma CVX. Les trois modèles conservent le moteur FPT 4 cylindres 4,5 l répondant aux normes Tier 4i grâce à un système SCR. Le Maxxum reprend la même gestion moteur/transmission que les Puma avec l'automatisme APM, ainsi que la même logique de commande avec la dernière génération de l'accoudoir Multicontroller.
Ce dernier adopte un levier avec des boutons rétroéclairés et une nouvelle commande d'inverseur. Le système hydraulique profite d'une gestion plus évoluée de l'unité hydraulique frontale, facilitant notamment l'utilisation du relevage avant.



Crédit : Case IH

Modèle : Maxxum CVX 110, 120, 130
Puissance au régime nominal : 110, 121, 131 ch
Puissance maxi : 121, 133, 143 ch
Puissance maxi avec boost : 143, 154, 163 ch
Hydraulique : Load sensing 125 l/min
Relevage (av/ar) : 3 100/7 864 kg

CHALLENGER

Les chenillards MT700 passent au Tier 4i

Le tractoriste équipe la nouvelle génération de chenillards MT700D d'un moteur Agco Power en remplacement du bloc Cat. D'une cylindrée de 8,4 litres, elle reçoit un système SCR de traitement des gaz d'échappement à l'urée pour passer les normes Tier 4i.

Modèle : MT745D, MT755D et MT765D
Puissance nominale : 306, 327 et 350 ch
Puissance maximale : 335, 358 et 382 ch



Crédit : L.Vimond



CLAAS

L'Axion 800 répond aux normes Tier 4 final

Le constructeur allemand renouvelle sa gamme Axion 800 avec un tracteur entièrement repensé, fortement inspiré de son grand frère Axion 900. Principale évolution, Claas anticipe la dernière étape des normes antipollution en équipant les quatre modèles d'une motorisation Tier 4 final. D'origine FPT, le six cylindres 6,7 l reçoit un système de traitement des gaz d'échappement combinant un DOC (placé au-dessus du moteur) et un catalyseur SCR. Fidèle à sa nouvelle stratégie, Claas abandonne le powerboost. Un nouveau système de refroidissement fait son apparition avec notamment un pilotage plus précis du ventilateur en fonction de la température. Comme sur l'Axion 900, le moteur s'intègre sur un carter d'huile structurel assurant la liaison entre le berceau du pont avant et la transmission. Cette dernière est proposée en version Hexashit au lancement début 2014. La C-Matic sera disponible dans la foulée. En termes de gabarit, l'Axion 800 conserve le même empattement, mais prend du poids.

Terres de Bourgogne
Votre avis nous intéresse !
3 dîners pour deux personnes à gagner
Aidez-nous à mieux vous connaître
Accès sur le site ou à partir de ce code

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

DEUTZ-FAHR
Naissance de la série 5 Agrotron


Crédit : M. Portier

S'intercalant entre les Agrotron K et les Agrofarm, la nouvelle série 5 Agrotron se décline en trois modèles à transmission semi-powershift et en trois modèles à transmission à variation continue (TTV). Arborant un design réalisé par Giugiaro, tous disposent d'un moteur Deutz quatre cylindres de 3,6 litres répondant aux normes Tier 4i, grâce à un EGR externe et à un Doc. La transmission semi-powershift propose 30 rapports avant et arrière (60 en option avec les rampantes), intégrant un tripleur et permettant de circuler à 40 km/h à régime moteur réduit. Selon la finition (basique ou P), elle bénéficie de l'APS permettant de passer automatiquement les rapports sous charge, ainsi que du Speedmatching, sélectionnant le rapport sous charge qui convient lors des changements de vitesses. Proposée sur les trois modèles les plus puissants, la transmission TTV hérite de la finition la plus haute. Si les modèles semi-powershift inaugurent un nouvel intérieur de cabine, impliquant un nouveau tableau de bord, une nouvelle ergonomie des commandes et une qualité de finition accrue, les TTV se démarquent avec un accoudoir intégrant un joystick pilotant la transmission. Cette dernière propose, comme les Agrofarm TTV, deux gammes mécaniques et deux plages de vitesses, affichant au maximum 35 % de la traction en hydraulique. Elle se pilote selon trois modes : manuel, auto et PTO. Outre les quatre régimes de prise de force, tous les modèles de la série 5 bénéficient d'un nouveau pont arrière, du pont avant suspendu en option, du freinage sur les quatre roues et du système optionnel SSD, réduisant par deux le nombre de tours de volant pour arriver en butée lors des manœuvres. Du côté de l'hydraulique, les séries 5 offrent le choix entre trois circuits : une pompe simple de 60 l/min, la même pompe en version éco (débit maximal atteint à 1 600 tr/min) et une pompe tandem de 90 l/min. La version basique reçoit jusqu'à quatre distributeurs mécaniques, tandis que les deux autres finitions bénéficient jusqu'à cinq distributeurs électro-hydrauliques.

Modèle semi-powershift : 5100, 5110 et 5120 (basique et P)
Puissance : 100, 110 et 120 ch
Modèle TTV : 5110, 5120 et 5130
Puissance : 110, 120 et 130 ch
Relevage (av/ar) : 1850 kg/4650 kg ou 6 600 kg (en option)

FENDT
Trois finitions pour la série 500


Crédit : L. Vimond

Les 500 Vario abritent une transmission Vario ML 90 sensiblement renforcée par rapport aux 400 Vario et disposent de la gestion automatique de la transmission et du moteur TMS, ainsi que du superviseur de sous-régime. Comme les récents 700 Vario, ils bénéficient de la nouvelle cabine VisioPlus, notamment reconnaissable à son pare-brise bombé vers le haut, utile au chargeur frontal. Spacieux, ce poste de conduite retrouve toutes les commandes et l'accoudoir du 700 Vario. En option, selon les modèles, le terminal Variotronic permet d'accéder au guidage par satellites à l'Isobus et à la documentation VarioDoc. Trois finitions sont proposées : Power, Profi et Profi Plus. Les deux premières accèdent de série à un terminal tactile 7 pouces, tandis que la Profi Plus bénéficie du terminal 10,4 pouces, dont l'affichage peut être scindé en quatre parties. Du côté de l'hydraulique, les 500 Power se limitent à une pompe load sensing de 75 l/min de série et quatre distributeurs DE, alors que les deux autres versions abritent en standard une pompe load sensing de 110 l/min et jusqu'à cinq distributeurs arrière, deux avant et le Power Beyond.

Modèle : Vario 512, 513, 514 et 516
Puissance maximale : 125, 135, 145 et 165 ch
Poids à vide : 6; 6; 6,4 et 6,4 tonnes
Relevage (av/ar) : 3,4 t/7,8 t

DEUTZ-FAHR
95 % de la P max atteinte à 1 600 tr/min


Crédit : M. Portier

Deux types de transmission se distinguent : powershift ZF 7140 (pour les finitions standard ou P) ou à variation continue ZF Eccom 1.3 (pour la finition TTV). En découlent, deux cabines S Class 2 ou Maxi-Vision, plus ou moins abouties suivant les versions. Le modèle S Class 2 est réservé à la finition standard, la plus basique ou P, plus évoluée avec des distributeurs à commandes électriques, un séquençage en bout de champ… Enfin, la cabine Maxi-Vision est uniquement disponible sur les modèles TTV. À l'intérieur, l'intégralité des commandes est regroupée sur l'accoudoir. Le conducteur bénéficie d'un nouvel écran baptisé Wod, pour le contrôle de la transmission, des distributeurs hydrauliques… Par ailleurs, il peut bénéficier en option du terminal iMonitor 2 que l'on retrouve sur les autres séries plus puissantes. De série, le tracteur bénéficie de quatre régimes de prise de force, dont deux économiques. Le pont avant suspendu, à l'architecture simplifiée, s'ajuste en fonction de la charge. Il reste en option. Au niveau du circuit hydraulique, en version standard les performances ne dépassent pas 68 l/min (88 l/min, en option. Les versions P et TTV, quant à elles, bénéficient d'une réserve d'huile séparée avec des performances de 120 l/min et jusqu'à sept distributeurs. Le design agressif et soigné est signé Giugiaro.

Modèle : 6120.4 ; 6130.4 & 6140.4
Puissance : 120, 130 et 140 ch
Transmission : powershift et CVT
Nombre de rapports : 32/32, 48/48 ou infinis
Relevage (av/ar) : 4 t/6,2 t

JOHN DEERE
Les tracteurs 7R et 8R revisités

Les séries 7R et 8R gagnent en puissance et en confort avec des améliorations portant sur les moteurs, la transmission et la cabine

Deux ans seulement après son lancement, la série 7R profite d'une sérieuse mise à jour. À l'exception du nouveau modèle 7310R qui sera commercialisé en milieu d'année en France et en Allemagne avec un moteur Tier 4 final - équipé d'un système SCR ne consommant pas plus de 3 % d'AdBlue, selon le constructeur - les 7R disposeront encore pour 2014 d'un moteur Tier 4 interim doté de la combinaison EGR externe, FAP et DOC. Les puissances progressent en moyenne de 10 ch. Le modèle 7230R adopte désormais le moteur 6,8 l à double turbo, le 9 l étant réservé aux trois plus gros modèles. Le système de refroidissement si particulier du 7R est abandonné au profit d'une architecture plus standard, offrant une meilleure capacité de refroidissement et une réduction du bruit. Principale évolution, une nouvelle transmission full-powershit à 23 rapports avant et 11 arrière, baptisée e23, fait son apparition sur tous les modèles. Bénéficiant d'une gestion moteur/transmission affinée, elle offre les mêmes modes de conduite automatiques que la variation continue AutoPowr qui reste disponible en option. La transmission semi-powershift à gammes robotisées Command-Quad est quant à elle réservée aux deux modèles 7210R et 7230R.

Accoudoir modernisé

Autre amélioration, cette fois-ci en cabine, le nouvel accoudoir multifonction adopte un design plus moderne et des commandes plus ergonomiques, notamment un joystick hydraulique intégrant le passage des rapports. À son extrémité, le terminal CommandCenter fait peau neuve avec un écran tactile couleur de 7 ou 10,4 pouces affichant l'ensemble des paramètres dans des menus intuitifs, inspirés des tablettes tactiles. La cabine profite d'un vitrage en verre feuilleté réduisant le niveau sonore de 3 dB et d'un compartiment réfrigéré. Pour le confort, le siège pivote à 40 degrés. Autres nouvelles options, les 7R peuvent recevoir un système d'éclairage avec 22 projecteurs à leds, ainsi que des ailes avant et arrière très enveloppantes.

La série 8R profite de certaines évolutions apparues sur les 7R : nouvelle cabine, système d'éclairage à leds, ailes arrière enveloppantes et la transmission e23 (en fin d'année). La transmission à variation AutoPowr reste au catalogue pour l'ensemble de la gamme, tandis que la full-powershift à 16 rapports est désormais limitée aux trois premiers modèles. John Deere complète l'équipement du 8R avec une prise de force 1000Eco, un débit hydraulique porté à 227 l/min (321 l/min en option), la possibilité de monter des pneus de 2,15 m en 900 mm, des masses de roues de 970 kg… Quant aux puissances, elles gagnent 10 ch avec un moteur inchangé en 2014.

Modèles : 7210R, 7230R, 7250R, 7270R, 7290R, 7310R
Puissance nominale : 210, 230, 250, 270, 290, 310 ch
Puissance nominale avec boost : 240, 260, 280, 300, 312, 340 ch
Modèles : 8270R, 8295R, 8320R, 8345R, 8370R
Puissance nominale : 270, 295, 320, 345, 370


Crédit : M. Portier

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

JOHN DEERE
Refonte de l'offre en tracteurs de 80 à 120 chevaux

Avec 7 gammes et 25 modèles, John Deere compte bien répondre à l'ensemble des besoins sur le segment des tracteurs de 80 à 120 ch.


Crédit : M. Portier


Crédit : M. Portier

Tous les nouveaux tracteurs ont en commun une motorisation répondant aux normes Tier 4i en utilisant la combinaison EGR+DOC+FAP. La différenciation des niveaux de performances s'effectue dans la cylindrée (tous en 4,5 l, sauf six modèles), le choix du turbo (simple, wastegate ou géométrie variable), la pression d'injection et le pack de refroidissement. En partant du bas de l'échelle, on trouve la série 5E. Composée actuellement de trois modèles (55 à 75 ch) fabriqués en Inde, elle se voit complétée par deux modèles de 85 et 95 ch construits dans l'usine américaine d'Augusta. Ces derniers accèdent à une transmission mécanique 12/12 ou 24/12 avec doubleur, équipée d'un inverseur sous charge dont l'agressivité est réglable. Ces deux modèles bénéficient de la même cabine que les 5M, également construits à Augusta. Plus évolués techniquement, les quatre modèles 5M reposent sur un châssis central et sont disponibles en quatre versions : plateforme, cabine standard, cabine surbaissée et étroite. À noter que le 5075 M se différencie par son moteur trois cylindres 2,9 l. Trois possibilités de transmission sont offertes : 16/16 avec inverseur mécanique ou hydraulique, 32/16 avec doubleur et inverseur hydrauliques. Le relevage électronique, le régime de prise de force 1000 tr/min, le relevage et la prise de force avant sont au chapitre des options. Le circuit hydraulique offre un débit de 94 l/min à deux ou trois distributeurs arrière et deux latéraux pour le chargeur.

S'intercalant entre les séries 5E et 5M, la série 5G construite par Agritalia en Italie renouvelle ses tracteurs standard. Ces modèles compacts se différencient par leur moteur 3,4 l d'origine FPT et leurs versions deux roues motrices ou à grand dégagement (5090 GH). Leur transmission mécanique est disponible en quatre versions 12/12, 24/12 avec doubleur et inverseur hydrauliques, 24/24 avec doubleur mécanique ou hydraulique. Le circuit hydraulique équipé d'une pompe tandem fournit 94 l/min, complété en option par une troisième pompe de 30 l/min. La série accueille par ailleurs deux modèles surbaissés 5GL équipés d'un moteur FPT Tier 3.

Au sommet de l'offre se situent désormais les séries 6MC et 6RC qui s'intercalent entre les 5M et les plus gros 6M et 6R. Construits à Mannheim, ils reposent sur un châssis intégral. Polyvalents tout en restant compacts, ils disposent d'un empattement de 2,40 m et peuvent être équipés de pneus arrière 600/65 R38. Les 6MC reprennent la structure de cabine des 5M avec toit vitré (version surbaissée en option), la principale différence étant l'ergonomie et le niveau d'équipement de l'habitacle. La transmission semi-powershift offre quatre rapports sous charge. Le circuit hydraulique affiche un débit de 65 ou 80 l/min et le relevage une capacité de 5 600 kg. Version haut de gammes, les 6RC accèdent des équipements de confort comme le pont suspendu, la compatibilité isobus, les automatismes de bout de champ ou encore le passage automatique des quatre rapports powershift. Ils disposent d'un circuit hydraulique load sensing délivrant 114 l/min et d'une surpuissance de 10 ch à la prise de force et au transport.

Modèle : 5085E et 5095E
Puissance : 85 et 95 ch
Modèle : 5080G, 5090G, 5090GH, 5075GL, 5085GL
Puissance : 80, 90, 90, 75, 85 ch
Modèle : 5075M, 5085M, 5100M, 5115M
Puissance : 75, 85, 100, 115 ch
Modèle : 6090MC, 6100MC, 6110MC, 6090RC, 6100RC, 6110RC
Puissance : 90, 100, 110 ch (+10 ch de boost pour les RC)

McCORMICK
Les X remplacent les Max

Succédant aux T-Max T3 et C-Max T3, les X50 et X50M abritent une motorisation Perkins quatre cylindres répondant aux normes Tier 4i, grâce à un filtre à particules. Outre le nouveau design extérieur, ces deux gammes bénéficient d'un poste de conduite commun, soit à arceau soit avec une cabine à quatre montants, d'un tableau de bord redessiné et d'un nouvel agencement de la console de droite. Trois modèles composent la gamme X50M, de 85 à 102 ch, équipés d'une transmission entièrement mécanique. Les X50 comprennent un modèle de plus de 113 ch. Ils bénéficient d'un tripleur et en option d'un inverseur sous charge.


Crédit : Mc Cormick

MASSEY FERGUSON
Les capots plongeants passent au Tier 4i


Crédit : M. Portier

Voués à remplacer les 5430, 5440 et 5450, les nouveaux 5600 abritent un bloc Agco Power trois cylindres (3,3 litres) intégrant un EGR externe et un Doc pour répondre aux normes Tier 4i. Plus court et plus étroit, le capot plongeant bénéficie de nouvelles ouïes pour augmenter les performances de refroidissement.

La transmission Dyna-4 Eco permet d'évoluer à 40 km/h à bas régime. En option, outre les rampantes, elle bénéficie de l'automatisme Autodrive qui gère automatiquement, selon un régime moteur choisi par le chauffeur, le passage des vitesses en mode champ, des vitesses et des gammes en mode route. De plus, pour des travaux au chargeur ou à la presse à balles rondes, la pédale de frein permet de débrayer et de stopper le tracteur. En la relâchant, le tracteur redémarre et remonte les vitesses. Du côté de l'hydraulique, la pompe de 33 l/min pour les servitudes s'associe lorsque nécessaire à la pompe 58 l/min, notamment au chargeur. En option, une troisième pompe de 42 l/min porte les capacités à 133 l/min. D'une taille proche de celle des 7600, la cabine des 5600 se décline en deux hauteurs et trois versions : standard, Visio (toit vitré) et Slimline (toit fin). À l'intérieur, le chauffeur dispose d'une nouvelle console de droite, d'un nouveau tableau de bord et de nouvelles commandes. Parmi elles, signalons le joystick ergonomique du chargeur qui permet de piloter le changement de sens et le passage des rapports.

Modèle : MF 5608, 5609 et 5610
Puissance maxi : 85, 95 et 105 ch
Relevage (av/ar) : 3,4 t/7,8 t

MASSEY FERGUSON
Plus d'ergonomie sur les 3600



Crédit : M. Portier

Motorisés par un bloc Agco Power 3 cylindres de 3,3 litres Tier 4i, les nouveaux MF 3600 Xtra comprennent trois modèles. Ils bénéficient d'une transmission à trois gammes, quatre vitesses et deux rapports sous charge en marche avant, couplée à un inverseur sous charge. La cabine gagne en insonorisation et en visibilité, le pot d'échappement prenant place derrière le montant avant droit. Le chauffeur bénéficie d'une nouvelle commande d'accélérateur à main, d'une mémorisation du régime moteur, d'un débrayage électrique sur le levier de vitesses et de nouvelles commandes notamment pour les distributeurs et le relevage. Au passage, ce dernier gagne en performances et affiche 3 tonnes de capacité.

Modèles : MF 3630, 3640 et 3650 Xtra
Puissance maxi : 76, 84 et 92 ch
Transmission : semi-powershift 24/12

MASSEY FERGUSON
La gamme 5600 complétée vers le haut

Après les modèles trois cylindres, le tractoriste étoffe la gamme 5600 avec trois modèles quatre cylindres. Les 5611, 5612 et 5613 remplacent les 5445, 5455 et 5460 et passent la norme Tier 4i, grâce à l'adjonction d'un Doc et d'un SCR sur la motorisation Agco Power 4,4 l.



Ces tracteurs conservent le capot plongeant de leurs petits frères et peuvent recevoir au choix une transmission Dyna-4 ou Dyna-6, intégrant l'automatisme combinant frein et position neutre sur la pédale de frein. Inaugurant un nouveau pont avant suspendu (également disponible sur les autres 5600), ils se déclinent en deux finitions (Essentiel et Efficient) et peuvent recevoir trois types de cabine : Slimline, Visio et standard.
Du côté de l'hydraulique, ils abritent un centre ouvert alimenté par une pompe de 58 l/min pouvant être combinée à la pompe d'asservissement sur les versions Dyna-6 pour totaliser 100 l/min.

Les commandes électrohydrauliques fingertip sont proposées uniquement sur la version Efficient, tandis que le monolevier pour le chargeur est mécanique de série sur la version Dyna-4 (électrique en option) et électrique sur les Dyna-6.

Modèle : 5611, 5612 et 5613
Puissance : 110, 120 et 130 ch

VALTRA
La série N complétée par des trois cylindres

Le tractoriste finlandais termine le renouvellement de la gamme N, avec les modèles N93 et N103, remplaçant des N82 et N92. Ils se distinguent des autres modèles par un bloc moteur Sisu Power trois cylindres doté d'une vanne EGR et d'un catalyseur d'oxydation Doc, pour répondre aux normes Tier 4i. L'adoption d'un 3 cylindres a permis de redessiner le châssis en lui offrant une taille de guêpe pour gagner 17 % en rayon de braquage.



À l'avant du châssis, prend place un relevage intégré de 2,8 tonnes de capacité, tandis qu'à l'arrière la capacité passe à 5,8 tonnes en standard. Les deux nouveaux modèles accèdent également à un capot plongeant pour une visibilité accrue au chargeur. Du côté des transmissions, le N103 accède en option à la transmission semi-robotisée Hitech 5 à cinq rapports sous charge et bénéficie des automatismes de transmission Auto1 et Auto2.

Modèle : N93 et N103
Puissance maximale : 99 et 111 ch
Transmission : 36/36 avec tripleur ou 30/30 avec cinq rapports powershift (sur N103)

VALTRA
Une série A à tarif attractif

Le Finlandais étoffe sa série A avec trois nouveaux modèles construits par son partenaire turc Hattat Tarim. Compacts, ces trois tracteurs se déclinent en versions cabine et canopy, deux et quatre roues motrices, et abritent un moteur 3 cylindres de 3,3 l Perkins. Entièrement mécanique, la transmission intègre un verseur synchronisé et 12 rapports avant et arrière. Le circuit hydraulique intègre une pompe de 42 l/min, deux distributeurs mécaniques et un relevage de 2.9 t de capacité (2.2 t sur le plus petit modèle).



Crédit : LVilmont

Modèle : A53, A63 et A73

Puissance : 50, 68 et 75 ch

NEW HOLLAND
Nouvelle génération de T4



Crédit : LVilmont

Pour répondre aux normes antipollution Tier 4i, les nouveaux T4 intègrent la motorisation FPT 4 cylindres de 3,4 l équipée d'un EGR externe et d'un Fap. Succédant aux T5000 en complément des T5, ils bénéficient de la cabine VisionView des T5 et des T4 PowerStar, d'un large choix de transmissions (12x12, 20x12, 20x20 et 24x24 avec doubleur), d'un inverseur avec trois degrés d'agressivité et d'une prise de force à enclenchement mécanique ou électro-hydraulique en option. De série, le circuit hydraulique propose une pompe de 48 l/min pour les distributeurs et le relevage, et une seconde de 28 l/min pour les servitudes.

En option, ces deux pompes proposent respectivement 64 et 36 l/min. Depuis juin 2013, ces tracteurs peuvent recevoir un relevage avant avec ou sans prise de force frontale.

Modèle : T4.85, T4.95 et T4.105
Puissance maxi : 86, 99 et 107 ch
Relevage (av/ar) : 1,8 / 3,8 tonnes

NEW HOLLAND
Quatre rapports sous charge sur le T5

Les T5 de New Holland peuvent recevoir une nouvelle transmission ElectroCommand à quatre rapports sous charge permettant d'atteindre 40 km/h à 1870 tr/min. L'enclenchement du pont avant et du différentie



Crédit : LVilmont

Temps partiel: des nouveautés à partir de janvier 2014

Une nouvelle contrainte: le volume d'heures de travail minimal du temps partiel

La loi sur la sécurisation de l'emploi de juin 2013, dont un des objectifs premiers est de lutter contre la précarisation de l'emploi, a prévu différentes nouvelles mesures pour encadrer le temps partiel.

Il est actuellement possible de conclure un contrat de travail à temps partiel pour un très faible nombre d'heures de travail. Désormais, le principe sera qu'un temps partiel ne peut être inférieur à 24h/semaine ou l'équivalent mensuel (104 h) ou annuel.
Il y aura heureusement quelques exceptions, le temps de travail pourra être inférieur à cette durée minimale :
- si le salarié le demande pour faire face à des contraintes personnelles ou pour pouvoir cumuler plusieurs activités (dans ce cas, l'employeur doit conserver la demande écrite du salarié précisant ses motivations) ;
- si le salarié poursuit des études et qu'il a moins de 26 ans ;
- si un accord de branche ou la convention collective le permet.

Pour rendre effective cette dernière possibilité de déroger à la durée minimale de 24 heures par semaine, la FNSEA a engagé des négociations au niveau national. Toutefois, dans l'attente qu'un accord soit conclu, il conviendra d'appliquer la nouvelle durée minimale pour tous les nouveaux contrats de travail à temps partiel conclus à partir du 1er janvier 2014.

Quant aux contrats en cours, ils peuvent conserver leur durée actuelle jusqu'au 1er janvier 2016, sauf si le salarié demande à se voir appliquer la nouvelle durée minimale.L'employeur ne pourra alors refuser que s'il justifie de l'impossibilité d'appliquer cette durée minimale compte tenu de l'activité économique de l'entreprise.

Une souplesse nouvelle : la possibilité d'augmenter temporairement la durée du temps partiel

La loi ouvre la possibilité d'augmenter temporairement la durée du travail du salarié à temps partiel par la conclusion d'un avenant au contrat de travail prévoyant un complément d'heures. Il faudra toutefois attendre pour appliquer cette mesure qu'elle soit inscrite dans l'accord national en cours de négociation avec la FNSEA.

Des heures complémentaires plus coûteuses

Un salarié agricole à temps partiel peut effectuer jusqu'à 1/3 d'heures complémentaires en plus de la durée prévue par son contrat de travail (sachant qu'en tout état de cause, la réalisation d'heures complémentaires ne doit pas porter la durée du travail à 35 heures par semaine).
Jusqu'à présent les heures complémentaires représentant au plus 10% de la durée prévue au contrat sont rémunérées au taux normal et les heures complémentaires effectuées au-delà sont majorées de 25%.
A compter du 1er janvier 2014, même les heures effectuées dans la limite de 10% de la durée prévue au contrat seront majorées d'au moins 10%.

Emplois d'avenir et contrats de génération, c'est le moment de recruter !

Pour enrayer le chômage, le Gouvernement a mis en place depuis plusieurs mois de nouvelles aides à l'embauche.
Ces aides encouragent le recrutement de jeunes peu ou pas qualifiés et le maintien dans l'emploi des séniors. Leur montant ainsi que leur durée (3 ans) représentent un réel coup de pouce pour les entreprises ayant besoin de recruter.
Ces contrats aidés sont applicables aux exploitations agricoles, et de nombreux dispositifs de formation permettent d'adapter rapidement et efficacement les salariés recrutés à leur poste.
Si vous avez un projet d'embauche, n'hésitez pas à vous adresser au plus tôt au service emploi de votre département qui vous orientera sur le dispositif le mieux adapté à vos besoins, et vous accompagnera dans vos démarches.
Si vous embauchez déjà des salariés, pensez également à effectuer les formalités afin de bénéficier du crédit d'impôt compétitivité emploi.

En savoir plus

Pour plus d'information
FDSEA 21 03.80.68.67.68 / sje.fdsea21@orange.fr
FDSEA58/AVENIR : 03.86.93.40.92 / avenir58@yahoo.fr
FDSEA 71 : 03.85.29.56.50 / service.emploi@fdsea71.fr
FDSEA 89 : 03.86.49.48.03 / guillaume.gaugain@fdsea89.fr



Carte Campagne

Des activités sociales et culturelles pour les salariés agricoles

Un nouvel accord national dit *«ASCPA»* permettra dès 2014 aux salariés des petites et moyennes entreprises et exploitations agricoles de bénéficier d'une carte dite *«Carte Campagne»* donnant accès à des activités sociales et culturelles à des tarifs préférentiels.

Pourquoi ce nouveau dispositif ?

Deux principales raisons expliquent la naissance de l'ASCPA :

- En premier lieu : la loi impose, depuis 1999, la création de comités départementaux ayant pour mission de financer et gérer des activités sociales et culturelles au bénéfice des salariés agricoles. Or, en pratique très peu de ces comités ont été effectivement constitués. Ainsi, les partenaires sociaux ont-ils souhaité pallier ce manque en instaurant un dispositif efficace pour proposer des avantages aux salariés, géré à distance au niveau national pour des raisons de coût et de simplicité. En effet, si les partenaires sociaux n'avaient pas pris cette initiative eux-mêmes, il est fort probable que la future loi agricole aurait prévu des dispositions plus contraignantes en la matière.

- En second lieu : l'agriculture a besoin de salariés compétents et motivés, mais les entreprises agricoles sont très majoritairement de petite taille et ne disposent pas toujours d'avantages collectifs en faveur de leurs salariés, contrairement aux entreprises plus grandes d'autres secteurs d'activité. C'est donc également dans l'objectif de préserver et d'accroître l'attractivité des métiers agricoles que les partenaires sociaux ont créé le nouveau dispositif ASCPA.

Quels sont les salariés concernés ?

Seront bénéficiaires les salariés ayant 6 mois d'ancienneté au titre d'un même contrat de travail dans l'entreprise, quelle que soit la nature du contrat de travail.

Comment le dispositif fonctionne-t-il ?

Une Association Sociale et Culturelle Paritaire en Agriculture (ASCPA) est créée au niveau national. Elle est chargée de recevoir et de gérer les cotisations permettant de financer les avantages proposés aux salariés. Elle se charge de négocier les prestations qui seront accessibles aux salariés grâce à une carte.

Quels seront les avantages proposés aux salariés ?

Chaque début d'année, et pour la première fois début 2014, les salariés bénéficiaires recevront une information sur les offres de services proposées et sur leur fonctionnement.

Avec la carte, les salariés et leur famille auront accès à un vaste choix d'avantages portant principalement sur les centres de loisirs, colonies de vacances, voyages, spectacles et musées.

Comment est-ce financé ?

Le financement de l'accès aux activités sociales et culturelles est assuré par une cotisation de 0.04% à la charge des employeurs. Cette cotisation, est prélevée par la MSA depuis le 1er juillet 2013, afin de constituer la trésorerie suffisante à la mise en œuvre du dispositif dès janvier 2014.

Démonstration Kuhn New Holland

Sureau Agriculture poursuit son programme de terrain



Le concessionnaire New Holland basé à Avallon (89) poursuit sa stratégie « déchaumage » engagée l'année dernière. Après des démonstrations ciblées en 2012, deux journées de démonstrations publiques étaient organisées les 10 et 12 septembre dernier, à Athie et Bazoches en partenariat avec Kuhn et New Holland et la présence du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole. Nombreux sont les agriculteurs à s'être déplacés pour voir les matériels travailler en conditions réelles...et partager un moment convivial autour du barbecue du midi en compagnie des collaborateurs de la concession et des représentants techniques et commerciaux des constructeurs. Sébastien Sureau et ses équipes proposaient aux visiteurs d'essayer le Cultimer 3,50 m, déchaumeur à dents polyvalent qui permet tout aussi bien de travailler en superficiel (6-7 cm) qu'en déchaumage profond en 2 passages jusqu'à 35 cm. Il est composé de 3 rangées de dents nues, à ailettes ou patte d'oie, en acier HLE conférant un dégagement horizontal et latéral et d'un rouleau T Liner ou HD Liner, rouleau lourd à 180Kg/m. Dernièrement une nouvelle version semi-portée a été proposée par le constructeur alsacien : le Cultimer L disponible en 4, 5 et 6 m avec les roues à l'arrière et une sécurité NSM à double ressort désormais à 600 kg à la pointe de soc. L'Optimer était proposé en version 6m. Ce déchaumeur à 2 rangées de disques indépendants, inclinés par rapport à l'avancement et à la verticale, une rangée de peignes et un rouleau. Ils sont dotés d'une sécurité indépendante des disques, constituée par 4 blocs élastomères en polyuréthane.

Côté tracteurs, les agriculteurs ont pu essayer la gamme T7 New Holland représentés par un T7.210, le plus puissant (165 cv et 212 cv avec la surpuissance) des 4 modèles à empattement court et T7.270, le plus puissant (228 cv et 269 cv avec la surpuissance) des 5 modèles à empattement long. Sébastien Sureau, a lui-même accompagné les agriculteurs dans la prise en main d'un T7 avec outil Kuhn, Aurélien Demandre, l'un des commerciaux, se chargeant de l'autre atelier. Rappelons que ces tracteurs sont équipés d'un moteur Nef 6,7 litres répondant à la norme Tier 4A, utilisant une technologie SCR développée par FPT et qu'ils sont proposés avec la transmission Auto Command à variation continue et l'accoudoir SideWinder™ II aux commandes intuitives. Un autre atelier, animé par Justine Chapuis, responsable agriculture de précision chez Sureau Agriculture, permettait aux volontaires de découvrir la maniabilité d'un T5 équipé d'un chargeur et d'une barre de guidage Trimble FM 750. Cette gamme destinée aux exploitations polyculture élevage est composée de 3 modèles de 99 à 115 cv et bénéficie de la transmission semi-powershift Electro Command (qui équipe déjà les T6) à 16 vitesses avant et arrière. Sureau Agriculture présentait également un TD5, tracteur mécanique, réputé à prix très compétitif, destiné aux éleveurs. La série comporte désormais six modèles de 65 à 113 cv. Inverseur hydraulique et levier de vitesses monté sur la colonne de direction, toit panoramique, capot plongeant sont autant d'atouts appréciés des éleveurs. Fort de ce succès, Sébastien Sureau a annoncé d'autres démonstrations en 2014. Mais avant cela, le prochain rendez-vous sera l'ouverture de la base de Tannay dont les travaux viennent de débuter.
A terme, la base de Tannay remplacera Bazoches et Clamecy.

Dafp

Les Case IH Efficient Power présentés à Venoy



Comme de nombreux concessionnaires Case Ih, la Dafp a organisé dans le cadre du mois Efficient Power, opération nationale du 15 septembre au 15 octobre initiée par Case Ih, une journée de présentation des tracteurs sur leur nouvelle base de Venoy le 18 septembre dernier.
Toutes les gammes étaient présentes : Farmall (56 à 114 cv), Maxxum (100 à 140 cv), Puma et Puma CVX à variation continue (131 à 215 cv) et Magnum (235 à 340 cv) équipé de l'autoguidage AFS. Toutes ces gammes ont vu leurs moteurs évoluer afin de répondre aux normes Tier 4 en adoptant la technologie SCR, limitant le rejet de CO^2. Au programme de cette journée spéciale : un financement spécifique proposé par Case Ih jusqu'au 15 octobre, système de guidage à 1 euro pour l'achat d'un Maxxum ou Puma, … Une grande tombola nationale permettra par tirage au sort à 10 participants de partir une semaine aux Etats-Unis. Par ailleurs, 20 jouets miniatures ont été gagnés dans chaque concession participante.

Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Démonstration déchaumage BC Technique Agro Organique

Préserver la matière organique



Chaque type de sol a besoin d'un déchaumage adapté en fonction de la culture précédente, des pratiques culturales de l'exploitation et des aléas climatiques de l'année. C'est ce qu'a voulu démontrer Mathias Bounon, le 13 septembre dernier, en organisant une démonstration d'outils de déchaumage à Mailly la Ville (89). BC Technique Agro Organique, jeune société spécialisée dans le travail du sol conventionnel ou bio, distribue Hatzenbichler et Actisol.
Le constructeur autrichien propose le Puma, un déchaumeur à 3 rangées de dents standard ou à pattes d'oie, complétées d'une rangée de disques et d'un rouleau. Le Puma brasse beaucoup de terre grâce à son fort dégagement. Hatzenbichler a également présenté le Disko, un déchaumeur à 2 rangées de disques et rouleau. Le Disko permet un mélange en surface en *«hachant»* la matière organique et est disponible en 3, 4, 5 et 6 m en version portée et 6m en semi porté. Actisol, constructeur basé à Chollet, a présenté le Démeter, ce déchaumeur en profondeur fissure le sol provoquant un effet drainant sans toutefois bouleverser la structure du sol. La matière organique reste en surface. Il peut être utilisé avec des petites ou des grandes ailettes pour un effet fissurateur ou déchaumeur.
Etait également exposé le semoir pour semis simplifié Sola, importé par Quivogne et distribué par BC Technique. Ce semoir s'intègre aussi bien dans un système de travail du sol conventionnel que dans des conditions de travail simplifié ou de semis direct. Il existe en deux largeurs (5 et 6 m), en 31 ou 37 socs avec une turbine hydraulique ou mécanique. Il bénéficie d'une trémie de 2 000 litres.

Par ailleurs, pour faire face au développement de son activité, BC Technique va recruter prochainement une assistante commerciale.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 02/10/2013	Bourg-en-Bresse 08/10/2013	St Christophe-en B. 02/10/2013	National 02/10 au 08/10/13
Vaches viande (V)	U	-	4,20 €	4,50 €	4,35 €
	R	3,89 €	3,90 €	4,12 €	3,96 €
	O	-	3,60 €	-	3,57 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,60 €
	O	3,40 €	3,20 €	-	3,40 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,07 €
	P	2,80 €	2,40 €	-	2,76 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,80 €	4,53 €
	R	4,15 €	4,10€	4,27 €	3,99 €
	O	-	3,40€	-	3,34 €
Taureaux VML	URO	2,68 €	2,50 €	2,82 €	2,68 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 08/10**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,10	-
250-300 kg	-	2,82	-
300-350 kg	-	2,85	2,71
350-400 kg	-	2,66	2,58
400-450 kg	2,73	2,63	2,50
450-500 kg	-	2,58	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,89	-
250-300 kg	-	2,74	2,58
300-350 kg	-	2,64	2,60
350-400 kg	-	2,51	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,37	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,50	2,43
350-400 kg	-	2,57	2,47
400-450 kg	-	2,58	2,44
450 kg et +	-	2,47	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,60	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,77	2,24	2,04 -
5 -10 ans	2,65	2,19	1,91
+10 ans	-	2,07	1,77 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,33	2,17

Bovins : 1003. 95% de vendus.

Broutards : présentation de belle-qualité. Vente rapide et quasi totale à des tarifs facilement maintenus dans les sujets de plus de 400 kg. Les sujets de 300 à 380 kg, boudés la semaine passée, retrouvent un niveau correct, et se négocient facilement sur les bases relevés il ya deux semaines.
Laitonnes : offre insuffisante et maintien d'un bon courant commercial.
Génisses 18 mois : cours reconduits et forte recherche en génisses lourdes (500 kg et plus).
Taureaux : vente calme.
Génisses 30 mois : tarifs inchangés. Les besoins en génisses supérieures ne sont pas couverts.
Vaches : les volumes se réduisent, mais l'offre est de très bonne qualité. La conjugaison de ces deux facteurs rend le commerce plus facile, et permet aux cotations de regagner quelques centimes.

Divers : broutards culards 228 à 381 Kg : 820 à 1220 € (2,89 à 3,61). Génisses 18 mois culardes (402 à 423 Kg : 1620 à 1780 € (3,83 à 4,43).
Info : vente de cheptel le jeudi 24 octobre 2013
NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 07/10**

Bovins (272))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
290 à 390 kg	800 - 1000	2,47 - 2,73
405 à 460 kg	1020 - 1150	2,45 - 2,63
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
225 à 395 kg	630 - 950	2,41 - 2,84
Génisses		
310 à 560 kg (16-24mois)	740 - 1180	2,28 - 2,66
535 à 730 kg (24-36mois)	1070 - 1500	1,90 - 2,11
Taureaux		
790 à 1055 kg	1300 - 1620	1,50 -1,87
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1050 - 1120	
entre-deux	1170 - 1390	
lourdes	1400 - 1770	

Présentation de meilleure qualité en broutards entraînant une vente plus rapide à des tarifs fermes. Seulement 2 invendus. Cours stables en laitonnes, vente totale. Tarifs en replis en génises deb. 18 mois. Commerce plus fluide en vaches à des cours facilement reconduits.

Prochain marché bovins le lundi 14 octobre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 18/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,95	-
300 à 350 kg	2,73	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,60	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,83	-
250 à 300 kg	2,75	-
300 à 350 kg	2,71	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,20	2,05
de 5 à 10 ans	2,15	1,95
+ 10 ans	-	1,75

Broutards laitonnes : bonne vente quasi-totale. Les cours sont reconduits en toutes catégories mâles et femelles.
Vaches - Génisses : stabilité des cours. Vente un peu plus facile dans les bêtes de qualité, les bêtes trop maigres sont pénalisées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 8/10/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,60 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,50 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	nc

Tendance : Demande toujours limitée, vente calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 30/09 au 6/10/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,67 €	2,60 €
350 kg	-	2,54 €	2,49 €
400 kg	-	2,52 €	2,48 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	2,37 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,34 €

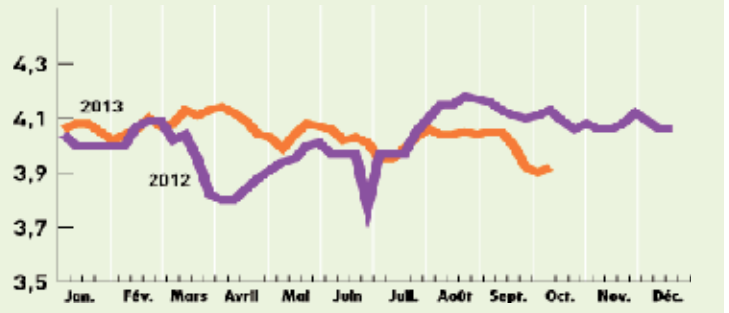
Tendance : Marché équilibré en reconduction.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 30/09 au 6/10/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,92 €	3,74 €	3,67 €			
Races mixte		-	3,60 €	3,59 €	3,57 €	3,50 €	
Races lait					-	3,31 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,57 €	4,45 €	4,26 €	3,92 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg-		4,39 €	4,25 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,75 €	4,56 €				
Races mixte	-	-	-	3,60 €	3,52 €	-	-
Races lait				-	3,44 €	3,18 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,90 €	4,77 €	4,53 €	4,33 €	-	-	
Viande +350 kg	4,90 €	4,76 €	4,52 €	4,41 €			

Tendance : Stabilité en JB, baisse en femelles liée à la faiblesse de la demande.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 30/09 au 6/10/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,16 €	3,98 €	3,93 €	-	-		
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,19 €	4,55 €	4,53 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,33 €	-				
Races mixte					-	3,51 €		-
Races lait						-	3,16 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,05 €	4,95 €	4,71 €	4,38 €	-	-		
Viande +350 kg	5,15 €	5,01 €	4,65 €	-				

Tendances SEM. DU 7 AU 11 OCTOBRE 2013

Bovins de boucherie

Sur les marchés en vif, la demande est atone avec des acheteurs sans besoin et suffisamment couverts par les livraisons directs ou les achats en campagne. La tendance est morose. Les besoins sont peu soutenus dans les femelles labels ainsi que pour les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère avec des tarifs revus à la baisse. La commercialisation reste difficile dans le domaine des réformes allaitantes de choix secondaire, avec des industriels qui maintiennent une forte pression dans le bas de gamme (vaches âgées ou en manque de finition). En réformes laitières, la demande en minerai pour les viandes hachées est largement couverte par des vaches en manque de finition ce qui accentue la pression sur les animaux maigres. Dans les jeunes bovins, le commerce reste tendu mais les abatteurs atténuent la pression sur les prix face à la détente observée sur les autres marchés européens. ■

Broutards

La progression saisonnière de l'offre couvre facilement la demande italienne peu soutenue et qui en profite pour peser sur les prix des charolais. L'activité commerciale est plus tendue dans l'ensemble des broutards charolais ou limousins, avec des tarifs qui se replient même de façon significative dans les sujets de moins de 400 kg. Le commerce est plus difficile dans la marchandise plus commune avec des moins-values et des invendus sur les marchés. Dans les femelles, la tendance est également plus calme et si les bonnes laitonnes charolaises destinées à l'Italie restent demandées avec des tarifs revus à la baisse, la vente est très calme pour les plus légères exportées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tension reste forte avec toujours trop de veaux pour les places disponibles. Les acheteurs maintiennent un tri sévère dans les lots de veaux frisons, abondances ou montbéliards avec une nouvelle dégradation des cours. Les exportations sur l'Espagne se tassent dans les petits veaux faute de rentabilité à l'engraissement (même à tarifs réduits). Dans les très bons croisés charolais, le commerce est plus calme, mais la dégradation des prix est mesurée, faute d'offre suffisante. Le placement est nettement plus sélectif dans les croisés ordinaires avec des cours en baisse. Les transactions sont laborieuses dans les croisés laitiers. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 07 octobre)

«Avec un meilleur comportement du marché dans les autres pays européens pour les animaux jeunes, et une situation française où l'équilibre peut être rapidement restauré dès que la proportion de viandes françaises aura progressé en restauration et plats cuisinés notamment, les cours devraient logiquement aller vers une stabilisation. Absence de stocks d'animaux en ferme».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 07/10*

Agneaux (1589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,90 - 3,56**	**2,48 - 3,36**
Gras (38-44 kg)	-	**2,78 - 3,83**	**2,48 - 3,25**
Gras (+44 kg)	-	**2,83 - 3,53**	**2,34 - 2,97**
Gras (+50 kg)	-	**2,67 - 3,19**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (164)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,02 - 1,28**	-	-
(+60 kg)	**1,02 - 1,26**	**0,78 - 0,96**	-
Divers			
Béliers **(18)** 111 à 164 €	**1,14 - 2,54**		
Agneaux maigres : 62 € à 98 € (2,27 à 2,99)			
Chèvres :			
Boucs :			

Ovins : 1784
Apports satisfaisants, 96% de vendus.

Agneaux : forte demande et cours reconduits en agneaux mâles lourds. Par contre, la vente est plus calme dans le reste de la catégorie, en particulier pour les agnelles dont les tarifs ont tendance à baisser.
Brebis : transactions calmes et cours à peinereconduits.
Béliers : forte demande provoquée par la fête de l'Aïd.

Effectifs : Agneaux : 1631. Brebis : 132. Béliers : 18. Caprins : 3.
Prochain marché : Le lundi 21/10 aux horaires habituels.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 07/10**

Ovins : 435	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 140 €**	**2,33 - 3,28 €**
Agneaux gras +44 kg	**112 - 165 €**	**2,43 - 3,19 €**
Brebis	**21 - 85 €**	**0,36 - 1,05 €**
Béliers	**123 - 141 €**	

Vente active dans l'ensemble des catégories à des tarifs fermes. Peu d'invendus.

Prochain marché ovins le lundi 14 octobre aux horaires habituels.

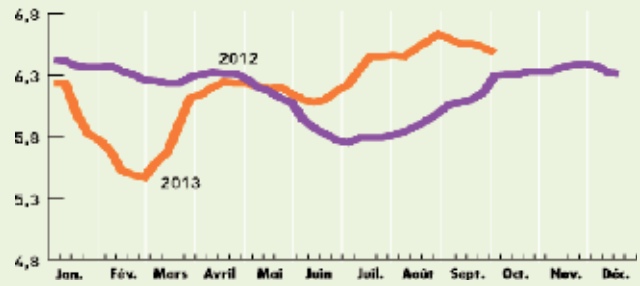
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 30/09 au 06/10/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,79 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,76 €**	**6,47 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,97 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 30/09 au 6/10/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux **6,48 €** — Moyenne agneaux Rungis **5,89 €** — Prix moyen pondéré des brebis **2,15 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 30/09/2013 au 06/10h/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,54	6,75 -0,10	6,74 -0,10	6,21 -0,01	-	-	-	-
	R	6,30 -0,12	6,40 -0,11	6,42 -0,07	-	7,00 0,05	7,00 0,08	-	-
	O	5,54 0,10	5,64	-	-	6,87 0,11	6,59 -0,09	-	-
3 (couverts)	U	-	6,60 -0,10	6,50 -0,12	5,96 0,11	-	6,88 =	6,70 =	6,36
	R	6,27 -0,11	6,37 -0,08	6,28 -0,12	-	6,79 =	6,76 =	6,63 =	6,29 =
	O	5,85 -0,05	5,88 -0,02	-	-	6,39 =	6,47 =	6,34 =	-
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	R	-	-	-	-	-	5,97 0,05	5,78 =	
	O	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : Agneaux : cours baissiers compte tenu du commerce difficile et de la concurrence des viandes d'import. Brebis : commerce stable. **Zone Sud :** offre et demande équilibrées.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 39-40
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
39-40/2013		**98 400**	**0,240**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 25 septembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 7,80 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

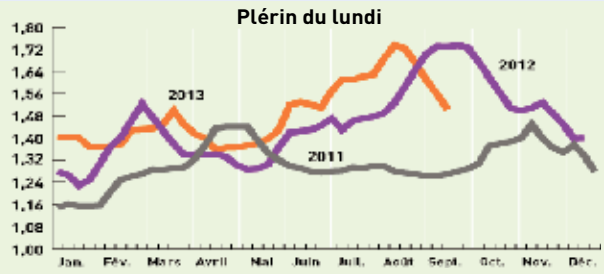
	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 886 porcs présentés) — *Cotations du lundi 7/10/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,504 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 27/09 au 03/10/13*
1,81 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

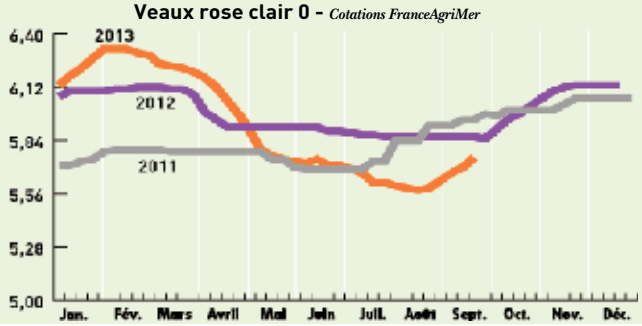
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 30/09 au 06/10/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,32 €**	-	-
U	-	**7,56 €**	**6,94 €**	-
O	-	**5,75 €**	**4,94 €**	**4,46 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 7/10 au 11/10/13*

	Apport Croisement	Mâles Croisement	Femelles Montbelliards	Mâles	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**105**	**350-580 €**	**300-470 €**	**150-260 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-450 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	--	**110-220 €**	**20-100 €**	
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**897**	**NC**	**NC**	**10-190 €**	**20-85 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 30/09 au 06/09/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,52 €**	**2,35 €**	**1,50 €**	**–**
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 08 octobre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	220/11%	oct.-déc.	176 à 178	N C
	BPMF	oct.-déc.	180 à 188	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	176	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	9 d'oct.	180	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	oct.-déc.	160	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	164	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 d'oct.	161	T C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	oct.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	6 d'oct.	166	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire			inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		sept.-oct.	190	V C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		6 d'oct.	160	V C
Aube/Yonne		oct.-déc.	157à 158	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		oct.-déc.	230	N C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	oct.-déc.	280	N C

Matériel

Tracteur

36 - Vds Mc Cormick XTX 185, TBE, 2006, 3.000 h, rel. avant, pont suspendu, garantie 6 mois, 30.500 euros HT.
✆ **06 46 08 84 91.**

38 - Vds tracteur Fendt 4S, 6670 hres TBE - ar P. de terre vibrante - un motocul. + moto élèv. 9 m + divers matériel.
✆ **04 74 57 78 65**

38 - A v. John Deere 2001, 80 ch, 4 rm, chargeur climatisation 40 km/h, 11000 h.
✆ **06 77 52 09 99**
04 74 58 28 24

38 - Achète tracteur MF 6110 - 6130, 4 rm chargeur ou sans.
✆ **06 08 32 83 74**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 800 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 390D)
✆ **03 86 76 01 78**
06 70 57 20 22

58 - VENDS tracteur Claas Axos 330 CX, toutes options, clim. 2011, 900 h., TBE, avec fourche Claas et grappin (réf. 410A)
✆ **03 86 78 15 12**

69 - Vends tracteur 636 RZ Renault 5950 H an 2002 27000 euros HT à discuter.
✆ **06 10 63 77 80**

69 - A vendre terrain bien placé Condrieu 2000 m2 AOC 4000 m2 vin de pays. Contact M Janey
✆ **04 74 53 11 48**

89 - RECHERCHE tracteur Renault 651 ou 751, 4 RM, vitesses courtes, bon état (réf. 4104)
✆ **03 86 63 93 41**

Travail sol

01 - Vds combiné herse-semoir 8000 E - herse Kuhn HR 3002, 3m, remise à neuf + semoir Sulky Tramlines MS 21 rgs tb état
✆ **06.08.58.83.33**

21 - VENDS charrue Bugnot 5 socs NS, 1 500 €, fourche mailleux 455 pour tracteur 50 à 70 ch, 1 000 € (réf. 3902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS herse alternative Kuhn HA 300, 3 m., - rouleau packer portacourt hydrolique, bon état, - mécabenne Desvoye neuve (réf. 40VB1)
✆ **06 81 89 94 78**

26 - Vds semoir Nodet GC 4mètres à sabots (variateur) 1200 euros impeccable
✆ **06 80 15 07 85**

26 - Vds semoir à céréales nodet gougis 13 rangs à sabot, BE.
✆ **04 75 45 70 49 (HR)**

38 - Vds semoir à céréales Nodet 17 rgs 3 m herse flexi-doigt en bon état de marche : 1200 euros à débattre
✆ **06 83 48 17 25**
04 74 54 46 92

71 - Vends charrue Huard 475, remorque Gilibert 4 roues 6 T 5, combiné herse alternative et semoir Sulky 3 m, pipeline étable inox complet.
✆ **06 40 55 97 60**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et Presse MD et RB (réf. 390B)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds ramasseuse à noix Rousset RB 1400 année 1997, TBE.
✆ **04 76 64 11 27 le soir**

42 - recherche presse balles rondes 120x120 ou volume variable tracteur occasion 60 120 cv
✆ **06 23 19 33 18**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Krone Arobale Claas et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Arbo-viti

21 - VENDS pulvé Berthoud 600 l., - semoir engrais Vicon 500 kilos (réf. 41VB1)
✆ **03 80 39 40 89**

26 - Vds sécateur électrique Felco 800 tbe malette complète prix 600 euros
✆ **06 24 83 24 56**

38 - Vends cuve en châtaignier cont. 2300 l + pressoir sur socle le tout 150 euros.
✆ **04 78 96 23 88**

38 - Vends atomiseur 1500 l servi 3 campagnes TBE : 6000 euros TTC.
✆ **06 75 17 98 83**

42 - Vds MF 75 cv 1800 H origin arço. pl. nez plonj. - an 2002 pn avt 10 % usure état impecc.
✆ **06 74 71 30 18**

Distribution

38 - Vds désileuse Kuhn model polycrock 2 m3 portée bon état, prix 700 euros.
✆ **06 17 28 53 06**

Epandage

38 - Vends abreuvoirs buvettes + pièce, TBE : 40 euros.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

Manutention

42 - vds chargeur Crocodile Faucheux avec bati et distributeur Be 1700 euros
✆ **06 21 81 16 58**

Agri. divers

01 - Vds tombereau à grain ou farine 5T goulotte hydraulique tbé 1500 E remorque sans bennage 6T boisseau stock alt. 13T long 7m40 fab. Alt Acemo avec pesage
✆ **06.08.58.83.33**

01 - Vds semoirs céréales Nodet Sabots et disques + batteuse maïs Richon
✆ **06.82.38.04.29**

01 - Vds remorque de camion pour stockage aliments 19T
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

01 - Vds fabrique aliment Toy mélangeuse broyeur silo 8T grpe elect. Genelec 60 kva inson. 2 pneus 18-4-38
✆ **06.88.55.38.02**

03 - Vends Manitou télescopique 634 MLT LSU turbo, 100 cv, année 2009, 3.400 h, TBE, 1ère main, 32.000 euros.
✆ **06 71 90 75 33**
ou 04 70 06 10 51.

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends Avto T40, an 80, 2 RM, 2.000 h, TBEG, 6.000 euros - combiné, 4 m, AMZ D8 40S, 6.000 euros - pulvé Evrard, 24 m, 2.500 l, 7.500 euros - girobroyeur, 2 m, 2.000 euros.
✆ **06 85 05 29 07.**

21 - CHERCHE épareuse bon état, genre Rousseau Mangouste pour tracteur MF, 3060, 80 cv. (réf. 4102)
✆ **03 80 64 61 04 HR**

38 - Rech. porte roue de secours Dodge + roue GMC vds cuisinières Rosière bois.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

38 - Cse cess. vds charrue trisoc Huard 375, vibro 3 m, épand. fumier 5 t bétaillère 2 bet., tonne à eau 1000 l.
✆ **06 83 55 63 09**

39 - Vds tracteur Sylver 130 avec chargeur. Andaineur Fella tandem. Faneuse Kuhn 8 toupies. Remorque Gilibert 4 roues. Cover-crop 24 disques. Vibro 6 m. Semoir engrais Amazone 24 m. Pulvé Hardi 24 m. Mélangeuse farine avec broyeur. Vêleuse. Tonnes à lisier 2/15 000 l, 12 000 l, 10 000 l. Faucheuse conditionneuse 3 m. Enrouleur Irrifrance 90/350 m. Tank à lait 1 800 l lavage auto
✆ **06 07 74 67 31**

39 - Vds cornadis cascade 18 places pour chèvres cornues ou non. Séparation anti castagne. Entrée par la droite. Equipé de 3 tiroirs d'alimentation basculant, accessibles depuis poste de traite. Quai de traite en bois, couloir de contention pour l'accès au cornadis. Groupe à vide, tubes galva avec 2 robinets prise de vide pour pots à traire. Fiable, régulièrement contrôlé. Remorque magasin équipée d'une banque froide de 4 mètres. Ouverture du haillon latéral à gauche. Idéale pour les marchés.
✆ **06 71 36 22 85 HR**

58 - VENDS épareuse Kuhn T4951P, année 2001, rotor 1.20 m., bras 4.90 m., 6 500 € à débattre (réf. 41VB2)
✆ **06 81 59 40 44**

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - A rentrer : 1 pailleuse distributrice enrubannage Lucas Castor, 1 rouleau 5,30 m RAU.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Same Centauro 70DT, TBE, Deutz Agrotron, 106 CV, 6 cyl. à rentrer Renault Celtis 446.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Destockage sur mat. occ. Kuhn -15 % : andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m, rotative GMD 802, 3,10 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-32-40-42 dis, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Matériel. divers

FOURNITURE
> Chaînes évacuateur MAURY, CURETABLE, ALBERT, SAMAS, MIRO et va-et-vient toute marque
> Matériels tubulaires
> Stabulation
> Cornadis, auges, barrières, rateliers
> Filet pare-vent + glissières autoroute

ETS BONORON
58290 Moulins Engilbert
Tél. 03 86 84 20 22

Elevage

01 - Vds DAL-DAC veaux Manus puces oreille 1 station PDL 2 stat. concentrés vis silo 3T (Lent 01)
✆ **06.12.91.69.55**

26 - Vds tank à lait Japy 2400l année 2005 + 1 salle de traite 1 fois 8 TPA de 2006
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

43 - Vds TANK à lait Japy 1800 litres, lavage automatique.
✆ **06 83 07 74 72**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère W 3,5T de 1990, 180 000 km, plateau de 4,3x2,10m H=0,90m portes AR en alu 6000 E
✆ **06.08.58.83.33**

18 - Vends Mercedes 190 D, 5 cylindres, année 1987, 402.454 km, contrôle ok, 1.500 euros à débattre.
✆ **02 48 61 40 49,**
heures repas.

69 - Master bétaillère caisse alu neuve, 2 portes pont, 2010, 2 véhicules dispo. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

21 - VENDS Audi TT, 1.8 l. es., 166 000 kms, 1999, état parfait, 7 000 euros (réf. 3907)
✆ **06 89 85 15 09**

26 - Vds pick-up D-max ISUZU LS 3L 2009 54000 kms toutes options TBE.
✆ **06 70 20 28 42**

38 - Retraite vds 407 HDI, 2,0 l, 2008, 151000 km, TBE entretien Peugeot CT OK + 4 roues neige : 6200 euros.
✆ **04 74 31 77 95**

38 - Vds 4x4 Kia Sportage 2003, 82000 km, clim, attelage 2 l ess. 3 p. entretien régulier TBEG : 4800 euros.
✆ **06 83 38 32 31**

69 - Vds Laguna break 1,9 DCI 2003 - 198 000 kms - CT OK - 1300 euros.
✆ **06 82 93 44 22**

89 - VENDS Renault grand Modus 5 cv., année 2010, dynamique DCI, EC02 - 30 000 kms, 4 pneus neufs, radar de recul, vitres teintées, anti-brouillard, rétro, escamotables, 10 000 euros (réf. 4107)
✆ **03 86 96 23 07 HR**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 7ha maïs ensilage possibilité jusqu'à 17ha secteur Villars les Dombes
✆ **04.74.55.73.51. HR**

01 - Vds enrubané RG + TV 01 St Nizier le Désert
✆ **06.74.63.62.77**

42 - Producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées Tb qualité, livré
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

58 - VENDS 1 ha 70 maïs ensilage (réf. 3904)
✆ **06 24 09 45 85**
ou 03 86 30 43 69 HR

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

71 - Vends foin luzerne, récolte 2013, secteur Tramayes.
✆ **07 86 99 63 15**

89 - VENDS maïs ensilage 3.5 ha. (réf. 4103)
✆ **03 86 56 30 30**

Fourrage

EURL ETPAF 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

69 - Vds paille de qualité, foin HD ou BR, livré par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou Rép.**

88 - Vends enrubannage 2013 - 1 ère coupe et 2 ème coupe, foin et regain, canton de Lamarche-Sérocourt.
✆ **06 07 61 82 64**

89 - VENDS foin de pré, récolte 2013, petits ballots et bigs balles (réf. 3908)
✆ **06 70 98 33 82**

Bât. Pro.

71 - Donne à démonter et débarrasser entièrement étable genre stabul fermée, rég. charollais.
✆ **06 10 76 91 31**

Propriété

21 - ACHETE ou LOUE exploitation agricole, canton Saint Jean de Losne, Genlis, Sud Dijon. Etudie toutes propositions, pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 3906)
TERRES DE BOURGOGNE

84 - URGENT-Vends joli mas proche Avignon 17 km, 7 pièces sur 1200 m², mitoyen pas isolé, Tarascon à 8 km.
✆ **06 70 72 68 15**

Terrain

38 - Vds 1% à Paladru 6000 m2 plantés en noyers hybride de 20 ans et 14000 m2 de gros arbres divers - 2 % à 4 km de Grenoble 6 Ha pltés en gros taillis de chênes.
✆ **06 08 25 82 44**

84 - Jonquières : 1ha24 AOC côte du Rhône – Violès : 2ha 24 AOC côte du Rhône.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

38 - Vds 2 pneus tracteur Kléber super 50, 16.9R34 Radial usure 70 % : 100 euros.
✆ **06 70 11 97 56**

67 - Vends faucheuse condit. Kuhn FC 313 de 2005, presse Kuhn VB2190, 23 couteaux, 2200 balles, 2011, pneu 500/22.5 BP, TBE.
✆ **06 15 73 43 55**

67 - Vends griffes d'asperge diff. variétés. Loue planteuse ou rigoleuse, conseil technique.
✆ **06 14 36 28 98**
ou 03 88 70 72 74

71 - Vends selle équitation cuir, TBE, 350 euros à débattre.
✆ **06 89 58 05 39**

Location

Agricole

42 - Arboriculteur à la retraite loue son exploitation fruitière à Cellieu
✆ **04 77 20 84 01**

Autre

89 - Chambres d'hôtes Chablis 3 épis, 55 euros/nuit/ 2 pers., PDJ compris. la-maison-de-mireille.fr (réf. 4101)
✆ **03 86 41 46 71**
06 28 79 58 10

Offre

Emploi

42 - Expl. Lait. PH transf. fromag. recherche vacher motivé pour travail en équipe - cheptel 140 Vl et sa suite -ferme du Prieure - St Romain le Puy - gaec.prieure@terre-net.fr
✆ **06 86 87 63 61**

69 - Ch producteurs-adhérents : confitures, jus de fruit ou autres pour son magasin de producteurs à Cenves
✆ **06 88 84 29 79**
avt 12/2013

69 - Beaujolais sud recherche chauffeur tracteur enjambeur jeune expérimenté, motivé, sérieux et passionné.
✆ **04 78 47 93 45**

39 - Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Jura recrute une (e) Animateur (rice). Missions : accompagner l'équipe d'élus professionnels des Jeunes Agriculteurs du Jura, installation, animation du milieu rural, communication. Profil Bac + 2. Compétences requises : capacité à animer des équipes, aptitude au travail avec des élus professionnels, expérience des responsabilités, de la gestion de projet, excellent relationnel, sens du travail en équipe, de la communication et de l'organisation, capacité rédactionnelle, autonomie et esprit de synthèse, connaissance du milieu agricole et des techniques d'animation, maitrise de l'outil informatique nécessaire Conditions d'embauche : date limite des candidatures au 31 octobre 2013. Embauche prévue dès que possible. Contrat à durée déterminée de 6 mois pouvant déboucher sur un CDI. Poste basé à la Maison des Agriculteurs – 455 rue du Colonel Casteljau – 39000 Lons-le-Saunier. Poste proposé à 80%. Permis VL et véhicule personnel indispensables Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à :
✆ **Maison des Agriculteurs – 455 rue du Colonel Casteljau – BP 420 - 39006 Lons-le-Saunier**
ou par mail :
jeunes-agriculteurs-39@ wanadoo.fr

Service

84 - Amine Agri. propose ses sces pour ramassage / cueillette ts fruits. Travail soigné. Siren 451 147 177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

71 - Tâcheron recherche travail à la tâche pour taille et tirage de bois, dispo. début novembre, dans 69 et 71.
✆ **06 59 20 85 55**

Mariage

Rencontre

19 - Agri 56a dyn ch JF 36-45a Sérieuse douce val morales aimant vie de campagne.
Ecrire au journal réf. 72275

38 - Homme 49 ans désire rencontrer femme 40 ans célib. pour vie à deux.
Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE cedex 2 sous la réf. 3058/01

38 - M. retraité agricole recherche compagne du même milieu ou aimant la campagne pour vie à deux.
Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2 sous la réf. 3059/01

87 - AGRI 27A CH F 27à32A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

Divers

42 - Achète grosses carpes + 84 kg sur octobre novembre décembre - faire offre -
✆ **06 17 44 21 92**

71 - JA cherche à prendre animaux en pension, cause bâtiments inoccupés.
✆ **06 23 98 03 75**

Bovin

01 - Rech. sur les Savoie en zone montagne éleveur pour génisses Abondance et Tarine de 1 mois à 3 ans
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

21 - Vends 20 taureaux de 9 à 12 mois, dont 10 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 10 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 370A)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

38 - Vds génisses Montbéliardes à terme octobre.
✆ **06 85 76 22 90**

38 - Vds vache Vosgienne pure race 9 ans tarie IBR cause renouvellement.
✆ **04 74 59 19 75 après 20 H**

39 - Vds lot de 11 broutards charolais dont épais, 4 vaches portantes, IBR A. Jonnier, 39 Orchamps.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Vds taureaux Prim Holstein Rouge et Noir + Montbéliards, prêts à saillir + 3 génisses Prim Hostein, terme octobre
✆ **06 89 30 04 69**

Cause CESSATION
VENTE de CHEPTEL
au CADRAN
75 vaches et génisses 30 mois garanties pleines
Jeudi 24 octobre 2013
Expo: 12h00 - Vente: 14h30
à Moulins-Engilbert (58)
Renseignements au 03 86 84 28 75



42 - Vds vaches Montbéliardes
✆ **06 75 18 47 22**

42 - Vds bonnes laitonnes HBC bonne origine TGS Grouillet JP
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vds laintonnes et veaux reproducteurs Aubrac HBA IBRA
✆ **06 07 59 08 74**

42 - vds cse retraite gén. MO ter.15/10 vls au lait dif. lact. Id IBR troupeau Montb.
✆ **04 77 54 32 75**
ou 07 61 27 92 84

58 - VENDS très bons repro. 1 an et 2 ans, HBC, or. IA, bon index, vêlage facile. EARL Compot Dominique. (réf. 39VB2)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, bonnes origines. Martinet Damien - 58250 Ternant (réf. 4002)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais et limousins, bonnes origines. Pannetier - Neuilly (réf. 4003)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS taureaux Limousins 18 mois, très bonne conformation IBRN. (réf. 410B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS TB taureaux charolais et limousins 18 mois, - veaux reproducteurs char. HBC et non HBC, B.O., TGS, ind. IBR. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 4105)
✆ **06 72 26 48 56**

67 - Eleveur achète génisses et boeufs à engraisser, race à viande bio.
✆ **06 85 66 04 70**
ou 06 85 66 06 04

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend 2 males Holstein Rouge, né le 8/9/13 after burn/Damion, né le 14/9/13 ladd-P-red/Skyfire
✆ **04 74 53 46 69**

69 - VDS 3 génisses FFPN terme oct + salle de traite 2x4 Decro et DAL 4 box Westfalia
✆ **06 41 88 28 96**

69 - VD veau male noir ss cornes, fils de Parma rep PP/avanti mère TB87 5 lactations 57150 TB 38,5 TP30,4
✆ **06 59 64 66 74**

69 - Vds taureaux charolais 1 an et 2 ans Indem IND IBR BVD. Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

70 - Gaec Mougin inscrits HBC, vds veaux 1 an, Taureaux 2 ans, Génisses 2 ans, vaches suitées. Livraison TGS.
✆ **06 73 89 43 17**

71 - Vds trx 18 mois et veaux repro., HBC, TGS, portes ouvertes toute l'année. Gaec Pichard, Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureau HBC fils Bobino + taureau charol. 5 ans, type viande, orig Olmeto, EARL Lagrost
✆ **06 88 27 73 09**

71 - Vends taureaux 18 mois repro. HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - VENDS taureaux charolais 18 mois, veaux non issus IA, TGS, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 4106)
✆ **06 17 35 43 02**

71 - Elevage charolais Pacaut Jean-Marc «Chuzeux» 71190 Laizy, portes ouvertes les 25-26 octobre, mâles de l'année, taureaux 18 mois, animaux présents à l'étable.
✆ **06 84 10 17 27**

88 - Race Montbéliarde vend génisses pleines vaches laitières, livraison assurée.
✆ **03 81 50 46 81**
ou 06 82 66 55 60

Caprin

26 - Vds chevrettes Saanen indemne caev gene plus 90 euros à 1 mois + boucs
✆ **04 75 40 61 56 (HR)**
ou 06 21 47 01 27

42 - Vds troupeau chèvres Alpines et Alpines x Saanen
✆ **06 37 01 68 69**

Ovin

21 - GAEC Lépée VEND béliers Texel ins. adulte, antenais, agneaux RDM, RDC. (réf. 400A)
✆ **03 80 97 37 46 HR**
06 48 54 62 33

21 - VENDS lot de 80 brebis, 3 - 4 et 5 ans, mise en lutte le 15/09/2013 par petit lot ou total (réf. 4005)
✆ **03 80 84 03 15**

84 - Vends 200 brebis mérinos + mourerous pleines.
✆ **06 27 08 06 66**

Equin

38 - Vd jument Bretonne 7 ans pleine TME 19/03 : 1800 euros.
✆ **04 74 58 78 48 HR**
06 10 16 52 93

55 - Elevage de Baudet du Poitou vend mâles, femelles, à partir de 1.000 euros. Présent à Poussay samedi 19.
✆ **03 29 90 61 07**

Chien

38 - Vds chiots chasse BrunoxGriffon 4 m 1 F née le 05/08/13 mère tat 2HBH420 extra chasse sanglier : 200 euros.
✆ **06 15 26 81 97 ap. 19 h**

38 - Vds chiots croisés Berger Allemand Border collie (tat mère : 250269604623769) bons pour troupeaux : 100 euros.
✆ **06 59 22 68 66**

39 - À réserver chiots pur beauceron mère MZF65 parent extra troupeau et gardien 4 mâles 4 femelles TO384423098
✆ **03 84 42 30 98**

42 - Vds chiots Spaniel nés le 01/08/2013 mère 250269604053738
✆ **06 17 52 60 51**

71 - Vds beaux chiens de troupeaux Berger des Pyrénées 2 mois, M et F, vac. tat., portée de 6, non Lof, tat. mère : 250269400131402.
✆ **06 30 64 66 94**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN008477 - BAS-RHIN
RESPONSABLE PRODUITS AGRO FOURNITURES H/F
Notre groupe international est un constructeur agricole. Rattaché(e) au service Marketing, vous serez garant de la mise sur le marché d'une gamme de produits conforme au positionnement de la marque: de la conception jusqu'à la fin de vie du produit. De formation supérieure, vous justifiez d'une première expérience en vente/marketing (minimum 5 ans) acquise auprès des secteurs du machinisme agricole. CDI.

AN008559 - YONNE
TECHNICIEN LUTTE CONTRE NUISIBLES H/F
Pour entreprise spécialisée dans la lutte contre les nuisibles. Lutte contre les nuisibles en milieux urbains et ruraux (rats, souris, ragondins, lapins, taupes, guêpes, étourneaux, pigeons, fourmis, cafards...) diagnostic, mise en place stratégie de lutte, mise en place lutte adaptée. En contact direct avec les clients, sera amené à réaliser les factures et encaissements. Sera également amené ponctuellement à effectuer des désherbages de chantiers. En hiver sera chargé des travaux forestiers (élagage, abattage, salage...). Bac Pro agricole à Bac+2. Goût prononcé pour la nature et l'environnement (pêcheur, chasseur serait un plus). Autonome, sens du commerce. CDI après formation sur un an en interne. Salaire à débattre. Véhicule de service. Basé à Sens, nombreux déplacements.

AN008482 - NIEVRE
ATTACHE COMMERCIAL GENERALISTE H/F
Entreprise de distribution. Vous prospectez les nouveaux marchés, visitez et fidélisez une clientèle variée de professionnels indépendants. Vous animez des actions marketing permettant de faire progresser les parts de marché de votre secteur géographique, d'en développer le chiffre d'affaire et ainsi d'accroître notre image de professionnel. Bac + 2. Expérience 1 à 2 ans. CDI.

AN008503 - JURA
DIRECTEUR PÔLE DE COMPETENCES DECHETS H/F
Pôle de compétence dans le domaine de la gestion des déchets. Management de l'équipe. Relations partenaires. Orientations stratégiques. Veille technologique. Gestion financière. Création et animation de formations. Animation de la vie associative. Bac +5. Connaissances et expérience en gestion des déchets impératives (5 à 6 ans mini). management ds un grand groupe oeuvrant ds le domaine des déchets. Anglais courant. Capacité d'analyse du jeu des acteurs du milieu des déchets et compréhension des enjeux politiques du secteur. CDI. 50 à 60 K€. Entrée immédiate.

AN008522 - YONNE - COTE D'OR - CHER - LOIRET
TECHNICO-COMMERCIAL AVICOLE (CDI) H/F
PME multi-sites, recherche pour son établissement situé à JOIGNY (89). Vous assurez le suivi technique d'élevages de volailles labels et certifiées au sein d'une équipe composée de 6 personnes et avec la collaboration d'un cabinet vétérinaire extérieur. Vous êtes en relation avec la firme service de la nutrition, participez à l'évolution des gammes alimentaires. Vous êtes également amené à développer l'activité à travers la proposition et le suivi des projets ou de rénovation de bâtiments, en relation avec différents fournisseurs, financeurs, abatteurs, coopératives, groupements... Vous avez une formation technique agricole de base. Vous êtes rigoureux, impliqué et dynamique. Vos qualités relationnelles, votre enthousiasme et votre capacité à convaincre seront vos atouts pour réussir dans ce poste. Débutants acceptés. Formation tech. Rémunération attractive, 13ème mois, primes variables, véhicule, mutuelle, CE.

AN008557 - JURA
SALARIE DE CULTURES H/F
Entreprise agricole du secteur du Val d'Amour Céréales et jeunes bovins à l'engrais. Conduite de matériel et appui mécanisé de l'alimentation et du soin au troupeau. Préparation du sol, labour, semis, moissons, protection sanitaire des cultures, irrigation, alimentation des animaux et fumière. Entretien courant du matériel. Technique, rigoureux, capacité à l'autonomie, appréciant l'échange, ouvert et responsable. CDI. Entrée dès que possible.

AN008556 - VOSGES
RESPONSABLE DE RAYON ANIMALERIE H/F
Magasin jardinerie animalerie d'un groupe de 8, avec rayon animalerie vivant et accessoires. Responsable de rayon animalerie : achat, vente et entretien des animaux et des produits inertes pour animaux. Expérience de responsable de rayon ou vendeur animalier. CDI temps complet.

AN008560 - DOUBS
GRIMPEUR ELAGUEUR H/F
Entreprise familiale de travaux forestiers et espaces verts. Au sein d'une petite équipe, vous réaliserez des travaux d'élagage, débroussaillement, taille et soins aux arbres, abattage par démontage, et d'entretien de parcs et jardins. BAC PRO forêt/espaces verts et C.S. Taille et Soins aux arbres impératif. Expérience 2 ans mini. Entrée au plus tôt. CDI avec période d'essai. Salaire selon profil. Association possible ultérieurement.

AN008645 - FRANCHE COMTE
CONSEILLER COMMERCIAL AGRICOLE H/F
Banque forte de 500 000 clients, 1 500 salariés et plus de 30% de parts de marché. Diagnostiquer les besoins de la clientèle agricole, proposer les produits et services adaptés, participer au montage et au suivi technique d'opérations spécialisées, instruire les dossiers de crédit et accorder des financements, intégrer une activité de conquête au quotidien. Titulaire d'un diplome de l'enseignement supérieur agricole (BTS, BAC+4/5) ou disposant d'une expérience commerciale auprès d'agriculteurs, vous avez le goût du contact client, aimez les challenges, et souhaitez intégrer un groupe qui vous offre de réelles perspectives d'évolution. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Analysez vos échantillons !
3 contrôles en 1 seule opération
• POIDS SPÉCIFIQUE
• TEMPÉRATURE • HUMIDITÉ
avec transfert de NOUVEAUX ETALONNAGES
Equipez-vous d'un : multitest
GODE Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

TRACTEURS

	CV	an	Heures
JOHN DEERE 6230 Premium, révisé garanti	100	2007	4080
JOHN DEERE 6220 Premium + ch Q,55, rév. garanti	90	2006	5800
JOHN DEERE 6630 Premium TLS + rel av, bon état	135	2008	4500
JOHN DEERE 6230 Premium TLS + ch, bon état	100	2008	4800
JOHN DEERE 5080.R + ch, très bon état, rév. garanti	80	2010	2850
JOHN DEERE 5515.F, très bon état	80	2007	1600
DEUTZ FHAR Agrotron 150, bon état	150	997	7000
DEUTZ FHAR Agrotron K 120 + ch + rel av, TBE	120	2007	4300
FENDT 307CI + ch FENDT, bon état	80	2006	3500
FENDT 209.S + ch, bon état	90	2009	2500
CASE IH CS 86, bon état	86	2001	4400
RENAULT 70.14-F, bon état	70	1995	4600

MATERIELS
Faucheuse **FELLA** SM 401, trans, état neuf, transport en long, 2012, 4 m
Faucheuse **KUHN** GMD 600 GII, déstockage, dans l'état, 1998, 2,40 m
Fauch. condit. **JOHN DEERE** 730, timon central, condi. fléaux, 2004, 3 m
Faneuse **FELLA** TH 520 D, hydro bon état révisée bon état 1998 5m20
Presse B.R **J D** 582 Rotoflow, fic/filet, rév., garan., 2007, 10250 bottes
Presse B.R **CLAAS** Rollant 46, pick up large, révisée, 1991
Presse B.R **J D** 582, 2,20 m, hy.flow, ficelle filet, révisée, garanti, 2005
Bol mél. **SUPERTINO** V2 M 16, dble vis, ttes options, révisé, 2007, 16 m³
Charrue **NAUD** RN 2.04, trisocs, non stop, 1991
Semoir **AMAZONE** D.8 30 super, 21 rangs, à socs, traceurs hydro, 1989
Pulvérisateur **KUHN**, porter M, 1000 L, 12 m, ttes options, révisé, 2002
Broyeur **DESVOYS** DR.4, bon état, 2007, 3 m
Nombreux autres matériels disponibles. NOUS CONSULTER
Défi Mat 19140 UZERCHE
Conseiller : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Tél. 02 33 96 02 79
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
Elan
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PORTES COULISSANTES EN KIT
Montage double rail
Vidéo de pose sur : www.porte-en-kit.fr
➲ largeur 3.06m - 4.06m - 5.06m - 6.06m
➲ hauteur sur mesure 2.50m à 5m



PORTES OUVERTES D'ELEVAGE

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
11, 12 & 13 octobre 2013
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
06 85 33 82 34



Portes Ouvertes
dans les Élevage Charolais HBC
Batho Roger - Pontillard - 06 74 69 21 83
Batho Serge - L'Hatenon - 06 83 68 07 96
Samedi 19 et dimanche 20 Octobre
Veaux de l'année - taureaux 18 mois et adultes - donneuses embryons

TOMBOLA
1 génisse à gagner
BON DE 100 €
pour 5 acheteurs
18-19 OCTOBRE 2013
Hall des Expositions à GUEUGNON
420 ANIMAUX REPRODUCTEURS • BOVINS DE BOUCHERIE
RESTAURATION
BUVETTE
Renseignements : 03 85 85 20 25
STANDS
ANIMATIONS
(entrée GRATUITE)

Élevage charolais
PACAUT Jean-Marc
"Chazeux" 71190 Laizy
06 84 10 17 27
PORTES OUVERTES
25 & 26 octobre
Mâles de l'année.
Taureaux 18 mois. Animaux présentés à l'étable.



Journées Portes Ouvertes
au Gaec ROUBE Père et Fils
Ferme de Noulot - 58 470 MAGNY COURS
les 11 et 12 octobre 2013
45 veaux de l'année et 10 taureaux de 18 mois
Tel. 03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76
Accueil convivial (pot. buffet...)



Élevage HBC - INDEMME IBR A
Gaec **CADOUX Bernard et fils**
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
PORTES OUVERTES à l'étable
les 25, 26 et 27 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

PORTES OUVERTES
12 & 13 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois, génisses 30 mois pleines, HBC, TGS, IBRA

LUZY • 58
Journées Portes ouvertes
18 et 19 octobre
4 élevages Charolais HBC
présentent leur production
- Earl des Couthions, Eric Lordey «Les Couthions» 06 25 12 46 13
- Earl Lordey Olivier, «Les Guittards» 06 23 85 87 54
- Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André» 06 07 51 04 99
- Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy» 06 12 37 42 98

Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

10 Elevages charolais en Bourgogne du Sud

Delangle Gérard :	06 88 39 36 26
Laugerette Michel :	06 82 59 43 20
Delorme Eric :	06 34 36 62 68
GAEC Barge :	06 81 38 58 44
Gayet Frédéric :	06 77 60 53 27
Devillard Jacques Pierre :	06 81 90 94 97
Bernigaud Jacky :	06 82 37 57 79
Pacaud Philippe :	06 81 82 27 97
Bernigaud Alain :	06 80 84 34 19
Bajard Jean-François :	06 30 86 06 65

Portes ouvertes
Mardi 15 Mercredi 16 Octobre 2013
charolais-passion
http://charolais-passion.blog4ever.com
En cas de mauvais temps visite à l'étable.

PETITES ANNONCES
3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ [illegible]
❑ [illegible] travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

[illegible]
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

LUX PRESS'HOTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000,00 euros
Siège social : Beaune (21200)
ZAC de la Chartreuse
R.C.S Dijon 712 880 061

Aux termes d'acte reçu par Maître Bidegaray-Grivot et Maître Vincent, tous deux notaires à Beaune, le 17 septembre 2013, l'actionnaire unique de ladite Société a :
- prorogé jusqu'au 29 novembre 2060 la durée de la société et a modifié corrélativement l'article 5 des statuts
- pris acte de la décision par Madame Nicole Trouvé de démissionner de ses fonctions de présidente à compter du 17 septembre 2013, et a décidé de nommer à compter du 17 septembre 2013, Monsieur Fabrice Durand, demeurant à Farges les Chalons (71150), 2 rue Boubouhard, en remplacement de Madame Nicole Trouvé démissionnaire.
Pour insertion,
Le Notaire

AL214111155

L'AGE du 25.9.2013, il a été pris acte de modifier la dénomination de la société MEDECINE NUCLEAIRE CHALON SCI au capital de 200 000€, 11 bis cours du Général De Gaulle, 21000 Dijon, 451 589 014 RCS Dijon, qui devient, à compter du 1.10.2013, MEDECINE NUCLEAIRE BOURGOGNE. Mention au RCS de Dijon

AL214111156

CUMA DU CHAUTON

N° d'agrément : 21/87/520
RCS : DIJON 339 892 143

Modfication
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA du CHAUTON réunie le 24 mai 2013 a décidé :
de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009.
Le Président de la CUMA
Jean-Louis VIRELY

AL214111157

VALTI

S.A.S. au capital de 7 885 365 €
Siège social : Route de Courtangis
21500 Montbard
652 052 531 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 01/10/2013, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale en « VALLOUREC BEARING TUBES », l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL214111161

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/09/2013, il a été constitué :
Dénomination sociale : JOLLASH
Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)
Capital social : 2.000 euros
Siège social : 14 E rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
Objet social : revêtement de sols, plâtrerie, revêtements muraux, peinture, conseil en peinture, isolation, étanchéité, habillage de façades, produits pour la maison, plafonds, peinture intérieur, peinture extérieur, ravalement de façade, isolation thermique par extérieur pour les particuliers, les entreprises et les collectivités.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S de Dijon
Gérant : M.Jolla Shpetim demeurant 4 ter, rue Sadi Carnot, 21000 Dijon, pour une durée illimitée.
Pour avis, le gérant.

AL214111159

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL ZESM
Forme : SARL
Siège: 14 E Rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon
Objet : L'activité de prospection commerciale sous toutes ses formes (courrier, téléphone, porte à porte Internet...etc) et plus généralement toute opérations consistant à établir un contact direct avec des clients ou des consommateurs.
La société a pour objet secondaire la représentation commerciale et administrative des entreprises commerciales, non commerciales et agricoles, ainsi que toute prestation de création de support de communication (logo, création de site internet, carte de visite, etc), l'accompagnement, le coaching et le conseil aux entreprises.
Durée : 99 ans
Capital: 3 000 €
Gérance : Stéphane François demeurant 4 Avenue de la Concorde 21000 Dijon
Immatricualtion : au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL214111162

Par acte SSP du 4/10/2013, il a été constitué la société suivante :
Forme : SAS
Dénomination : BISUSHI
Objet : restauration rapide, traiteur, préparation et/ou vente de plats à emporter et de produits alimentaires, notamment d'origine asiatique, commerce de produits alimentaires. Import-export, négoce, achat, vente de tous biens, produits et services.
Siège social : 4 rue des Charmes 21800 Neuilly-les-Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon
Capital : 3.000€
Président : M. David Nachampassak demeurant 4 rue des Charmes 21800 Neuilly-Les-Dijon

AL214111165

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Parcelles de terre **AISEREY**:
52 ha 70 a 34 ca - Champ frolant: ZL-42-79[43] - De l oucherotte: ZE-178[60] - Fin de la leau: ZE-22(A)-22(Z)-125[18]-127[19](J)-127[19](K)-173[20](A)-173[20](Z)-175[21] - La justice: ZL-21(A)-21(Z)-66-74-115[13]-116[13] (avec bâtiments)
- Le pre meroux: ZM-32(A)-32(B)-33-34(J)-34(K)-37(J)-37(K)-38-43-91[39](J)-91[39](K)-279[41]-281[40] - Les mauvais pres: ZC-31-63[32](J)-63[32](K)-64[29] - Les patis: ZD-1
BARGES:
3 ha 82 a 45 ca - Les mottus: ZA-61 - Pres les mottus: ZB-58
BEIRE-LE-FORT:
5 ha 23 a 07 ca - Sur la priale: ZE-73
BESSEY-LES-CITEAUX:
5 ha 60 a 30 ca - Corson: ZH-26(B)-26(C)-26(AJ)-26(AK)-28(B)-28(AJ)-28(AK)
BRAZEY-EN-PLAINE:
6 ha 40 a 63 ca - Le chateau gaillard: YH-32(*) - Le pre le duc: YM-47(*)
BRETENIERE:
3 ha 50 a 91 ca - La garande: AA-52[24]
CESSEY-SUR-TILLE:
1 ha 03 a 30 ca - La charriere: ZE-9
34 a 60 ca - Les tendons: B-631
COLLONGES-LES-PREMIERES:
3 ha 21 a 21 ca - Les champs au char: ZD-137(J)-137(K)-138(J)-138(K) - Sous le pre neuvee: ZH-76(J)-76(K)
1 ha 05 a 40 ca - Champs chevreuil: ZH-71
2 ha 33 a 89 ca - Les champs au char: ZD-139(J)-139(K) - Les fosses: ZD-5-6
4 ha 82 a 00 ca - Les pralots: ZH-53
EPERNAY-SOUS-GEVREY:
8 ha 81 a 19 ca - Foguyon: C-120 - La grillette: C-66-67-195[68]-196[68]-197[68] - Le chemin leve: C-69-70-71-73-74-75-76-178[69]-179[70] - Le poiset: A-154[4](J)-154[4](K)
GENLIS:
9 ha 50 a 79 ca - Clos du varin: A-994[94]
4 ha 80 a 37 ca - La mousseniere: ZC-156[16]-158[16]
11 ha 01 a 44 ca - La mousseniere: ZC-99[53]-100[53]-102[14]-103[14]
7 ha 88 a 59 ca - Le nicolot: ZC-129[43]-131[41]-132[41]-135[40]-136[40]
2 ha 43 a 82 ca - Le nicolot: ZC-127[44]
IZEURE:
1 ha 57 a 10 ca - Pre des entraux: ZE-51
IZIER:
5 ha 69 a 49 ca - Le joannot: ZB-26
LABERGEMENT-FOIGNEY:
13 a 30 ca - La perriere: ZC-24
7 ha 16 a 60 ca - La rouillotte: ZD-48-49-69
7 ha 76 a 19 ca - Champs cottin: ZM-25 - Layer: C-176-177-178
1 ha 58 a 01 ca - Les vernes: ZL-77
LONGCHAMP:
18 ha 02 a 12 ca - Champ connotte: ZB-56(J)-56(K)-57(J)-57(K) - Champ goujon: ZB-23-24-25(J)-25(K)-26(J)-26(K)-27(J)-27(K)-65-67 - En la raie jeannot: ZE-15-16-17-18-53[12]
LONGECOURT-EN-PLAINE:
11 ha 75 a 50 ca - La noue: ZC-31-32
MAGNY-SUR-TILLE:
7 ha 78 a 10 ca - Au saint esprit: T-20 - Le dessus de lampone: T-45-46-47
5 ha 05 a 65 ca - Le bas de lampone: ZC-75[30](J)-75[30](K)-77[29]
MARLIENS:
10 ha 46 a 05 ca - Les petites herbues: ZB-1 - Les verdures: ZA-56
7 ha 29 a 68 ca - Les grandes herbues: ZA-100[64]
ENR017/003
ORGEUX:2 ha 39 a 10 ca - En la vigne: ZD-46-47(J)-47(K)-51
26 ha 54 a 50 ca - En la vigne: ZD-54-56(J)-56(K)-57 - Le gros chene: ZA-2(J)-2(K)
PLUVET:
1 ha 14 a 60 ca - Champ cellier: ZE-48 - Les idanets: ZH-61(J)[F1]-61(K)[F1]
REMILLY-SUR-TILLE:
10 ha 92 a 90 ca - La piece rouge: C-42
ROUVRES-EN-PLAINE:
2 ha 46 a 60 ca - Fin saint jean: ZD-16
15 ha 42 a 10 ca - La garande: ZN-14 - La vignotte: ZO-11
94 a 40 ca - La garande: ZN-15
SAINT-APOLLINAIRE:
10 ha 80 a 16 ca - Les bras: ZM-75[22]
SAULON-LA-CHAPELLE:
8 ha 32 a 23 ca - Au vannage: ZT-87[25]-88[26] - La pivanee: ZW-2 - Les vanottes: ZR-11-12
22 ha 46 a 48 ca - Dessus de fontaine des orm: ZT-92[7] - Les mottus: ZV-78[9]-80[10]-82[11] - Les vanottes: ZR-4-5
TART-L'ABBAYE:
43 a 90 ca - La grande tuile: ZD-37
TRECLUN:
19 ha 01 a 90 ca - Au chaignot: ZL-32-33-38-39 - Aux pres de fouffrans: B-504 - Bas de vaissenot: ZK-41 - Les grands andins: ZI-46(*)-47(*)-48(*)-49(*)-50(*)-53(*)-76[45](*)
VARANGES:
4 ha 68 a 90 ca - Les chaignots: V-4 - Les herbues: ZE-13
1 ha 38 a 70 ca - Les chaignots: V-6
VARANGES(21) - Surface sur la commune : 4 ha 03 a 70 ca
- 'Les herbues': ZE- 14
VAROIS-ET-CHAIGNOT:
33 a 40 ca - Pre au pretre: ZK-52[39]
En location :
AISEREY(21) - Surface sur la commune : 42 a 20 ca
- 'Les patis': B- 1058
ECHIGEY(21) - Surface sur la commune : 35 ha 96 a 80 ca
- 'La fouillotte': ZB- 12 - 'Les paquiers': ZA-35- 38- 39 - 'Les tilleuls': ZB- 14(J)- 14(K) - 'Meix charlot': ZB- 17(J)- 17(K) - 'Pre au chene': ZC- 53
TART-LE-BAS(21) - Surface sur la commune : 43 a 40 ca
- 'Sur les naivres': C- 206- 207
TART-LE-HAUT(21) - Surface sur la commune : 23 ha 14 a 45 ca
- 'Cote jean boucher': ZD- 49(J)- 49(K) - 'Florentin': ZE- 56(J)- 56(K)- 57(J)- 57(K)- 88 - 'Grand chanuet': ZE- 29 - 'La couelle': ZD- 50 - 'Le loeche': ZH- 57 - 'Le terraillot': ZE- 80(J)- 80(K)
- 'Les longs champs': ZD- 35
COLLONGES-LES-PREMIERES(21)
Surface sur la commune : 7 a 80 ca : 'La croix d argent': ZD- 168
Surface sur la commune : 3 ha 13 a 41 ca : 'La croix d argent': ZD- 167- 169 - 'Les contours de soirans': ZA- 46
Surface sur la commune : 2 ha 77 a 80 ca : 'Champs chevreuil': ZH- 70(J)- 70(K) - 'La croix d argent': ZD- 161(A)- 161(B)
Surface sur la commune : 8 ha 47 a 67 ca : 'Sur l hermitage': ZE- 39 - 'Terreau beurey': ZE- 102
Surface sur la commune : 2 ha 72 a 78 ca : 'Premin': ZH- 7- 8
GENLIS(21) - Surface sur la commune : 4 ha 45 a 60 ca
- 'La mousseniere': ZC- 113
VARANGES(21) - Surface sur la commune : 4 ha 03 a 70 ca
- 'Les herbues': ZE- 14
LABERGEMENT-FOIGNEY ,Âi Surface sur la commune : 3 ha 12 a 30 ca ,Âi « La Noue » ZM36-37
AUXEY-DURESSES: Vigne AOC AUXEY DURESSES.
Objectif : maintien du fermier en place par bail à long terme.
39 a 75 ca - En polianges: E-630[127]-633[130] - Sous le marsain: E-126[F1]-126[F2]-556[125]-557[123]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/10/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.
ENR017

AL214111167

CONVOCATION

ELVA NOVIA

CONVOCATION AUX ASSEMBLEES DE SECTIONS

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «ELVA NOVIA» ; Rue du Gué de Nifette 71150 Fontaines sont invités aux assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux suivants :
Section 1- Section département de la Haute Marne-département Nord Côte d'Or : Mercredi 30 octobre 2013, à 10 h, Salle de réunion de l'Auberge Campagnarde 15 rue Carnot, 21440 ST SEINE L'ABBAYE
Section 2- Section département Ouest Côte d'Or- département de l'Yonne : Jeudi 31 octobre 2013, à 10 h, Salle Paturin, Route Arnay le Duc 21320 CREANCAY
Section 3- Section Zone Bresse Nord- département Sud Côte d'Or : Mercredi 6 novembre 2013, à 10 h, Salle du Conseil de la Coop. Céréalière «Bourgogne Sud» avenue du Président Bourgeot 71350 VERDUN SUR LE DOUBS
Section 4 - Section Zone Bresse Sud- départements du Jura et de l'Ain : Jeudi 7 novembre 2013, à 10 h, Salle le Châtelet, place de la Mairie, 71470 MONTPONT EN BRESSE
Section 5 - Section zone Charollais- zone Clunysois.- département du Rhône, Nord-Loire : Jeudi 14 novembre 2013, à 10 h, Salle AS71 (proximité Institut du Charolais) ZA du Village 71120 CHAROLLES
Section 6- Section département Ouest Saône et Loire- Zone Morvan : Vendredi 15 novembre 2013, à 10 h, Salle de réunion Elva Novia Rue du Gué de Nifette, 71150 FONTAINES
Section 7 - Section département de la Creuse, départements de la Haute Vienne et de l'Indre : Vendredi 22 novembre 2013, à 10 h, Grande Salle Espace Beaune, 5 rue Henri Beaune 23230 GOUZON,
Section 8 - Section du département du Nord Allier, département de la Nièvre et département Sud Cher : Mercredi 20 novembre 2013, à 10 h, Salle Annexe, 3, rue Jean Lhospied 58300 CHAMPVERT
Section 9 - Section département Ouest Allier, département Sud Allier, département Est Allier : Vendredi 25 octobre 2013, à 10 h, Salle Jean Monnet, Rue du Champ Feuillet 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE
Section 10- Section du département Ouest Puy de Dôme, Département Nord Puy de Dôme départements du Cantal et de la Corrèze : Jeudi 21 novembre 2013, à 10 h, Salle de la Mairie 63230 GOUTELLE
Section 11- Section département Est Puy de Dôme : Mardi 19 novembre 2013 à 10h, Salle de la Mairie 63590 CHAPELLE AGNON.
Section 12- Section département Sud Puy de Dôme, Sud Loire, Haute-Loire et Ardèche : Jeudi 24 octobre 2013, à 20 h, Le Relais de l'Impériale, le Bourg 43360 LORLANGES
Ordre du jour :
- Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :
• Présentation des Rapports d'activités
• Rapports moral et Financier du Conseil d'Administration
• Rapports du Commissaire aux Comptes
• Présentation et vote des résolutions.
- Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 décembre 2013
- Questions diverses
Un compte-rendu technique sera remis aux participants.
Les associés coopérateurs ont la faculté à partir du 15e jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan, du compte de résultats, au domicile de l'administrateur de la coopérative résidant dans la circonscription de l'assemblée de section, ainsi que la possibilité de les consulter au siège social de la coopérative.
Guy MARTIN
Président

AL214111168

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE JEAN-MARC ANDRE ET YVES GILLIS

Société civile professionnelle
en liquidation
au capital de 39.941,64 euros
Siège social : 2, rue de Mirande
21000 Dijon
322 686 031 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 mai 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Marc André, demeurant 3, rue Montmartre 21000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL214110776

SARL FRANCOIS CHEVIGNY

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 120 000 euros
Siège : 18 Rue Vauban, 21210 Saulieu
449 377 316 RCS Dijon

Clôture de liquidation
L'Assemblée Générale réunie le 20 septembre 2013 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 juillet 2013, déchargé Monsieur François Chevigny de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 juillet 2013.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL214111164

NON DISSOLUTION

SY-BELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social
11, rue du Chapeau Rouge - 21000 Dijon
750 038 150 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL214110339

TRANSFERT DE SIÈGE

Société Civile des Etudes Rationnelles Forestières

(SOCERF)

Groupement Forestier
au capital de 243 918.43 €
Siège social : 16, rue Maizières,
21200 Beaune
325 694 685 RCS de Dijon

L'AGE du 27/09/2013 a décidé de transférer le siège social du groupement forestier à « Le Soliveau », 18350 Ignol, à compter du 27/09/2013
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Bourges

AL214111160

LOUIS BAISINBERT

Société par actions simplifiée
au capital de 36 000 euros
Siège social
7 Rue du 11 Novembre
21300 Chenôve
792 194 094 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 25 septembre 2013, le Président de la société Louis Baisinbert, a décidé de transférer le siège social du 7 Rue du 11 Novembre, 21300 Chenôve au 16 Place Madeleine 21100 Beaune à compter du 1er octobre 2013 et de modifier en conséquence l'article 4des statuts.
Pour avis
Le Président.

AL214111163

C@LL SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 55, rue Roger Salingro
21300 Chenôve
482 111 853 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 septembre 2013, le siège social a été transféré à Dijon (21000), 22, boulevard de la Défense, à compter rétroactivement du 1er septembre 2013.
L'article «siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis.

AL214111169

NOMINATION

SOCIETE DE GESTION ET DE RECHERCHE DANS LA BRASURE TENDRE

Société par actions simplifiée
Au capital de 454 300 euros
Siège social
6, boulevard Georges Clémenceau
21000 Dijon
519 070 395 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2013, Monsieur Didier Tourre, 19, rue de la Commune de Paris 52100 Saint Dizier, a été nommé Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société GR AUDIT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et Monsieur Patrice Loffroy, 37, rue Elsa Triolet- Parc Valmy 21000 Dijon, a été nommé Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Didier TOURRE appelé à exercer les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Mention au RCS de Dijon.

AL214110820

SOCIETE DES METAUX BLANCS OUVRES

Société par actions simplifiée
au capital de 462.000 euros
Siège social : Rue de la Fonderie
21800 Chevigny Saint Sauveur
015 753 320 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2013, Monsieur Didier Tourre, 19, rue de la Commune de Paris 52100 Saint Dizier, a été nommé Commissaire aux comptes titulaire, en rempla-

cement de la société GR AUDIT, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et Monsieur Patrice Loffroy, 37, rue Elsa Triolet- Parc Valmy 21000 Dijon, a été nommé Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Didier Tourre appelé à exercer les fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Mention au RCS de Dijon.

AL214110821

CESSION

S.C.P «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me MISSEREY, notaire à DIJON, le 13/9/2013, enregistré au SIE Dijon Nord le 18/9/2013, Bordereau 2013/1924, case n°1, contenant cession par La société dénommée SARL PLANET' PIZZ, société à responsabilité limitée, au capital de 200,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 28 rue d'York, identifiée sous le numéro SIREN 494 059 330 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,
Au profit de la société dénommée BIBAK, société par actions simplifiée, au capital de 1 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 28 Rue d'York, identifiée sous le numéro SIREN 794 648 725 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon., Un fonds de commerce de vente au détail à emporter et à consommer sur place de pizzas, sis et exploité à DIJON (21000), 28 Rue d'York, pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIREN 494 059 330 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon
Moyennant le prix de 40.000€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 11.350€ et aux éléments incorporels à hauteur de 28.650€
Entrée en jouissance fixée au 01/09/2013.
Oppositions Me MISSEREY, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL214111158

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

VAM DRILLING FRANCE

S.A.S. au capital de 12 997 600 €
Siège social : 7, rue des Frères Lumière
58200 Cosne Cours sur Loire
390 053 411 RCS Nevers

Suivant procès-verbal en date du 01/10/2013, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale en «VALLOUREC DRILLING PRODUCTS FRANCE», l'article 3 des statuts a été mis à jour en conséquence.
Mention sera portée au RCS de Nevers.

AL584111162

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

JACFA

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social : 7A, rue Saint Gildard
58000 Nevers
389 288 697 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2013, les modifications ci-après à publier :
Siège social
Ancienne mention : ZI, 58320 Pougues les Eaux
Nouvelle mention : 7A, rue Saint Gildard, 58000 Nevers.
Objet
Ancienne mention : La prise de contrôle ou l'exploitation directe de toutes entreprises d'impression
Nouvelle mention : La réhabilitation d'immeubles ou de fractions d'immeubles en vue de leur location en meublé. La prestation de services à toutes entreprises spécialisées dans l'imprimerie.
Gérant
Ancienne mention : M. Jacques Fauchille, dt 1447 ave de la Paix, 58600 Garchizy
Nouvelle mention : M. Arnaud Fauchille, dt 7A, rue Saint Gildard, 58000 Nevers
Pour avis, la gérance

AL584111164

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

GRAND BOIS RESORT

S.A. au capital de 1.274.000 €
Siège social : Le Domaine du Grand Bois
Route de Fertôt, 58470 Gimouille
501 150 916 RCS Nevers

Suivant PV de l'AGO du 9 septembre 2013, il résulte du départ de Mme Liubov Zakharchuk, administrateur.
Mention au R.C.S. de Nevers

AL584111179

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON

Par jugement en date du 01/10/2013, le tribunal de commerce d' Alençon a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire de :
GRAPH 2000 Cosne sur Loire
82, avenue du 85e de ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
R.C.S : 532 123 635
a désigné Me Lemée Xavier 39 avenue de Quakenbruck BP 263 61008 Alençon cedex en qualité de mandataire judiciaire et Me Piollet Gérard 44 rue du jeudi 61000 Alençon. Administrateur judiciaire avec mission d'assistance. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois à compter de l'insertion BODACC.
Le greffier

AL584111180

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE NEVERS

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BAZOLLES:
13 ha 02 a 60 ca
- Les bourus: C-685[425] - Les brosses: C-611(*)-612 - Les grands patureaux: D-20
Cmne de DORNES
BOIS:
17 ha 57 a 60 ca
- Le taillis jaune: E-99
Cmne de DRUY-PARIGNY
Avec bâtiments habitation et exploitation:
62 ha 12 a 70 ca
- Le fourneau: C-54-55-56-57-58-59-60-61 - Le prat: B-47(*)-48(*) - Les boulats: B-1 - Les castigneres: B-5-6 - Les usages: C-7 - Pres du fourneau: B-2-3(*)-4 - Pres fontaine: B-10(*)-11
Et, par exension, Cmne de SAINT-OUEN-SUR-LOIRE:
12 ha 78 a 50 ca
- Bois seclier: B-285-286 - Pre du fourneau: B-300-301-302
Cmne de DRUY-PARIGNY
6 ha 50 a 25 ca
- Les varennes de rateau: D-7-8
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP:
44 a 74 ca
- Les bruyeres radon: A-540-583
Cmne de SAINT-MARTIN-DU-PUY
BOIS:
2 ha 26 a 30 ca
- Bois gouassier: A-164-165 - Bois milot: A-158 - Champ bossu: A-147 - Les parquets beaux: B-514-659
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/10/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584111183

AVIS DE CONSTITUTION

Me CHERAMY, notaire à Nevers (58000)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 30 septembre 2013, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SCI KINE-LOIRE».
Forme : Société Civile.
Capital social : Mille euros (1.000,00 €).
Siège social : Fourchambault (58600) 38 rue Benoît d'Azy.
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Apports en numéraire :
M. François-Xavier **Laine**, demeurant à Marzy (58180) 42 Route du Panorama : Cinq Cents euros (500,00 €)
M. Edouard **Chevalier**, demeurant à Marzy (58180) 65 Route de Corcelles : Cinq cent euros (500,00 €)
Gérance :
M. François-Xavier **Laine** et M. Edouard **Chevalier**
Immatricualtion : RCS de Nevers.
Cession de parts sociales - Agrément :
Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.
Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL584111158

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe



Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de :
RIDEAU Martial
1, rue de Chevigny, 58320 Germigny sur Loire
RM 58 : 482 351 707
Le Greffier.

AL584111171

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
BRIFFAULT Nathalie Jeanne Thérèse
Réserve du Château de Marcy
58300 Champvert
Travaux agricoles, vente de bois de chauffage
RCS Nevers : 507 587 756
Date de cessation des paiements : 29/08/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584111172

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
GILLES FICHET FORMATIONS (SARLU)
le Pont Charrot
58430 Arleuf
Formations concernant le tertiaire auprès de tous publics
RCS Nevers : 511 780 439
Dtae de cessation des paiements : 16/09/2013
Liquidateur : SELARL Aurélie Lecaudey
14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODDAC, au mandataire liquidateur.

AL584111173

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
FINEX - ECO BATIMENT (SARL)
40, avenue Colbert
58000 Nevers
Travaux de bâtiments tous corps d'état, prestations de services et intermédiation commerciale et marché du secteur du bâtiment et travaux publics
RCS Nevers : 531 947 844
Date de cessation des paiements : 18/09/2013
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau
BP 529
58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL584111174

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
TRINDADE (SARL)
65, rue Guy Moquet
58640 Varennes-Vauzelles
Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux
RCS Nevers : 347 597 346
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers
Administrateur judiciaire : AJA ASSOCIES-Maître Charles Gorins, 1, avenue du Général de Gaulle, escalier C, 58000 Nevers
Ayant pour mission : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au mandataire judiciaire.

AL584111175

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
LE PREAU (SARL)
27, rue du Docteur Duret
58110 Châtillon en Bazois
419 660 428
Pizzeria, restaurant, bar, plats à emporter
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL584111176

Par jugement en date du 02/10/2013, le tribunal de commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire avec la procédure ouverte à l'égard de :
INFORMATIQUE A VOTRE SERVICE SARL)
1, rue Jeanne Labourde
58640 Varennes Vauzelles
410 079 495
Formation groupées et individuelle de logiciels bureautique de gestion et divers. Mise en place de solutions informatiques auprès des entreprises. Développements spécifiques. Maintenances logiciels et suivi des applications. Vente et location de matériels informatiques et consommables. Consultant conseil auprès des entreprises. Traitement informatiques de pièces comptables, établissement de bulletins de salaire et tout ce qui concerne le social. Secrétariat d'entreprises et de particuliers.
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau BP 529, 58000 Nevers

AL584111177

C.R.A.

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Rue J.F. Frémillon
58400 Chaulgnes

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé à Chaulgnes en date du 16 Septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : C.R.A.
Siège social : 4 Rue J.F. Frémillon, 58400 Chaulgnes
Objet social : Négoce de véhicules neufs et occasions (automobiles, bateaux, motos), location de véhicules et toutes activités annexes
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Madame Maud Régnier demeurant 25 Rue des Artistes, 58400 Chaulgnes
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL584111161

Avis est donné de la constitution de la SARL: MyCom sous le sigle «MyCom» au capital de 4000 euros.
Siège social : 23 rue de remigny 58000 Nevers.
Objet : Agence de communication..Ä®
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Gérant : M. Begards Maxime demeurant au 23 bis rue de la rotonde 58000 Nevers et M.Yadane Anouar demeurant au 21 rue Achille Milien 58000 Nevers, nommé pour une durée indéterminée.

AL584111178

CONVOCATION

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'Etat et des services publics et assimilés

Société d'assurance mutuelle
Entreprise régie par le Code des assurances
775 691 140 R.C.S. Paris
Siège social
76-78 rue de Prony 75857 Paris Cedex 17

Convocation en Assemblée de secteur
Les sociétaires sont convoqués en Assemblée de secteur **le mardi 5 novembre 2013 à 10 heures 30 à Clermont Ferrand (63) - Polydome Place du 1er mai-.**
Ordre du jour :
- Election des délégués des sociétaires du secteur Auvergne.
Si l'Assemblée de secteur ne pouvait se tenir pour cause de force majeure, un dispositif de vote en ligne ainsi qu'un dispositif de vote par correspondance seraient mis à la disposition des sociétaires.
Vote en ligne :
www.jevoteenligne.com/gmf/inscription
La procédure de vote sera expliquée sur le site.
Vote par correspondance : le bulletin ainsi que la procédure de vote seront à demander à Madame Sohier - GMF 11 Place des Cinq Martyrs du Lycée Buffon 75014 Paris. Téléphone : 01 53 10 69 27.
Le conseil d'administration

AL584111137

DISSOLUTION LIQUIDATION

Dissolution anticipée
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2013 de la société EURL DAUDIER, société en liquidation, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 15 244,90 euros, siège social : 3 Chemin de l'Ixeure - Chérault, 58270 St Benin d'Azy, RCS 388776 213 Nevers, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du jour de ladite Assemblée.et de sa mise en liquidation. Il a été nommé en qualité de liquidateur : Daudier Rémi demeurant 3Chemin de l'Ixeure - Chérault 58270 St Benin d'Azy. Le siège de liquidation est fixé: 3 Chemin de l'Ixeure - Chérault 58270 St Benin d'Azy. Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL584111142

Clôture de liquidation
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2013 de la société DAUDIER, société en liquidation, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital social de 15 244.90 euros, siège social: 3 Chemin de l'Ixeure - Chérault, 58270 St Benin d'Azy, RCS 388 776 213 Nevers. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Daudier Rémi 3 Chemin de l'Ixeure - Chérault 58270 St Benin d'Azy, l'a déchargé de son mandat et prononcé laclôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

AL584111170

NON DISSOLUTION

TRANSPORTS AVILA LAURENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 2000 euros.
Siège social : 2 le dessous des vignes
58460 Corvol l'orgueilleux
RCS Nevers 751 617 127

Par décision du 26/09/2013,l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce,a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social .Pour avis

AL584111169

CESSION

Notaires

Office Notarial de Maître Sophie KREICHER, Notaire
2, place du Docteur Bondoux
Château-Chinon (58120)

Suivant acte reçu par Maître Stéphane SANDELLI, Notaire en l'Office Notarial de Maître Sophie KREICHER dont le siège est à Château-Chinon (Nièvre), 2 place du Docteur Bondoux, le 13/09/ 2013 enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 20/09/2013 , Bordereau 2013/1148, case n°2,ext2557, enregistrement :130 €, la cession de fonds de commerce de vente de mobiliers d'occasion, fin de série, déclassés, connu sous l'enseigne « TOUT OCCAS AU CHALET », situé et exploité à Alluy(58110), lieudit « Bois de Seigne » dressé par Me Stéphane SANDELLI, notaire sus-nommé, en date du 8/09/2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 16/09/2011, Bordereau n°2011/1186, case n°1, par M. Martial Jean Marie Rozez, Commerçant, demeurant à Tamnay en Bazois (58110) Vouavres, célibataire. Né à Argenteuil (95100) le 20 mars 1962. De nationalité française.
A M. Damien Rémy Charles demeurant à Châtillon-en-Bazois(58110) 21 Rue du Docteur Duret, célibataire. Né à Nevers (58000) le 1er décembre 1987..De nationalité française.

Immatriculé au RCS de Nevers sous le n° SIREN 531 519 916.
A été conventionnellement résolue à l'amiable et donc M.Rozez reprend tous les éléments compris dans la cession du fonds de commerce de vente de mobiliers d'occasion, susnommé, exploité à Alluy (58110), «Bois de Seigne», comprenant les éléments incorporels évalués à 34.650 € et les éléments corporels évalués à 1.350 € qui se compensent intégralement avec le prix de vente de 36.000 €, payable à terme, du par M. Charles lors de la cession du fonds de commerce en date du 8/9/2011.
Et M. Damien Charles se démet en faveur de M. Rozez de tous les droits que lui conférait la cession de fonds présentement résolue.
Prise de possession à compter du13 septembre 2013..
Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Château -Chinon (58120), 2 Place du Docteur Bondoux, où domicile est élu à cet effet dans les Dix (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.
Pour avis unique
Maître Stéphane SANDELLI, notaire.

AL584111163

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

Acte sous seing privé à Brassy du 30/09/2013, enregistré au Service Départemental d'Enregistrement Nevers, le 02.10.2013, bordereau n°2013/1 190, case n°7, Ext. 2657,
M. et Mme Gérard Delavault, demeurant ensemble Lieudit Bonnetré 58140 Brassy,ont cédé
à la SARL DELAVAULT FRANCK, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°794 794 568 394, représentée par M. Franck Delavault, un fonds de commerce de plomberie, chauffage, couverture, zinguerie, ramonage, électricité sis Lieudit Bonnetré 58140 Brassy et exploité Le Bonniard 58140 Brassy moyennant le prix de 62 046 euros.
L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 1er Octobre 2013 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le même jour à minuit 01.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la publication au BODACC, pour la validité et, pour toutes correspondances, au cabinet de la Société SOFIRAL, représentée par Me C. Giraud, 12 Rue Lamartine 58000 Nevers, désignée séquestre.
Pour avis

AL584111165

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

BAUDOUIN MILLET

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Ferme de Marcault
89700 Tonnerre
RCS Auxerre 523 187 110

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2013, l'assemblée générale extraordinaire :
a ajouté à l'objet social de la société les activités suivantes : la réalisation de travaux agricoles et accessoirement, la location de matériels agricoles, à effet du 1er octobre 2013.
Pour avis et mention, le gérant.

AL894111158

Le 27/9/2013 l'associé unique de la SARL COIFFURE JOVINIENNE, au capital de 22.867,35 €, ayant son siège social à Joigny (89) CC Intermarché, 411 294 200 RCS Sens, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président.
Ancienne mention publiée :
Forme : SARL
Gérant : M. JL Rousseau 6, place du MI Leclerc à Auxerre (89)
Nouvelle mention:
Forme : SAS,
Président : M. JL Rousseau 18, av. de la Puisaye à Auxerre (89).
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
- Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.
- Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.
- Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL894111166

L'AGE du 27/9/2013 des associés de SARL CUB, au capital de 8.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 7, rue de Preuilly, 453 226 755 RCS Auxerre, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour, de modifier la dénomination et de nommer un Président.
Ancienne mention publiée Forme : SARL
Dénomination : SARL C.U.B.
Gérant : M. JL Rousseau 5, rue des Boucherie à Auxerre (89)
Nouvelle mention :
Forme : SAS
Dénomination : C.U.B.
Président : M. JL Rousseau 18, av. de la Puisaye à Auxerre (89). Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
- Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.
- Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.
- Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL894111167

L'AGE du 27/9/2013 des associés de SARL JLV, au capital de 6.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) 18, av. de la Puisaye, 502 867 468 RCS Auxerre, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour, de nommer un Président et de modifier la dénomination.
Ancienne mention publiée
Forme : SARL
Dénomination : SARL J.LV.
Gérant : Mme V. Franchis 18, av. de la Puisaye à Auxerre (89).
Nouvelle mention
Forme : SAS
Dénomination : J.LV.
Président : Mme V. Rousseau 18, av. de la Puisaye à Auxerre (89). Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
- Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer.
- Exercice du droit de vote : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix.
- Clauses restreignant la libre disposition des actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément des associés.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL894111168

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en champagne

FITELIA

Société par actions simplifiée
au capital de 964 744 euros
Siège social : Richebourg - 89510 Passy
419 532 767 RCS Sens

Avis de transformation
Suivant délibération en date du 18 septembre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article L. 225-245 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du jour de l'assemblée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 964 744 euros, divisé en 43 852 parts sociales de 22 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme précédente la Société était dirigée par :
- Président : Mr Thierry Lemaître, demeurant Ferme de Richebourg 89510 Passy
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Thierry Lemaître, gérant, demeurant Ferme de Richebourg 89510 Passy, pour une durée illimitée.
La Société n'étant plus tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions des Sociétés SOFRAC TROYES et Daniel RAVENEAU AUDIT, Commissaires aux Comptes titulaires, et de Messieurs Cyrile Chanteclair et Eric Letourmy, Commissaires aux Comptes suppléants.
Les mentions prévues par l'article R. 210-4 du Code de commerce et qui ne concernent que les sociétés par actions sont frappées de caducité.
La Gérance

AL894111211

ALARME COMMUNICATION TECHNOLOGIE

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
Le Port, Lieu dit Le Charme, 89250 Gurgy
520 061 458 RCS d' Auxerre

L'AGO du 27/09/2013 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : Prestation et vente de matériel de sonorisation et lumière, Communication suivant code APE 9002 Z relatif aux activités de soutien au spectacle vivant.
Modification au RCS d' Auxerre

AL894111217

Modification aux statuts, article 15 «désignation des gérants» du G.E.I.E. EUROBAT GROUPE, sans apport ni capital.
Siège : 142 Route de Paris 89380 Appoigny
Durée : 99 ans
Gérance : Sergiu Ionut Ciocan 140 Route de Paris 89380 Appoigny, France
Mirela Ciocan, 765, Strada Principala , Certeze, Satu Mare, Roumanie
Objet : Agencement intérieur

AL894111220

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de Changement de régime matrimonial
Information concernant les époux :
Monsieur Hervé Louis Charles **Talabardon**, retraité, et Madame Adeline Yvonne **Caquet**, responsable commerciale, son épouse, demeurant ensemble à La Queue-en-Brie (94510) 6 place Jules Massenet.
Nés savoir :
Monsieur à Paris (75014) le 27 novembre 1946,
Madame à Paris (75012) le 22 décembre 1954.
Mariés à la mairie de Chinon (37500) le 5 avril 1975 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Daniel Allix notaire à Paris (10ème), le 2 avril 1975.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Information concernant la modification du régime matrimonial :
Adoption du régime de la communauté universelle avec apport de biens propres par Monsieur Talabardon à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la société «Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud Christophe Dugrossy, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou , le 1er octobre 2013,
Information concernant l'opposition :
Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde Tatat, Notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426-89104 Sens Cédex.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Maître Clotilde Tatat, notaire associé.

AL894111225

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 septembre 2013 à Chevillon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LA VIEILLE FERTE
Forme sociale : Société civile immobilière.
Siège social : 62 rue du grand Marché, 89120 Chevillon
Objet social : Acquisition, location et ventes d'immeubles.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur David Boutron, demeurant 62 rue du grand Marché, 89120 Chevillon
Immatriculation de la société : au registre du commerce et des sociétés de Sens (Yonne).
Pour avis, la Gérance.

AL894111044

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er octobre 2013, il a été constitué une société à responsabilité limité:
Dénomination sociale : SARL 2 M COIFFURE
Capital : 3 000 Euros divisé en 300 parts égales de 10 Euros chacune, libérées en totalité, souscrites par les associés en rémunération de leur apport en numéraire.
Siège : 7 Place Jean Jaures 89270 Vermenton
Objet : L'activité de coiffure,
La vente de produits de beauté et de soins capillaires.
La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers, se rapportant à l'activité spécifiée.
La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes les entreprises commerciales pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Madame Da Costa Marlène, 7 rue de Lyon à Cravant, aux fonctions de gérante de la société pour une durée illimitée
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis et mention.
La gérante.

AL894111175

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : A.D.R.
Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 6 000,00 euros
Siège Social : 3bis rue des Moreaux, 89000 Auxerre
Objet Social : Commerce de gros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : DA ROCHA José demeurant à Auxerre (89000) 3bis, rue des Moreaux.
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL894111186

Aux termes d'un acte sous seing privé du 01 octobre 2013 à Gisy les Nobles, il a été constitué la société suivante : SARL SOLUSON, 19 rue de l'Oreuse à Gisy les Nobles (89140). Les activités principales de la société sont achat, vente, location d'équipement de lieux de loisirs et restauration, et, prestations de services aux entreprises. Capital de 1.000 € ; durée : 99 années ; gérance : Annabelle Canellas. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis, le représentant légal.

AL894111194

Etude de Maître Romain LENDAIS, Notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce.

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, notaire à Villeneuve sur Yonne (Yonne), le 19 septembre 2013, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale: SCI DES VIOLETTES CC.
Siège social: Rosoy (89100), 37, D 606.
Durée : 99 années
Capital social: Deux Cent Quarante-Neuf Mille Deux Cents Euros
(249.200,00 Eur).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Premier gérant: Monsieur Christian Cadenat, demeurant à Rosoy (89100), 37, D 606.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis
Le notaire.

AL894111198

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Joigny (Yonne), du 25 Septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale: ARONE
Siège social: 21 Faubourg de Paris, 89300 Joigny
Objet social: L'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles immobilières ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Gérance: Monsieur Jean-Michel Piot, demeurant 21 Rue de Bourgogne, 89510 Etigny et Madame Elisabeth Roy, demeurant 21 Faubourg de Paris, 89300 Joigny
Clauses relatives aux cessions de parts :
- Dispense d'agrément pour les cessions entre associés ;
- Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour toutes les autres cessions.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL894111199

acg AVOCATS ASSOCIÉS

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis les Sens (Yonne) du 30/09/2013, enregistré au SIE de Sens / Pôle enregistrement le 01/10/2013, Bordereau n° 2013/743 Case n°4 Ext 2039, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING MINERVE DEVELOPPEMENT
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 3 Impasse Saint-Vincent, Pôle de Sainte Colombe 89100 Saint-Denis-Les-Sens
Objet : - l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs ou sur ces titres ;
- la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de constitution, d'échange, d'apport ou autrement ;
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles ou droits immobiliers devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, d'échange ou apport en société ;
- et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales ou financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 000 euros
Gérance : Monsieur Ludovic Digue demeurant 1 Rue de la Motte 10400 Courceroy
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis,

AL894111208

Par acte ssp du 4.10.2013, il a été constitué une SASU. **Dénomination :** HOOGER. **Capital:** 1 000€. **Siège :** 26 rue de la grappe, 89000 Perrigny. **Objet :** gestion, administration et location : de publicité, de logiciels, et supports de communication. **Durée :** 99 ans. **Président :** Mr Bour Stéphane, 26 rue de la grappe, 89000 Perrigny, pour une durée indéterminée. **Clause d'admission aux assemblées :** Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. **Exercice du droit de vote :** Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Clause de transmission des actions :** Les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social. Immatriculation au RCS de Auxerre.

AL894111212

Aux termes d'un acte S.S.P. à Bierry les belles fontaines (89) en date du 1er/10/2013, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI COLSON
Siège : 1 Rue aux soeurs 89420 Bierry les Belles Fontaines
Objet: Location immobilière
Durée: 99 ans
Capital: 380 000 €
Gérance: Mr Benoît Favier, demeurant 2217, route de Cormand à Saint Jeoire en Faucigny 74490.
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre.
La gérance

AL894111218

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

KIPLING

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 40 Grande Rue
89100 Sens

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 27 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : KIPLING
Siège social : 40 Grande Rue, 89100 Sens
Objet social : L'activité de commerce de détail d'une large gamme de produits comprenant: bijoux, piercings, objets cadeaux, articles fumeurs, artisanat, textiles, vêtements, senteurs, cosmétiques, CD et minéraux.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000 euros
Gérance : Monsieur Matthieu Monedi, demeurant 51 Grande Rue 89100 Nailly, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL894111219

CONVOCATION

ELVA NOVIA

CONVOCATION
AUX ASSEMBLEES DE SECTIONS

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «ELVA NOVIA» ; Rue du Gué de Nifette 71150 Fontaines sont invités aux assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux suivants :
Section 1- Section département de la Haute Marne-département Nord Côte d'Or : Mercredi 30 octobre 2013, à 10 h, salle de réunion de l'Auberge Campagnarde 15 rue Carnot, 21440 ST SEINE L'ABBAYE
Section 2- Section département Ouest Côte d'Or- département de l'Yonne : Jeudi 31 octobre 2013, à 10 h, Salle Paturin, Route Arnay le Duc 21320 CREANCAY
Section 3- Section Zone Bresse Nord- département Sud Côte d'Or : Mercredi 6 novembre 2013, à 10 h, Salle du Conseil de la Coop. Céréalière « Bourgogne Sud » avenue du Président Bourgeot 71350 VERDUN SUR LE DOUBS
Section 4 - Section Zone Bresse Sud- départements du Jura et de l'Ain : Jeudi 7 novembre 2013, à 10 h, Salle le Châtelet, place de la Mairie, 71470 MONTPONT EN BRESSE
Section 5 - Section zone Charollais- zone Clunysois.- département du Rhône, Nord-Loire : Jeudi 14 novembre 2013, à 10 h, Salle AS71 (proximité Institut du Charolais) ZA du Village 71120 CHAROLLES
Section 6- Section département Ouest Saône et Loire- Zone Morvan : Vendredi 15 novembre 2013, à 10 h, Salle de réunion Elva Novia Rue du Gué de Nifette, 71150 FONTAINES
Section 7 - Section département de la Creuse, départements de la Haute Vienne et de l'Indre: Vendredi 22 novembre 2013, à 10 h, Grande Salle Espace Beaune, 5 rue Henri Beaune 23230 GOUZON,
Section 8 - Section du département du Nord Allier, département de la Nièvre et département Sud Cher : Mercredi 20 novembre 2013, à 10 h, salle Annexe, 3, rue Jean Lhospied 58300 CHAMPVERT
Section 9 - Section département Ouest Allier, département Sud Allier, département Est Allier : Vendredi 25 octobre 2013, à 10 h, Salle Jean Monnet, Rue du Champ Feuillet 03500 ST POURCAIN SUR SIOULE
Section 10- Section du département Ouest Puy de Dôme, Département Nord Puy de Dôme départements du Cantal et de la Corrèze : Jeudi 21 novembre 2013, à 10 h, Salle de la Mairie 63230 GOUTELLE
Section 11- Section département Est Puy de Dôme : Mardi 19 novembre 2013 à 10h, Salle de la Mairie 63590 CHAPELLE AGNON.
Section 12- Section département Sud Puy de Dôme, Sud Loire, Haute-Loire et Ardèche : Jeudi 24 octobre 2013, à 20 h, Le Relais de l'Impériale, le Bourg 43360 LORLANGES
Ordre du jour :
- Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :
• Présentation des Rapports d'activités
• Rapports moral et Financier du Conseil d'Administration
• Rapports du Commissaire aux Comptes
• Présentation et vote des résolutions.
- Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 décembre 2013
- Questions diverses

Un compte-rendu technique sera remis aux participants.
Les associés coopérateurs ont la faculté à partir du 15e jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan, du compte de résultats, au domicile de l'administrateur de la coopérative résidant dans la circonscription de l'assemblée de section, ainsi que la possibilité de les consulter au siège social de la coopérative.
Guy MARTIN
Président

AL894111227

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCEV DOMAINE GERARD VULLIEN

Société civile en liquidation
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 2 rue de Censy, 89310
344 766 936 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Gérard Vullien, 2 rue de Censy, 89310 Moulins en Tonnerrois

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2013, les associés ont approuvé les comptes de liquidation de la société, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL894111185

SCI M.B.C.

SCI en liquidation
au capital de 25344 euros,
5 rue Gérot 89000 Auxerre
392 829 461 RCS Auxerre.

L'AGE du 27/09/2013, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 27/09/2013. Dépôt au RCS de Auxerre

AL894111190

PHARMACIE DU CENTRE

SNC en liquidation
au capital de 345.000 euros
Siège social : 1 Rue de la Commanderie
89470 Monéteau
412 570 400 R.C.S. Auxerre

Aux termes de l'AGE du 30/09/2013, les associés ont :
- Approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat;
- Prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 30/09/2013;
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.»

AL894111200

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

SCI NICOLAS

Société Civile au capital de 15.244,90 €
Siège social : 17 Rue des Longues Raies
89100 Sens
395.170.327 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2013, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er Juillet 2013 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Philippe Godard demeurant à Villeneuve Saint-Salves (89), Rue de l'Eglise, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à Migennes (89), 10 rue Henri Surier, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Mention sera faite au RCS : Sens
Pour avis

AL894111202

AB RENOVATION SARL

en liquidation
au capital de 5000 euros,
chemin de la grosse pierre
89500 Villeneuve sur Yonne
510 773 724 RCS Sens.

L'AGE du 01/09/2013, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 01/09/2013.Dépôt au RCS de Sens

AL894111203

EARL DU MONT BLANC

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 106 714,31 euros
Siège social : 30 route de Nailly
89100 Courtois sur Yonne
390 291 706 RCS Sens

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2013, la collectivité des associés de l'EARL DU MONT BLANC a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.
Elle a mis fin aux fonctions des gérants et a nommé en qualité de liquidateurs M. Philippe Nonque et Mme Annie Jamet son épouse, demeurant tous deux à Courtois sur Yonne (Yonne), 30 route de Nailly.
Elle leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Courtois sur Yonne (Yonne), 30 route de Nailly, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL894111205

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL DU DR DIDIER BOUCHETARD

Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée de médecins en liquidation
Au capital de 90 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
30 rue du Château, 89220 Bléneau
RCS Auxerre 484 153 721

Aux termes d'une décision en date du 31 Août 2013, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au RCS.
Pour avis

AL894111213

MODIFICATION DE CAPITAL

PLEMET INDUSTRIE

SARL au capital de 18 800 €
Siège social : 11 rue Chantecoq,
ZI des Vauguillettes - 89100 Sens
452 766 512 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 13/09/2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de 231 200 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur de chaque part sociale.
Le capital social s'élève désormais à 250 000 € divisé en 235 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL894111189

NON DISSOLUTION

SAS LA TENDRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : 19, rue des Fossés
89460 Cravant
522 471 861 RCS Auxerre

En date du 28 juin 2013, l'associée unique, statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis.

AL894110720

DU PETIT CHAMPEAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Ferme du Petit Champeau
89260 Voisines
RCS Sens 532 638 368

Aux termes d'une décision en date du 5 août 2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis, la gérance

AL894111037

TRANSFERT DE SIÈGE

SOPROSPECT

DPN PRODUCTION
SARL au capital de 7622,45Euros
Siège social : 17 rue Henry Monnier
75009 Paris
420 420 481 RCS Paris

Aux termes du PV du 15 septembre 2013, l'AGE a décidée De transférer son siège social sis chez Mr Dubois, 22 rue des Granges 89560 Druyes les Belles Fontaines à compter du 15 octobre 2013.
Gérant : M Philippe Dubois 22 rue des Granges 89560 Druyes les Belles Fontaines
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL894111191

ROLAND HOUËL

SARL Unipersonnelle
au capital de 8000 Euros
8 route de Sommières,
30190 St-Génies-de-Malgoires
753083856 R.C.S. Nîmes

Par décision du Gérant en date du 15 septembre 2013 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 15 rue des Bouliers, 89230 Venouse à compter du 15 septembre 2013.
Gérance : Monsieur Roland Houël, demeurant 13 rue des Bouliers, 89230 Venouse
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes

AL894111192

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

TOM'S SARL

SARL au capital de 7 622 euros
Siège social :
69 rue du Général Leclerc - 89100 Sens
En cours de transfert :
180 avenue de Sénigallia - 89100 Sens
383 776 788 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société TOM'S SARL a décidé de transférer le siège social de Sens(89100) 69 rue du Général Leclerc à Sens (89100) 180 avenue de Sénigallia à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.Pour avis, la Gérance.

AL894111196

S.A.R.L. A.D.V.L.

Au capital de 102 500 €,
Siège social : 64-66 Avenue Haussmann
89000 Auxerre
RCS Auxerre B 503 675 167

Par A.G.E. du 05/09/2013, les associés ont décidé et réalisé:
le transfert de siège social à effet du 05/09/2013 au 23 Rue du Départ Boite 37 75014 Paris
La société sera radiée du RCS d'Auxerre et immatriculée au RCS de Paris.

AL894111201

NOMINATION

SICA LAIGNES AGRIFLUIDE

Société d'Intérêt Collectif Agricole
par actions simplifiée
au capital de 132 600 euros
Siège Social : 49, route d'Auxerre
89470 Moneteau

Le 19 septembre 2013, l'assemblée générale de la SICA LAIGNES AGRIFLUIDE a décidé de nommer, pour une durée indéterminée, M. Renaud Bernardi demeurant 440 Chemin de la Côte, 78670 Villennes sur Seine, en qualité de président, en remplacement de M. Jean-Luc Pradal, démissionnaire.
L'assemblée générale nomme également M. Hubert Le Roux demeurant 25 rue Saint Antoine, 69003 Lyon, dans la fonction de vice président pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Francis Cavaille, démissionnaire.

AL894111206

ZODIAC ACTUATION SYSTEMS

SAS au capital de 8 224 808,40 €
Siège social : 41-47, rue Guynemer
89000 Auxerre
542 103 031 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 27/09/2013, Monsieur Antoine Grimbert, demeurant 7, Clos Tiercien à la Saussaye (27370) est nommé Directeur Général, en remplacement de Monsieur Frédéric Durdux, démissionnaire. Modification sera portée au RCS d'Auxerre.

AL894111207

S.C.I. DOMAINE DE CHENEY

SCI au capital de 176 383,51 €
Siège social :
Domaine de Cheney,
89700 Cheney
RCS Auxerre D417 823 804

Aux termes d'une ordonnance du Vice-Président du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 27 novembre 2012, Monsieur Thierry Vandenbroucque, sis 15 ter Boulevard Voltaire à Dijon (21000) a été nommé Administrateur provisoire de la société en remplacement de M. Pascal Charlot.

AL894111210

Par acte SSP du 15/09/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SARL C.R.T
Objet social : Construction agrandissement, couverture isolation, aménagement intérieur et extérieur. Et toutes opérations industrielles, financières, mobilières ou immobilières, directe.
Siège social : 83 bis rue jacque d'auxerre, 89300 Joigny.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Barreira de Oliveira Daniel, demeurant 2 rue de la petite ile, 89300 Joigny
Immatriculation au RCS de Sens

AL894111197

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HOLDING ICAUNAISE DE RESTAURATION

Société à responsabilité limitée au Capital de 5 000 Euros
Siège social : Vézelay (89450) 21 Place du Champ de Foire
790 706 089 RCS Auxerre

L'associé unique a pris acte le 30/09/2013 de la démission d'un co-gérant à effet du 11 novembre 2013 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Ancienne mention publiée
Gérants :- M. Yann Cousin demeurant à Pimelles (89740) 4 rue Haute
- M. David Patron demeurant à Argentre du Plessis (35370) 3 rue d'Aquitaine
Nouvelle mention
Gérant :- M. Yann Cousin demeurant à Pimelles (89740) 4 rue Haute

AL894111222

SOCIETE VEZELIENNE DE RESTAURATION

Société à responsabilité limitée au Capital de 15 244,90 Euros
Siège social : Vézelay (89450) 21 Place du Champ de Foire
397 900 986 RCS Auxerre

L'associé unique a pris acte le 30/09/2013 de la démission d'un co-gérant à effet du 11 novembre 2013 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
Ancienne mention publiée
Gérants :- M. Yann Cousin demeurant à Pimelles (89740) 4 rue Haute
- M. David Patron demeurant à Argentre du Plessis (35370) 3 rue d'Aquitaine
Nouvelle mention
Gérant :- M. Yann Cousin demeurant à Pimelles (89740) 4 rue Haute

AL894111223

CESSION

Société Civile Professionnelle Caroline BRISSON
Vincent VILLECOURT
Notaires associés à Auxerre 89000
18-20 Boulevard du 11 Novembre

Suivant acte reçu par Maître Brisson Caroline, notaire à Auxerre (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 2 octobre 2013, enregistré à Auxerre, le 3 octobre 2013, bord.2013/952/1 extrait 2813, a été cédé par Madame Michelle Blanche Marie Barreau, commerçante, demeurant à Auxerre 81 avenue Jean Jaurès divorcée de Monsieur Jacques Latate,
à la société dénommée MULTI-SERVICES GENERATIONS,SARL au capital de 1000 €, dont le siège est à Auxerre (89000), 18 rue d'Egleny, identifiée au SIREN sous le numéro 797463601 et immatriculé au RCS d' Auxerre, sous le numéro 797463601.
Des éléments dépendant d'un fonds de commerce de maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, garde de nuits, prestations de services liés à la personne, exploité à Auxerre 89000 81 avenue Jean Jaurès et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Auxerre, sous le numéro 403430598.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de signature de l'acte.
l'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1er octobre 2013.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de douze mille euros payé comptant s'appliquant en totalité aux éléments incorporels.
Les oppositions seront reçues à l'étude de la SCP BRISSON-VILLECOURT où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODDAC).
Pour insertion
Le notaire

AL894111209

Abonnement Terres de Bourgogne 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

▶ Sudoku

9			3		8			
						9		
		4			7	5	2	
		7	2		3			6
		3			9	8		2
3			6					
		8			2	7	1	4
	4	1	7					

Résultat du précédent numéro

5	6	2	7	9	1	3	4	8
9	4	7	8	6	3	2	5	1
1	3	8	5	4	2	6	7	9
4	2	3	9	8	7	5	1	6
8	1	5	2	3	6	7	9	4
6	7	9	4	1	5	8	3	2
7	5	6	1	2	4	9	8	3
2	8	4	3	5	9	1	6	7
3	9	1	6	7	8	4	2	5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an à TerresdeBourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans à TerresdeBourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:..... CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:..... Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO20113-1218

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 12 octobre 2013 au 18 octobre 2013

Samedi 12

TF1
20.50 Danse avec les stars, avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, J.-M. Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Lætitia Milot, Laury Thilleman, Laurent Ournac, Damien Sargue, Brahim Zaibat, Titoff et Keen'V.
France 2
20.45 N'oubliez pas les paroles. Divertissement présenté par Nagui, avec Pierre-François Martin-Laval, Arnaud Ducret, Jérôme Commandeur, Marthe Villalonga, Elisa Tovati et Mickaël Miro.
22.55 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.
France 3
20.45 Commissaire Magellan «Les étoiles de Saignac». Téléfilm avec Jacques Spiesser.
22.45 Un autre monde. Téléfilm avec Dominique Blanc ⓭.
00.25 Appassionata «Les Troyens». Opéra de Hector Berlioz.
Arte
20.45 L'aventure humaine : «1783, le premier vol de l'homme», «Les incroyables machines volantes du professeur Oehmichen», «Le mystère de l'Oiseau blanc».
23.30 Fantasmes ! «Sexe, fiction et tentations». Documentaire.
M6
20.50 Touch. Série avec Kiefer Sutherland, David Mazouz ⓭.
Canal +
20.55 Argo ★★★. Thriller (2012) de et avec Ben Affleck, et avec Bryan Cranston, Alan Arkin (1h55) ⓭. (voir Sélection)

Dimanche 13

TF1
20.50 The town. Policier (2010) de et avec Ben Affleck, et avec Rebecca Hall, Jon Hamm, Jeremy Renner (1h58) ⓭.
23.20 Les experts. Série ⓭.
France 2
20.45 Au-delà. Drame (2010) de Clint Eastwood, avec Matt Damon, Cécile de France, Thierry Neuvic, Bryce Dallas Howard (2h04) ⓭.
22.50 Faites entrer l'accusé «Poker macabre à Corte». Magazine ⓭.
France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «La conquête du ciel», «Du sang et des lames», «La loi du Far West», «La malle ensanglantée». Série avec Yannick Bisson.
00.10 Thomas l'imposteur. Drame en NB (1965) de G. Franju, d'après Jean Cocteau, avec Fabrice Rouleau, Emmanuelle Riva (1h35).
Arte
20.45 La Belle et la Bête ★★★. Conte en NB (1946) de Jean Cocteau, avec Jean Marais, Josette Day, M. André (1h36). (voir Sélection)
22.20 Cocteau Marais «Un couple mythique». Documentaire.
M6
20.50 Zone interdite «Médecins incompétents, notaires et promoteurs véreux… : Je leur ai fait confiance, ils m'ont trahi !».
23.00 Enquête exclusive «Marseille : Police d'élite en alerte».
Canal +
21.00 Rugby «Racing Métro/Clermont».

Lundi 14

TF1
20.50 Camping Paradis «Camping circus». Téléfilm avec Laurent Ournac, Géraldine Lapalus.
22.40 Nos chers voisins. Série.
23.40 New York, unité spéciale ⓭.
01.20 Au Field de la nuit, avec Sorj Chalandon, Boris Razon, N. Clément, Angie David, Albert Dupontel, Samuel Le Bihan et Michael Cohen.
France 2
20.45 Castle : «Rock haine roll», «Le flic fantôme», «Abracadabra !». Série avec Nathan Fillion ⓭.
22.55 Mots croisés. Magazine.
00.25 Ascenseur pour l'échafaud. Policier en NB (1957) de Louis Malle, avec Maurice Ronet, J. Moreau (1h32).
France 3
20.45 300 chœurs chantent nos idoles pour + de vie. Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Bernadette Chirac, Mireille Darc, Serge Lama, Michel Fugain, etc.
Arte
20.50 Le chat. Drame (1970) de Pierre Granier-Deferre, avec Jean Gabin, Simone Signoret (1h26).
22.15 Mémoires pour Simone.
23.15 Woyzeck. Drame (2012) de Nuran David Calis (1h30).
M6
20.50 Retour au pensionnat à la campagne «La responsabilisation».
23.00 Retour au pensionnat vu par… «Les professeurs». Magazine.
Canal +
20.55 Lilyhammer (1 et 2/8). Série avec Steven Van Zandt.

Mardi 15

TF1
20.50 Football «Éliminatoires de la Coupe du monde : France/Finlande».
22.50 Mentalist. Série ⓭.
23.35 Baby boom. Documentaire.
France 2
20.45 The social network ★★★. Comédie dramatique (2010) de David Fincher, avec Jesse Eisenberg, Andrew Garfield, Justin Timberlake (1h56). (voir Sélection)
22.45 Infrarouge : «Génération quoi ? (1 et 2/3)». Documentaires.
France 3
20.45 Un village français (5 et 6/12) : «L'arrestation», «Le déménagement». Série avec Robin Renucci ⓭.
00.25 Un village français… Ils y étaient «De réfractaire à maquisard».
23.40 D'amour et d'eau fraîche. Comédie (2010) de Isabelle Czajka, avec Anaïs Demoustier (1h25) ⓭.
Arte
20.50 L'argent, le sang et la démocratie «À propos de l'affaire Karachi» ★★. (voir Sélection)
La ville-avenir
22.20 La ville du futur «Le futur de la ville». Documentaire.
23.05 Nourrir les villes «Un enjeu pour demain». Documentaire.
M6
20.50 La France a un incroyable talent. Magazine présenté par Alex Goude et S. Corman, avec Sophie Edelstein, Dave, Gilbert Rozon, etc.
Canal +
20.55 Anna Karénine. Drame (2011) de J. Wright, d'après Tolstoï, avec Keira Knightley, Jude Law (2h05) ⓭.

Mercredi 16

TF1
20.50 Esprits criminels : «Le cycle de la mort», «Techniques de chasse», «Ainsi font, font, font… ⓭». Série avec Joe Mantegna ⓭.
23.25 Dr House. Série ⓭.
France 2
20.45 Vaugand ★★. Téléfilm avec Olivier Marchal, Arthur Jugnot, Virginie Hocq, Antoine Duléry, M. Lebrequier (1h28) ⓭. (voir Sélection)
22.15 Un jour, un destin «Michel Serrault, la fureur de rire» ★★★. Magazine présenté par Laurent Delahousse. (voir Sélection)
22.55 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.
France 3
20.45 Le grand tour «La Grèce». Magazine présenté par Patrick de Carolis, avec Éliette Abécassis.
23.15 Pièces à conviction «Les normes : Un mal français».
Arte
20.50 Minuit dans le jardin du bien et du mal. Drame (1997) de Clint Eastwood, avec Kevin Spacey, John Cusack (2h29).
23.20 L'affaire Pasolini.
00.10 Théorème. Drame en VO (1968) de Pier Paolo Pasolini (1h35).
M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.
22.40 Cauchemar en cuisine «Que sont-ils devenus ?».
Canal +
20.55 Cornouaille. Comédie dramatique (2012) de Anne Le Ny, avec Vanessa Paradis (1h32) ⓭.

Jeudi 17

TF1
20.50 Crossing lines : «Crimes sans frontières», «Justice sans limite», «Le dernier élément». Série avec William Fichtner, Marc Lavoine, Moon Dailly, Donald Sutherland ⓭.
23.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓭.
France 2
20.45 Envoyé spécial : «Serval, quand l'armée filme la guerre», «L'argent des communes : Des économies au gaspillage».
22.15 Complément d'enquête «Retraite : Les profiteurs !». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.20 Alcaline, le concert «M».
France 3
20.45 Les brigades du Tigre. Policier (2006) de Jérome Cornuau, avec Clovis Cornillac, Diane Kruger, Édouard Baer (2h05) ⓭.
Arte
20.50 Borgen (5 et 6/10). Série avec Sidse Babett Knudsen, Brigitte Hjort Sorensen, Soren Malling (1h56).
22.50 Les champignons pourront-ils sauver le monde ? Documentaire.
23.45 Bons baisers du quartier rouge. Documentaire.
M6
20.50 Bones : «La fin du monde», «Pour une poignée de diamants», «La diva des affaires», «Tiré par les cheveux», «Perdu dans l'espace». Série avec Emily Deschanel ⓭.
Canal +
20.55 Dexter (3 et 4/12). Série avec Michael C. Hall ⓭.

Vendredi 18

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Frédéric Anton, Yves Camdeborde, Amandine Chaignot, Sébastien Demorand et Philippe Conticini.
23.20 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Claudia Tagbo et Ary Abittan.
France 2
20.45 Boulevard du Palais «Au cœur du piège». Série avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin, Fadila Belkebla (1h25) ⓭.
22.15 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
France 3
20.45 Thalassa «De l'Alaska à Vancouver». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 Delanoë libéré. Documentaire.
Arte
20.50 Traque en série (3 et 4/12). Série en VO avec Laura Bach, Jakob Cedergren, Lars Mikkelsen.
22.20 Trois quarts de lune. Téléfilm en VO avec Elmar Wepper, Mercan Türkoglu, Ivan Anderson (1h28).
23.50 Court-circuit.
M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Le tueur à la rose fanée», «La mort aux deux visages», «Baltimore», «L'affrontement», «Randonnée mortelle». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.
Canal +
20.30 Football «Nice/Marseille».

SÉLECTION



■ **Argo** - La fièvre règne à Téhéran, en 1979. Des hommes et des femmes pénètrent dans l'ambassade américaine, en prenant en otage le personnel. Six membres de l'ambassade réussissent à s'échapper. Cette histoire étonnante et authentique n'a été révélée au public qu'en 1999. Ben Affleck, qui compense, depuis quelques années, une carrière d'acteur en berne par la réalisation de films brillants signe un remarquable thriller, palpitant de bout en bout. Depuis la reconstitution de l'atmosphère fiévreuse des rues de Téhéran, jusqu'à celle très tendue à l'intérieur des ambassades américaine et canadienne, en passant par Hollywood, il réalise un sans faute. La satire des milieux hollywoodiens est aussi réjouissante que féroce, et elle apporte des touches d'humour bienvenues dans un film au suspense angoissant. Ben Affleck campe un agent de la CIA très crédible, et il est entouré d'excellents comédiens. C'est un film passionnant, nerveux et émaillé de répliques savoureuses. Quand la réalité dépasse la fiction, il suffit d'un réalisateur de talent pour en faire un très grand film. Et la violence étant limitée, cette œuvre parfaitement maîtrisée est visible en famille. ***Samedi 12, sur Canal +, à 20h55.***

■ **La Belle et la Bête** - Un marchand ruiné a trois filles. Deux sont méchantes et laides, la troisième est aussi bonne que ravissante. Par la magie du cinéma et du talent du poète, le beau roman de Madame Leprince de Beaumont est devenu une œuvre magnifique. Retrouvant le style des peintures de Vermeer et des gravures de Gustave Doré, Jean Cocteau a réussi un film merveilleux et poétique. Si quelques scènes peuvent impressionner les petits, le film est une glorification de l'amour, dont la force peut faire jaillir la beauté intérieure des êtres. ***Dimanche 13, sur Arte, à 20h45.***

■ **The social network** - Mark Zuckerberg, 19 ans, n'a guère de succès avec les filles. David Fincher raconte l'histoire de la création de Facebook en faisant des allers-retours entre passé et présent, avec les procès intentés par ses proches à son créateur, et il brosse un portrait tout en nuances de son jeune héros. Celui-ci, interprété de manière magistrale par Jesse Eisenberg, à la limite de l'autisme, montre que le génie va souvent de pair avec la solitude, voire l'absence de sens moral. Grâce à une mise en scène rigoureuse et à un scénario bien écrit, cette histoire, conçue comme un thriller, est palpitante du début à la fin. ***Mardi 15, sur France 2, à 20h45.***

■ **Vaugand** - Il a disparu pendant des années, ravagé par un drame familial. Aujourd'hui, Richard Vaugand, un célèbre avocat, revient en force pour prendre la défense d'un meurtrier. Cette histoire de renaissance est portée par l'interprétation tendue d'Olivier Marchal. Avec des dialogues parfaitement écrits, en particulier ceux des joutes verbales lors du procès, cette histoire habilement construite est palpitante jusqu'à la fin. Cet homme blessé par la vie va trouver, dans son combat, des raisons de renaître. Une scène complaisante. ***Mercredi 16, sur France 2, à 20h45.***

■ **Un jour, un destin «Michel Serrault, la fureur de rire»** - Il a enchanté les spectateurs par son talent et ses pitreries. Mais, comme chez tous les grands clowns, derrière le rire se cachait une terrible souffrance. Avec respect, ce remarquable magazine retrace la vie de Michel Serrault et explore sa personnalité complexe. Depuis son passage au petit séminaire, en passant par son amitié avec Jean Poiret, sans oublier la tragédie de la mort accidentelle de sa fille de 19 ans, c'est toute une vie qui est dévoilée. Une vie au cours de laquelle la foi a constitué un socle solide pour affronter l'impensable. Magnifique ! ***Mercredi 16, sur France 2, à 22h15.***

■ **L'argent, le sang et la démocratie «À propos de l'affaire Karachi»** - À partir du livre de Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme, ce passionnant documentaire décortique, avec l'intervention des principaux témoins, les tenants et aboutissants de cette affaire complexe et hautement politique. ***Mardi 15, sur Arte, à 20h50.***

Réouverture du Musée de la faïence à Nevers (58)

Pleins feux sur les arts décoratifs

Après 10 ans de travaux, le musée de la Faïence (ex-musée Fréderic Blandin) de Nevers est rouvert au public depuis le 28 septembre dernier. Outre deux collections, une de faïence exceptionnelle et une de verres filés unique en Europe, il propose de (re)découvrir les arts décoratifs et l'histoire de l'art par une balade à travers le temps, du XVIè au XXè siècles.



Ancien musée municipal, le musée de la faïence dispose aussi de collections de sculptures, de peintures, d'estampes et de numismatique, qui sont présentées dans des salles distinctes de celles réservées à la faïence. Ici, la salle des peintures XIXè sous la charpente.



L'affiche officielle de la réouverture du Musée de la faïence, le 28 septembre dernier.



La faïence est à Nevers ce que le cassis est à Dijon: une tradition et un art que se transmettent des générations d'artisans depuis le XVIè siècle, époque à laquelle sont arrivés les premiers artistes italiens sur les bords de la Loire.

Aujourd'hui, quatre faïenceries perpétuent ces techniques millénaires de la céramique et du grand feu.

Et, pour rendre tout son lustre à la discipline qui a fait sa renommée, la ville de Nevers vient de rouvrir ce qui était son musée municipal jusqu'en 2003, en lui offrant un écrin propice à la mise en valeur de ses riches collections.

Une collection de faïence exceptionnelle

Sa collection maîtresse est celle de céramiques, riche de 2 500 pièces dont 1950 en faïence dite *«de Nevers»*. La plus grande salle du musée est consacrée à cette collection exceptionnelle dont les oeuvres, très diverses, reflètent la richesse d'une production nulle part égalée.
Art de cour aux XVIè et XVIIè siècles, la faïence entre dans les maisons bourgeoises puis populaires aux XVIIIè et XIXè siècles. De grands plats ornementaux, des carreaux de pavage, des bouteilles à décors, des statues, des plaques décoratives ou objets atypiques illustrent cette épopée mêlant grand et petite histoire, savoir-faire technique et art.

Des verres filés uniques en Europe

S'ajoute dans une pièce distincte, une collection unique en Europe de verres émaillés dits *«verres filés»*. Insolite, cette collection de 290 pièces donne à découvrir cet artisanat très prisé aux XVIIè et XVIIIè siècles et qui est aujourd'hui perdu. Nevers, centre de formation des maîtres émailleurs, était donc le lieu idéal pour présenter ces boîtes et figurines dont la valeur est aujourd'hui inestimable.

Les sujets abordés sont très diversifiées, allant de scènes de genre à des scènes religieuses.



▲ Aiguière, décor mythologique à fond ondé. Saturne volant et Apollon et l'amour. Faïence grand feu, vers 1685.

Bacchus sur tonneau. Verre émaillé fin XVIIIè.



Service à fumeur représentant la porte du Croux, pièce de la faïencerie Trousseau et Compagnie attribuée à Burlin, février 1889.



Vase en faïence de Nevers, décor moyen-oriental sur fond bleu, vers 1660-1680.

Balade à travers l'art du XVIè au Xxè siècles

Au-delà de la céramique et du verre émaillé, le nouveau musée de Nevers propose une balade dans l'histoire de l'art du XVIè au Xxè siècles, au travers de sculptures, estampes, dessins, gravures, peintures et pièces de numismatique.

Même si la conservatrice, Françoise Reginster, reconnaît que n'y figurent *«pas de chef d'œuvre absolu»*, c'est-à-dire pas aussi majeurs que les collections précédentes, on y croise tout de même des oeuvres *«intéressantes»* de Rembrandt, Durer, Modigliani, Seurat, Jongkind, Vlaminck, Picabia ou Nini... Nombre de ces pièces ont d'ailleurs été prêtées pour de grandes expositions, pendant la fermeture du musée, à travers le monde entier. Au gré de ses déambulations libres, le visiteur a désormais tout loisir de découvrir ou redécouvrir ces trésors, dont le musée, passé de 750 m² à 2200 m² dans les anciens bâtiments de l'Abbaye Notre Dame et l'hôtel Roussignhol rénovés, offre un écrin luxueux de pierre et de bois mêlés.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

▶ En pratique...

Musée de la faïence Fréderic Blandin, 16 rue Saint-Genest, 58000 Nevers. Renseignements au 03 86 68 44 60.
Plein tarif: 6 euros;
tarif réduit: 3 euros.
Ouvert du mardi au dimanche,
• d'avril à septembre, de 10h à 18h;
• d'octobre à mars, de 13h à 17h30 en semaine
et de 10h à 12h et 14h à 17h30 le week-end.